

Votre Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques pour l'année 2022

C0. Introduction

C0.1

(C0.1) Présentez votre entreprise et donnez-en une description générale.

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est un fournisseur de produits et de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 988,2 milliards de dollars, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. Notre effectif est mobilisé et diversifié et notre culture, primée. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises à l'échelle du pays par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services financiers à sa clientèle nord-américaine et internationale, constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux.

C0.2

(C0.2) Indiquez les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données.

	Date de début	Date de fin	Indiquez si vous fournissez des données sur les émissions des années de déclaration antérieures
Année de déclaration	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	Non

C0.3

(C0.3) Sélectionnez les pays et les régions dans lesquels vous exercez vos activités.

Australie
Barbade
Canada
Chine
France
Allemagne
Inde
Irlande
Japon
Luxembourg
Pays-Bas
Portugal
Singapour
Suisse
Taïwan et Chine
Émirats arabes unis
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique

C0.4

(C0.4) Indiquez la monnaie utilisée pour tous les renseignements financiers divulgués dans vos réponses.

Dollar canadien

C0.5

(C0.5) Sélectionnez l'option qui décrit le périmètre de mesure des émissions que vous utilisez pour évaluer les impacts liés au climat sur vos activités. Notez que cette option devrait correspondre à votre approche de consolidation en matière d'inventaire des gaz à effet de serre (GES).

Mesures de contrôle opérationnel

C-FS0.7

(C-FS0.7) Quelles sont les activités mises en place par votre organisation, et dans quels secteurs d'activité votre organisation octroie-t-elle des prêts, investit-elle ou offre-t-elle de l'assurance?

	Votre organisation met-elle en place cette activité?	Secteurs d'activité dans lesquels votre organisation octroie des prêts, investit ou offre de l'assurance
Services bancaires (banque)	Oui	Exposition à tous les grands secteurs du marché
Investissements (gestion d'actifs)	Oui	Exposition à tous les grands secteurs du marché
Investissements (détenzione d'actifs)	Non	
Souscription d'assurance (société d'assurance)	Non	

C0.8

(C0.8) Votre organisation a-t-elle un code ISIN ou un autre identifiant unique (p. ex., symbole boursier ou code CUSIP)?

Indiquez si vous êtes en mesure de fournir un identifiant unique pour votre organisation	Fournissez votre identifiant unique
Oui, un symbole boursier	BMO.TO

C1. Gouvernance

C1.1

(C1.1) Le Conseil d'administration de votre organisation assure-t-il une surveillance des enjeux liés au climat?

Oui

C1.1a

(C1.1a) Précisez le poste de la ou des personnes (n'inscrivez aucun nom) au sein du Conseil d'administration à qui la responsabilité des enjeux liés au climat est confiée.

Poste de la ou des personnes	Veuillez préciser
Comité du Conseil	Le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration de BMO évalue l'efficacité de la gouvernance des enjeux de durabilité de BMO, y compris les changements climatiques. Le Comité d'audit et de révision se réunit sept fois par année, ou plus, si des questions importantes sont soulevées. Au cours de l'exercice 2021, le conseiller général et chef de la durabilité de BMO a rencontré le Comité d'audit et de révision à trois reprises pour discuter des enjeux liés au climat. Le Comité d'audit et de révision examine et approuve les déclarations annuelles de BMO en matière de durabilité, y compris le Rapport climatique de BMO.

Poste de la ou des personnes	Veuillez préciser
	<p>Le Comité d'audit et de révision effectue des examens et oriente la direction relativement à la gouvernance en matière de responsabilité environnementale et à la communication de l'information à ce sujet, en menant des discussions axées sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les cibles et objectifs de rendement liés au programme de durabilité, à l'engagement à l'égard de la finance durable et à l'ambition en matière de changements climatiques de BMO, y compris les émissions et les cibles opérationnelles et financées, ainsi que les principales mesures du risque relatives à l'octroi de crédit à des éléments d'actifs liés au carbone, afin de s'assurer que la direction aborde adéquatement les occasions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration aide celui-ci à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques en ce qui a trait à la détection, à l'évaluation et à la gestion des risques de BMO, y compris les risques environnementaux et sociaux et les risques liés aux changements climatiques; à l'examen du cadre d'appétit pour le risque (y compris en ce qui a trait aux risques environnementaux et sociaux) et à l'émission de recommandations connexes à l'intention du Conseil d'administration aux fins d'approbation; au respect par les groupes d'exploitation des politiques et des normes générales de gestion des risques; et au respect des exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'évaluation des risques examine également les principales mesures du risque chaque trimestre (p. ex., les seuils de tolérance au risque pour l'octroi de crédit à des éléments d'actif liés au carbone établis en 2021 et mis en vigueur en 2022). Le chef de la durabilité et le chef, Cadres de gestion des risques, Supervision des fonds propres réglementaires de BMO ont eu une rencontre avec le Comité d'évaluation des risques pour discuter des enjeux qui découlent des risques liés aux changements climatiques, et l'ensemble du Conseil d'administration a reçu deux présentations sur la stratégie climatique de BMO.</p> <p>En avril 2022, le Comité d'évaluation des risques a approuvé une nouvelle politique générale Gestion du risque environnemental et social qui décrit les attentes du Conseil d'administration à l'égard de l'intégration, par la Banque, des facteurs de risque environnementaux et sociaux dans l'ensemble du cadre de gestion globale des risques, y compris en ce qui concerne la gouvernance des risques, à toutes les étapes du cycle de la gestion des risques (détermination, évaluation, gestion, surveillance et signalement du risque environnemental et social); la politique est appuyée par le modèle opérationnel à trois points de contrôle de la Banque, ainsi qu'il est étayé par la culture du risque de la Banque.</p>

C1.1b

(C1.1b) Donnez des précisions sur la surveillance des enjeux liés au climat par le Conseil d'administration.

Fréquence à laquelle les enjeux liés au climat sont inscrits à l'ordre du jour des réunions	Mécanismes de gouvernance dans lesquels sont intégrés les enjeux liés au climat	Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration	Veuillez préciser
Inscrits à l'ordre du jour – quelques réunions	<p>Examen et orientation de la stratégie</p> <p>Examen et orientation des grands plans d'action</p> <p>Examen et orientation des politiques de gestion des risques</p> <p>Examen et orientation des plans d'affaires</p> <p>Établissement des objectifs de rendement</p> <p>Surveillance de la mise en œuvre et de la réalisation des objectifs</p> <p>Surveillance et supervision des progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux cibles visant à faire face aux questions relatives au climat</p>	<p>Risques liés au climat et occasions pour nos propres activités</p> <p>Risques liés au climat et occasions pour nos activités bancaires</p> <p>Risques liés au climat et occasions pour nos activités d'investissement</p> <p>Incidence de nos activités sur le climat</p> <p>Incidence de nos activités bancaires sur le climat</p> <p>Incidence de nos activités d'investissement sur le climat</p>	<p>Le Comité d'audit et de révision rencontre périodiquement le chef de la durabilité et le conseiller général de BMO afin de passer en revue et d'aborder des questions liées à la durabilité, notamment la communication de l'information sur le climat et les risques et occasions liés aux changements climatiques. Ce comité effectue des examens et oriente la direction relativement à la gouvernance en matière de responsabilité environnementale et à la communication de l'information à ce sujet, en menant des discussions axées sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les cibles et objectifs de rendement liés au programme de durabilité, à l'engagement à l'égard de la finance durable et à l'ambition en matière de changements climatiques de BMO, afin de s'assurer que la direction aborde adéquatement les occasions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gestion des risques. Cela comprend la supervision de la détection et de la gestion des risques de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes</p>

Fréquence à laquelle les enjeux liés au climat sont inscrits à l'ordre du jour des réunions	Mécanismes de gouvernance dans lesquels sont intégrés les enjeux liés au climat	Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration	Veuillez préciser
			d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques et la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Ce cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques. Ce comité examine également les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, y compris l'ajout d'un énoncé qualitatif faisant référence aux changements climatiques en 2020 et d'une mesure de risque clé relative à l'appétit pour le risque concernant les éléments d'actif liés au carbone à compter de l'exercice 2021. Le Comité d'évaluation des risques se réunit huit fois par an.

C1.1d

(C1.1d) Votre organisation compte-t-elle au moins un membre du conseil d'administration qui possède des compétences en matière d'enjeux liés au climat?

Des membres du conseil d'administration ont des compétences en matière d'enjeux liés au climat	
Rangée 1	Oui

C1.2

(C1.2) Indiquez les postes de direction les plus élevés ou les comités responsables de la gestion des enjeux liés au climat.

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)	Ligne hiérarchique	Responsabilité	Portée de la responsabilité	Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés au climat
Chef, Gestion des risques	Ligne hiérarchique du chef de la direction	Autre (veuillez préciser) Assurer la surveillance et l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation, faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques (y compris les risques environnementaux et sociaux, dont les changements climatiques font partie), élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos propres activités	Annuellement

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)	Ligne hiérarchique	Responsabilité	Portée de la responsabilité	Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés au climat
Autre haut dirigeant – veuillez préciser Conseiller général	Ligne hiérarchique du chef de la direction	Évaluation et gestion des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos propres activités	À mesure que des questions importantes se posent
Chef de la durabilité	Ligne hiérarchique de la durabilité / responsabilité sociétale	Évaluation et gestion des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos activités d'investissement Risques et occasions liés à nos propres activités	Semestriellement
Conseil de la durabilité	Autre (veuillez préciser) Forum des dirigeants sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) composé de membres du comité de direction	Évaluation et gestion des risques et des possibilités liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos propres activités	À mesure que des questions importantes se posent
Autre (veuillez préciser) Conseiller spécial du chef de la direction sur les questions ESG	Autre (veuillez préciser) Stratégie – Ligne hiérarchique du chef de la stratégie et des opérations	Évaluation et gestion des risques et des possibilités liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos activités d'investissement	À mesure que des questions importantes se posent

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)	Ligne hiérarchique	Responsabilité	Portée de la responsabilité	Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés au climat
			Risques et occasions liés à nos propres activités	
Chef de la direction	Relève directement du Conseil d'administration	Autre (veuillez préciser) Approbation annuelle des cibles climatiques du portefeuille de BMO.	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos propres activités	Annuellement
Chef des finances	Ligne hiérarchique du chef de la direction	Autre (veuillez préciser) Responsable des contrôles et méthodes de communication de l'information de l'organisation	Risques et occasions liés à nos propres activités	Annuellement
Autre haut dirigeant – veuillez préciser Chef de la stratégie et des opérations	Ligne hiérarchique du chef de la direction	Évaluation et gestion des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires	À mesure que des questions importantes se posent
Autre haut dirigeant – veuillez préciser Chefs des groupes d'exploitation	Ligne hiérarchique du chef de la direction	Évaluation et gestion des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires	À mesure que des questions importantes se posent
Conseil de la durabilité	Autre (veuillez préciser) Le Conseil de la durabilité est composé de cadres dirigeants des secteurs d'activité et des Services d'entreprise à	Évaluation des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos services bancaires Risques et occasions liés à nos activités d'investissement	À mesure que des questions importantes se posent

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)	Ligne hiérarchique	Responsabilité	Portée de la responsabilité	Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés au climat
	l'échelle de l'organisation.		Risques et occasions liés à nos propres activités	
Directeur, Gestion des risques	Autre (veuillez préciser) Le Comité de gestion des risques est présidé par le chef de la gestion globale des risques.	Gestion des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos propres activités	À mesure que des questions importantes se posent
Chef des placements	Investissement – Ligne hiérarchique du chef des placements	Évaluation des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos activités d'investissement	Ne fait pas l'objet d'un rapport à l'intention du Conseil d'administration
Comité de placement	Autre (veuillez préciser) Le Comité de placement supervise les activités d'investissement responsable et approuve les politiques et les approches liées à l'investissement responsable.	Évaluation des risques et des occasions liés au climat	Risques et occasions liés à nos activités d'investissement	Ne fait pas l'objet d'un rapport à l'intention du Conseil d'administration

C1.3

(C1.3) Mettez-vous en œuvre des mesures incitatives pour la gestion des enjeux liés au climat, par exemple, des cibles à atteindre?

	Indiquez les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux liés au climat.	Commentaire
Rangée 1	Oui	

C1.3a

(C1.3a) Fournissez des précisions sur les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux liés au climat (sans nommer qui que ce soit).

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Types de mesures incitatives	Activité faisant l'objet de mesures incitatives	Commentaire
Directeur, Réduction des émissions	Récompense pécuniaire	Projet de réduction de la consommation d'énergie	Les projets de réduction de la consommation d'énergie font partie du mandat des directeurs, Réduction des émissions et, par conséquent, influencent les décisions liées à la prime d'incitation au rendement annuelle.
Directeur, Gestion des installations	Récompense pécuniaire	Projet de réduction de la consommation d'énergie	Les projets de réduction de la consommation d'énergie font partie du mandat des directeurs, Gestion des installations et, par conséquent, influencent les décisions liées à la prime d'incitation au rendement annuelle.
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Cible d'efficacité énergétique	<p>Une partie importante de la rémunération des dirigeants, y compris le chef de la direction, est une rémunération variable sous forme de primes d'incitation à court, à moyen et à long terme. Le montant attribué pour chaque prime d'incitation est établi en pourcentage de la rémunération variable totale, selon le niveau du dirigeant.</p> <p>L'ensemble de la rémunération variable – primes d'incitation à court, à moyen et à long terme – est attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement de la Banque et du groupe d'exploitation, ainsi que des objectifs de rendement individuels. Les objectifs financiers représentent 75 % de la rémunération variable des dirigeants. Nous évaluons le rendement de la Banque et du groupe d'exploitation par rapport à des objectifs financiers difficiles à atteindre qui comprennent le rendement des capitaux propres, la croissance du bénéfice par action et le ratio d'efficience.</p>

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Types de mesures incitatives	Activité faisant l'objet de mesures incitatives	Commentaire
			Ces mesures sont influencées par la rentabilité de l'unité d'affaires, qui s'accroît grâce à la saisie des occasions d'affaires associées à la transition vers une économie carboneutre, ainsi qu'à la prise de mesures de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.
Directeur de l'unité d'affaires	Récompense pécuniaire	Cible d'efficacité énergétique	Le rendement des directeurs d'une unité d'affaires est évalué en fonction de la rentabilité de leur champ de responsabilité. Leur contribution à l'amélioration de la productivité de BMO et, plus précisément, à la réduction des dépenses est aussi évaluée. Leurs contributions en matière d'ESG sont également prises en compte. La réduction de la consommation d'énergie est l'un des moyens sur lesquels mise BMO pour réduire les dépenses qui contribuent aussi à l'atteinte des taux de réduction ciblés d'émissions de gaz à effet de serre.
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Autre (veuillez préciser) La raison d'être et les objectifs stratégiques de BMO, y compris l'Ambition carboneutralité de BMO et les engagements connexes, et notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone	La durabilité est imbriquée dans notre stratégie; pierre d'assise de la raison d'être de la Banque, elle a sa place dans la structure de rémunération de nos dirigeants. Vingt-cinq pour cent de la rémunération variable de ces derniers est liée à la réalisation des engagements associés à notre raison d'être et à l'atteinte de nos objectifs stratégiques ou non financiers. Chaque année, nous assimilons les facteurs ESG à ces engagements associés à notre raison d'être et à ces objectifs stratégiques, ainsi qu'aux objectifs individuels de nos dirigeants, afin de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion. Cette approche est au cœur de la mise en œuvre de notre stratégie et de la

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Types de mesures incitatives	Activité faisant l'objet de mesures incitatives	Commentaire
			réalisation de nos engagements audacieux en faveur d'une économie florissante, d'un avenir durable et d'une société inclusive.

C-FS1.4

(C-FS1.4) Votre organisation offre-t-elle à ses employés un régime de retraite lié à l'emploi qui intègre les critères ESG, y compris ceux sur les changements climatiques?

	Régime de retraite lié à l'emploi qui intègre les critères ESG, y compris ceux sur les changements climatiques	Décrivez la façon dont les fonds du régime de retraite sont sélectionnés et la façon dont votre organisation veille à ce que les critères ESG soient intégrés
Rangée 1	Oui, parmi les options de placement	Au Canada, les employés qui participent à des régimes à cotisation déterminée ont la possibilité de choisir une option d'actions mondiales, qui est un fonds géré activement et axé sur la durabilité mondiale. Les critères ESG sont intégrés de la façon suivante : i) éviter les sociétés dont les pratiques d'affaires sont dommageables ou non durables; ii) investir dans des sociétés qui contribuent de façon positive à la société et à l'environnement; iii) mobiliser la direction pour encourager la gestion des enjeux ESG au moyen des meilleures pratiques. Aux États-Unis, l'option de placement par défaut du régime est le fonds du cycle de vie, qui ne met pas l'accent sur les facteurs ESG pour le moment. Au Royaume-Uni, l'option par défaut est une combinaison de fonds qui comportent une composante ESG minimale, et les employés ont la possibilité de choisir des fonds qui intègrent des critères ESG.

C2. Risques et occasions

C2.1

(C2.1) Votre organisation a-t-elle mis en place un processus de détermination, d'évaluation et de réponse aux risques et occasions liés au climat?

Oui

C2.1a

(C2.1a) Comment votre organisation définit-elle les horizons à court, à moyen et à long terme?

	De (ans)	À (ans)	Commentaire
Court terme	0	1	
Moyen terme	1	3	
Long terme	3	20	

C2.1b

(C2.1b) Comment votre organisation définit-elle les incidences financières ou stratégiques notables sur ses activités?

BMO définit les incidences financières notables comme les incidences qui influeraient sur sa capacité de réaliser ses priorités stratégiques ou d'atteindre ses objectifs de rendement financier et de durabilité. Ces incidences varient selon la nature du risque et selon qu'ils sont liés à ses activités avec les clients ou à ses propres activités. Par exemple, en ce qui concerne les transactions d'octroi de crédit aux clients, les incidences notables comprennent toute incidence défavorable sur le levier d'exploitation d'une entreprise qui empêcherait cette dernière d'honorer ses engagements financiers envers nous.

C2.2

(C2.2) Décrivez les processus de détermination, d'évaluation et de réponse aux risques et occasions liés au climat mis en place par votre organisation.

Étape(s) de la chaîne de valeur couverte(s)

Opérations directes

Processus de gestion des risques

Un processus précis de gestion des risques liés au climat

Fréquence de l'évaluation

Plus d'une fois par année

Horizon(s) couvert(s)

Court terme

Moyen terme

Description du processus

L'évaluation du risque climatique fait partie du cadre complet de gestion du risque immobilier de BMO, décrit ci-dessous.

Nous évaluons les risques inhérents et résiduels liés aux effets néfastes des changements climatiques (ex., phénomènes météorologiques extrêmes) sur nos biens immobiliers à l'échelle mondiale. Grâce à ces évaluations, nous avons pu confirmer que des contrôles internes suffisants sont en place pour gérer tout risque climatique physique repéré et que ces contrôles seraient efficaces pour prévenir ou réduire au minimum toute incidence potentielle sur nos opérations. Les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence et les plans de continuité des activités font partie des contrôles internes.

En 2021, BMO a analysé l'ensemble du territoire où il est présent au Canada, et qui se compose d'environ 900 succursales, afin de déterminer l'exposition aux inondations, aux feux de forêt, aux vents causant des dommages et au risque de tremblements de terre. Le même exercice a été réalisé pour l'exposition aux feux de forêt, aux vents causant des dommages et aux tremblements de terre pour les 500 succursales du territoire où l'organisation exerce ses activités aux États-Unis.

En outre, nous sommes conscients que notre exposition aux risques opérationnels liés à notre utilisation des ressources pourrait être accrue par les risques physiques et de transition qui sont liés au climat. Par exemple, la modification des régimes climatiques et des politiques relatives au climat pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation associés à l'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos installations. Nous gérons notre consommation d'énergie dans le cadre de projets d'économie d'énergie tels que la mise à niveau des dispositifs d'éclairage, des systèmes de chauffage et de climatisation (CVC) et des contrôles. Si la durée utile de nos actifs (ex., équipements de CVC) est compromise, nous modifions nos prévisions de dépenses d'investissement. Nous surveillons sur une base continue la venue de nouvelles taxes sur les combustibles ou l'énergie ou de nouveaux règlements sur la tarification du carbone qui pourraient avoir une incidence sur nos frais d'exploitation; cette surveillance est possible grâce à notre groupe interne de gestion des risques, à la rétroaction de nos fournisseurs de services de gestion des installations et à notre participation aux associations sectorielles.

BMO a également mis en place des programmes de surveillance trimestrielle des risques, et les risques liés au climat font partie des risques qui font l'objet d'une surveillance.

Exemple – risques physiques :

En collaboration avec l'équipe Science des données et intelligence artificielle??? et son partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a conçu une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, notamment la température, les précipitations, les inondations, les feux de

forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol, etc. La plateforme quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. À l'aide de cette plateforme, nous avons évalué le risque d'inondation pour les succursales de la Banque et faisons progresser l'analyse des risques et les occasions pour les secteurs d'activité prioritaires. Des plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence et des plans de continuité des activités sont en place pour répondre aux inondations. En 2022, nous prévoyons effectuer une simulation de crise climatique pour notre portefeuille de prêts hypothécaires canadiens.

Étape(s) de la chaîne de valeur couverte(s)

En amont

Processus de gestion des risques

Un processus précis de gestion des risques liés au climat

Fréquence de l'évaluation

Plus d'une fois par année

Horizon(s) couvert(s)

Court terme

Moyen terme

Description du processus

Les changements qui s'opèrent dans les régimes climatiques et les politiques relatives au climat peuvent aussi avoir des répercussions sur les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement de nos fournisseurs. Ces derniers pourraient choisir de faire payer ces frais à leurs clients, ce qui pourrait faire augmenter nos coûts d'achat. Conformément à son Code de conduite à l'intention des fournisseurs, le Programme de consommation durable du matériel de BMO tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de durabilité et de gestion des risques, notamment des risques liés aux changements climatiques. Nous utilisons un processus rigoureux de sélection des fournisseurs pour déterminer les risques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur notre organisation. Les demandes de proposition comprennent un ensemble complet de questions sur la durabilité qui visent à comprendre leurs pratiques en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Les outils de données sur les risques environnementaux et sociaux que nous utilisons, comme RepRisk, nous permettent de mieux surveiller les problèmes environnementaux et sociaux qui touchent notre chaîne d'approvisionnement. La participation au programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP nous aide à comprendre le risque climatique dans notre chaîne d'approvisionnement. En 2021, certains de nos principaux fournisseurs ont été sollicités dans le cadre du programme. Ils ont communiqué de l'information sur leurs émissions de GES et sur leur façon de gérer les risques et les occasions liés au climat. En 2022, nous avons doublé le nombre de fournisseurs sollicités dans le cadre du programme.

C2.2a

(C2.2a) Quels types de risques sont pris en considération au moment de l'évaluation des risques liés au climat de votre organisation?

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
Réglementation actuelle	Risque pertinent, toujours inclus	<p>La réglementation actuelle, y compris la tarification du carbone dans les territoires où BMO et ses clients exercent leurs activités, est prise en compte dans l'évaluation des risques climatiques auxquels nos propres activités et celles de nos clients sont exposées. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant des politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de carbone, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions. Concernant les risques qui découlent de ses propres activités, BMO surveille les taxes actuelles sur les combustibles ou l'énergie et les règlements actuels sur la tarification du carbone et évalue l'incidence que cela pourrait avoir sur ses frais d'exploitation en fonction d'une analyse de sa propre consommation d'énergie et de ses émissions. Pour ce qui est de la tarification du carbone imposée à nos clients, le cadre de gestion globale des risques de BMO prévoit la détermination et l'évaluation des stratégies de nos clients à l'égard des changements climatiques, leurs plans de réduction des émissions de carbone, la qualité de l'information relative aux changements climatiques qu'ils communiquent et leur disposition à se conformer aux changements à la réglementation portant sur le climat.</p> <p>En 2021, BMO a procédé à une analyse de scénarios de ses portefeuilles du secteur du pétrole et du gaz et de ceux de Londres du secteur des mines et métaux afin d'explorer les vulnérabilités climatiques et d'améliorer notre résilience et notre compréhension des risques liés au climat, et de compléter les apprentissages tirés des exercices d'analyse de scénarios précédents. Les risques liés à la transition comprenaient le risque lié aux politiques découlant de la tarification du carbone, le risque réglementaire ayant une incidence sur les exigences en matière d'efficacité énergétique, le risque de marché découlant de changements dans les préférences des consommateurs et de l'abandon des combustibles fossiles.</p> <p>L'analyse de scénarios climatiques tient compte de l'incidence potentielle de la tarification du carbone.</p>
Nouvelle réglementation	Risque pertinent, toujours inclus	<p>La nouvelle réglementation est susceptible d'avoir une incidence sur les frais d'exploitation de BMO et sur ceux de ses clients. L'équipe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer,</p>

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
		<p>d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations sur les questions de nature juridique et réglementaire.</p> <p>De plus, à mesure que les organismes de réglementation nationaux et internationaux émettent des déclarations, publient des plans et des perspectives stratégiques et donnent des conseils sur les principes ou les lignes directrices proposés pour la gestion efficace du risque financier lié au climat, ils fournissent des indications annonciatrices de ce que seront les attentes réglementaires futures à l'égard des grandes banques. L'équipe Gestion globale des risques et du portefeuille de BMO surveille, diffuse et gère ces changements et ces signaux relatifs à la réglementation, selon le cas.</p> <p>Par son adhésion et sa participation active à plusieurs associations commerciales (p. ex., l'Association des banquiers canadiens, le Bank Policy Institute, l'Institute of International Finance, l'Institute of International Bankers, la Risk Management Association des États-Unis???, l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Partnership for Carbon Accounting Financials, etc.), BMO se tient au courant des changements apportés aux politiques et aux lois dans les territoires où il exerce ses activités, en plus d'exprimer son point de vue sur les attentes réglementaires proposées. Le cadre de gestion globale des risques de BMO prévoit la détermination et l'évaluation des stratégies de nos clients à l'égard des changements climatiques, leurs plans de réduction des émissions de carbone, la qualité de l'information relative aux changements climatiques qu'ils communiquent et leur disposition à se conformer aux changements à la réglementation portant sur le climat.</p> <p>L'analyse de scénarios climatiques tient compte de l'incidence potentielle de la tarification du carbone.</p> <p>En 2021, BMO a procédé à une analyse de scénarios de ses portefeuilles du secteur du pétrole et du gaz et de ceux de Londres du secteur des mines et métaux afin d'explorer les vulnérabilités climatiques et d'améliorer notre résilience et notre compréhension des risques liés au climat, et de compléter les apprentissages tirés des exercices d'analyse de scénarios précédents. Les risques liés à la transition comprenaient le risque lié aux politiques découlant de la tarification du carbone, le risque réglementaire ayant une incidence sur les exigences en matière d'efficacité énergétique, le risque de marché découlant de changements dans les préférences des consommateurs et de l'abandon des combustibles fossiles.</p>

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
Technologie	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Le risque technologique comprend le risque que le remplacement de produits existants par des options à faibles émissions puisse influer sur le risque de crédit associé aux clients des secteurs à fortes émissions de carbone. Leurs revenus pourraient subir les effets de technologies nouvelles et émergentes, qui pourraient perturber le système économique existant et modifier la demande de certains produits, services et marchandises.</p> <p>Nous avons mis en œuvre des directives de financement pour faire face aux risques environnementaux dans certains secteurs d'activité, et nous exerçons une diligence accrue lors de transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans un secteur sujet aux risques liés à l'environnement. Nous faisons également des efforts pour comprendre les stratégies retenues par les emprunteurs pour s'adapter aux changements climatiques et les atténuer.</p> <p>Dans le cadre de l'analyse de scénarios climatiques, le risque technologique peut être pris en compte sur une base qualitative. En 2019, BMO a mené un projet pilote d'analyse de scénarios visant à tester la résilience aux effets des scénarios de transition climatique chez une sélection de contreparties en amont des industries pétrolière et gazière. L'analyse des scénarios portait sur les risques de transition liés aux politiques, à la technologie et au marché.</p>
Juridique	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Nous pourrions être exposés à un risque accru de conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à des frais éventuels de litige et de responsabilité. À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et de surveillance des services financiers sont en train d'établir des principes relatifs à la gestion du risque financier lié au climat, que nous prendrons en considération alors que nous continuons à intégrer le risque climatique à notre cadre de gestion globale des risques. Des risques juridiques et réglementaires pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO et de ses clients en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de leur communication de l'information sur ces questions.</p>
Marché	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Le risque de marché pourrait se ressentir de l'effet des risques de transition et des risques physiques sur les conditions du marché, notamment sur le prix des actions et des produits de base, ce qui pourrait accroître le risque de perte dans nos portefeuilles de négociation et de prise ferme. Tout effet négatif serait pris en compte et atténué par les processus de surveillance des limites et</p>

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
		<p>le cadre de gestion des risques existants. Dans son approche d'intégration des facteurs ESG, BMO Gestion mondiale d'actifs considère les changements climatiques comme un risque lié aux placements.</p> <p>Le risque de marché et l'incidence potentielle de la hausse des coûts des intrants sont pris en compte dans l'analyse de scénarios. En 2021, BMO a procédé à une analyse de scénarios de ses portefeuilles du secteur du pétrole et du gaz et de ceux de Londres du secteur des mines et métaux afin d'explorer les vulnérabilités climatiques et d'améliorer notre résilience et notre compréhension des risques liés au climat, et de compléter les apprentissages tirés des exercices d'analyse de scénarios précédents. Les risques liés à la transition comprenaient le risque lié aux politiques découlant de la tarification du carbone, le risque réglementaire ayant une incidence sur les exigences en matière d'efficacité énergétique, le risque de marché découlant de changements dans les préférences des consommateurs et de l'abandon des combustibles fossiles.</p>
Réputation	Risque pertinent, toujours inclus	<p>De plus en plus, les investisseurs, les clients et les parties prenantes demandent aux institutions financières de jouer un rôle clé dans la gestion des risques et des répercussions liés au climat. Notre façon de gérer les risques et les occasions liés au climat et de communiquer l'information à leur sujet pourrait entraîner des risques de réputation nouveaux ou accrus pour la Banque. Des risques de réputation peuvent aussi survenir indirectement, car les parties prenantes cherchent à tenir les banques responsables du financement des clients considérés comme étant à l'origine des répercussions négatives des changements climatiques.</p>
Physique aigu	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Les risques physiques comprennent les changements physiques touchant la planète, y compris des conditions météorologiques extrêmes, des inondations ou d'autres incidences des changements climatiques, qui pourraient se répercuter sur nos activités. Ces risques potentiels existent pour toutes les institutions financières, y compris BMO, non seulement par rapport à nos propres activités, mais aussi par l'exposition de nos clients à ces risques.</p> <p>Nous sommes confrontés à des risques découlant de phénomènes environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux incontrôlés, les tremblements de terre et les ouragans et autres tempêtes. Ces phénomènes pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse de notre bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent</p>

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
		<p>à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les dispositions que nous avons prises à l'égard de la gestion de la continuité des opérations nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.</p> <p>En collaboration avec des partenaires externes, l'équipe Science des données et intelligence artificielle de BMO et l'Institut pour le climat de BMO ont élaboré une plateforme d'analyse climatique. Au moyen de cette plateforme, nous avons évalué les risques d'inondation des succursales de la Banque.</p>
Physique chronique	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Les risques physiques comprennent les changements physiques touchant la planète, y compris des conditions météorologiques extrêmes, des inondations ou d'autres incidences des changements climatiques, qui pourraient se répercuter sur nos activités. Ces risques potentiels existent pour toutes les institutions financières, y compris BMO, non seulement par rapport à nos propres activités, mais aussi par l'exposition de nos clients à ces risques.</p> <p>L'incidence des inondations chroniques sur la valeur des propriétés a été prise en compte dans l'analyse des scénarios liés à l'immobilier commercial de 2020. Nous avons également évalué l'incidence des hausses de température sur les rendements agricoles.</p>

C-FS2.2b

(C-FS2.2b) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés au climat?

		Nous évaluons l'exposition du portefeuille.
Services bancaires (banque)		Oui
Investissements (gestion d'actifs)		Oui

C-FS2.2c

(C-FS2.2c) Décrivez la façon dont vous évaluez l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés au climat.

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
Services bancaires (banque)	Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation	100	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Analyse de scénarios Autre (veuillez préciser) Mesures clés du risque, analyse des émissions financières et établissement de cibles	Nous en avons effectué une analyse sectorielle qualitative afin d'évaluer notre exposition aux secteurs sujets aux risques liés au climat. Elle couvre la totalité du portefeuille de crédit et détermine les secteurs qui sont principalement exposés aux risques physiques, aux risques liés à la transition, à la fois aux risques physiques et aux risques de transition, ou qui ne sont exposés à aucun risque important lié au climat. Nous avons également effectué trois types d'analyses quantitatives dans une sélection de portefeuilles de prêts de BMO : 1) Éléments d'actif liés au carbone

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					<p>Nous avons déterminé que le crédit que nous avons octroyé en 2021 à des éléments d'actif liés au carbone est d'environ 8,9 milliards de dollars et qu'il représente environ 1,9 % de notre portefeuille de crédit total. L'analyse des éléments d'actif liés au carbone mesure la valeur du solde net des prêts et acceptations liés aux secteurs pétrolier et gazier et des services publics en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants</p>

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets. Notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone est en baisse depuis 2019, en raison des décisions stratégiques de la Banque en matière de répartition du capital et d'établissement des priorités quant aux occasions. Nous avons mis en œuvre ce processus en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et l'avons intégré comme mesure clé

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					<p>dans notre cadre d'appétit pour le risque avec des seuils de tolérance au risque.</p> <p>2) Émissions financées et établissement de cibles</p> <p>Nous avons analysé les émissions financées et établi des cibles de décarbonisation du portefeuille en fonction de notre ambition de carboneutralité pour nos portefeuilles de prêts liés aux industries pétrolière et gazière en amont et à la production d'électricité, ainsi que pour nos portefeuilles de prêts automobiles aux particuliers. Nous avons déterminé que l'intensité carbonique des champs d'application 1 et 2 de notre portefeuille de prêts aux</p>

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					industries pétrolière et gazière en amont est de 5,3 t éq. CO2/TJ, et nous visons une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030. L'empreinte carbone du champ d'application 3 de notre portefeuille de prêts aux industries pétrolière et gazière en amont est de 38 914 kt éq. CO2 et nous visons une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030. L'intensité carbonique du champ d'application 1 de notre portefeuille de prêts liés à la production d'électricité au Canada est de 0,11 ttCO2/MWh, et nous visons une intensité de 0,06 tCO2/MWh d'ici

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						2030, ce qui équivaut à une réduction de 45 % et correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable. La part des nouveaux prêts octroyés pour des véhicules à zéro émission dans notre portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers s'élève à 5,9 %, et nous visons à ce que, d'ici 2035, la totalité des nouveaux prêts pour les nouveaux véhicules légers et les fourgonnettes au Canada soient pour des véhicules à zéro émission. Nous croyons que l'innovation liée aux produits offre des occasions de soutenir nos clients dans leur parcours de décarbonisation et nous avons l'ambition d'être le principal partenaire

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. 3) Analyse de scénarios BMO a élaboré un cadre d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'explorer les vulnérabilités propres au climat et d'améliorer sa résilience aux risques climatiques et sa compréhension de ceux-ci, conformément aux recommandations du GIFCC. Ce programme comprend l'évaluation des risques de transition et des risques physiques, lorsqu'ils sont présents et potentiellement importants, pour un éventail de portefeuilles sujets aux risques climatiques et nous continuerons à

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					élargir les analyses à l'échelle des secteurs et des types de risque, conformément aux politiques internes et aux exigences réglementaires applicables. L'utilisation de l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques liés au climat est relativement nouvelle et évolue rapidement. Notre approche d'analyse de ces scénarios évoluera de concert avec l'amélioration des techniques de modélisation et la disponibilité accrue des données, à mesure que nous approfondirons nos connaissances sur les répercussions climatiques et continuerons de prendre en considération des scénarios

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					<p>climatiques complets. Cela nous aidera à cerner les risques financiers les plus importants, en plus de pouvoir orienter notre stratégie d'affaires en matière de changements climatiques à l'avenir. Nous avons mené des projets pilotes d'analyse de scénarios dans certains secteurs sujets aux risques climatiques de notre portefeuille de prêts, notamment les secteurs pétrolier et gazier en amont, de l'immobilier commercial, de l'immobilier résidentiel, de l'agriculture, ainsi que des mines et des métaux.</p> <p>En 2021, nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques afin de</p>

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						<p>déterminer comment l'analyse de scénarios peut appuyer notre évaluation des occasions et des risques. Le groupe de travail comprend des représentants de la Gestion globale des risques et du portefeuille, de l'équipe Durabilité, de l'Institut pour le climat de BMO, du groupe Technologie et opérations, des Études économiques et des groupes d'exploitation. Il vise à favoriser l'uniformité de la conception et à mettre en œuvre un programme reproduitible d'analyse de scénarios climatiques en tirant parti des capacités existantes de simulation de crise et en y ajoutant une expertise propre au climat. Cette</p>

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						approche générera des évaluations quantitatives des risques physiques et de transition dans certains secteurs et, au fil du temps, à l'échelle de toute l'entreprise. Lorsqu'il est difficile de réaliser l'analyse quantitative, nous nous efforçons d'intégrer des superpositions qualitatives. Les apprentissages tirés des projets pilotes précédents et de l'évolution des pratiques sectorielles sont utilisés pour orienter ce travail et élargir l'analyse à d'autres secteurs.
Investissements (gestion d'actifs)	Un processus de gestion propre aux risques liés aux changements climatiques	13	Qualitatif et quantitatif	Court terme	Outils et méthodes internes	La couverture du portefeuille est calculée en tant que total des fonds d'investissement responsable portant la bannière de BMO ou fonds intégrés, à l'exclusion des fonds

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					<p>de fonds et des fonds négociés en bourse (FNB) d'investissement responsable portant la bannière de BMO ou fonds intégrés. En avril 2022, ces fonds représentaient environ 13 % de nos actifs.</p> <p>Notre approche varie en fonction de la catégorie d'actif. Les actions et les titres à revenu fixe cotés en bourse représentent la plus grande partie de notre actif sous gestion total.</p> <p>Différentes approches s'appliquent aux solutions non traditionnelles et aux solutions multiactifs.</p> <p>BMO Gestion mondiale d'actifs a conçu un outil exclusif d'intégration des facteurs ESG, qui est mis à la disposition des gestionnaires de fonds qui</p>

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					investissent dans les catégories d'actif pertinentes (actions cotées en bourse et titres de créance). Cet outil évalue les données ESG de tiers pondérées en fonction de leur importance dans différents secteurs, et leur attribue une cote. L'outil fournit une estimation de l'intensité carbonique des sociétés par rapport à leurs pairs du secteur et peut signaler celles dont les données sont nettement supérieures à la moyenne du secteur. Ces données sont combinées à des renseignements exclusifs, y compris en ce qui a trait à nos activités de mobilisation des entreprises et l'exercice de notre droit de vote, afin de produire des

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						<p>rapports à l'intention des gestionnaires de fonds.</p> <p>Cet outil est à la disposition de tous nos directeurs de portefeuille internes.</p> <p>Par ailleurs, certaines équipes de placement cherchent des occasions d'investir dans des sociétés qui peuvent contribuer à des solutions, que ce soit dans le cadre de la transition vers une énergie à faibles émissions de carbone ou de la gestion des incidences physiques des changements climatiques. Nos stratégies d'actions fondamentales visent notamment les entreprises de solutions de gestion de l'eau, les fournisseurs de véhicules électriques et les promoteurs de</p>

Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
					projets d'énergie renouvelable. Nous avons également élaboré des outils et des mesures d'analyse climatique pour appuyer notre ambition d'atteindre la carboneutralité pour tous nos actifs d'ici 2050 ou avant.

C-FS2.2d

(C-FS2.2d) Dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, votre organisation tient-elle compte des renseignements relatifs aux changements climatiques qui concernent ses clients et entités émettrices?

	Nous tenons compte des renseignements relatifs aux changements climatiques
Services bancaires (banque)	Oui
Investissements (gestion d'actifs)	Oui

C-FS2.2e

(C-FS2.2a) Indiquez les renseignements relatifs aux changements climatiques qui concernent les clients et entités émettrices dont votre organisation tient compte dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, ainsi que la façon dont ils influencent la prise de décisions.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de renseignements relatifs aux changements climatiques pris en compte

- Données sur les émissions
- Objectifs de réduction des émissions
- Plans de transition climatique
- Divulgation de l'information du GFCI

Processus d'obtention des renseignements

- Directement auprès du client ou de l'entité émettrice
- Fournisseur de données
- Sources de données publiques

Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques

- Énergie
- Services publics
- Autre (veuillez préciser)
 - Industrie minière, autres secteurs définis comme sujets aux risques liés à l'environnement

Expliquez comment ces relatifs aux changements climatiques influencent votre prise de décision

Notre nouvelle politique générale Gestion du risque environnemental et social approuvée par le Conseil d'administration décrit les attentes de ce dernier à l'égard de l'intégration, par la Banque, des facteurs de risque environnementaux et sociaux dans l'ensemble du cadre de gestion globale des risques, y compris en ce qui concerne la gouvernance des risques, à toutes les étapes du cycle de la gestion des risques; la politique est appuyée par le modèle opérationnel à trois points de contrôle de la Banque, ainsi qu'il est étayé par la culture du risque de la Banque. Applicable à tous les employés de BMO et de ses filiales à l'échelle mondiale, la politique est fondamentale pour le travail de la Banque en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Afin d'évaluer et de gérer des risques climatiques qui découlent des relations avec les clients, nous suivons des lignes directrices internes qui résument la portée des risques environnementaux et sociaux et mettons en place des procédures, notamment en matière de diligence accrue à l'égard des clients qui exercent leurs activités dans des secteurs sujets aux risques liés à l'environnement, qui nous permettent de déterminer l'ampleur de notre exposition à ces risques. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur l'emprunteur et ses activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. Nous faisons également des efforts pour comprendre les stratégies retenues par les emprunteurs pour s'adapter aux changements climatiques et les atténuer. Nous avons lancé des outils d'évaluation de la cote de risque environnemental et social pour les secteurs du pétrole, des services publics, de la production d'électricité et de l'exploitation minière. Ces outils comprennent le développement de la compréhension

des rapports des clients sur le climat, la quantification des GES et l'évaluation des risques physiques et de transition.

Depuis 2005, BMO figure parmi les signataires des Principes de l'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour détecter, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent aux transactions qui relèvent de son champ d'application.

Pour le calcul de notre principale mesure du risque lié à l'octroi de crédit aux éléments d'actif liés au carbone, nous obtenons des renseignements au niveau de l'emprunteur pour les clients du secteur de la production d'électricité afin de déterminer la proportion de leurs activités liées à la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Les emprunteurs sont évalués en fonction des seuils de tolérance au risque pour les éléments d'actif liés au carbone et de la cible de BMO en matière d'émissions financées pour la production d'électricité au Canada, soit une intensité carbonique du portefeuille canadien de 0,06 tCO2/MWh d'ici 2030 qui correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable.

Pour le calcul des émissions financées par la Banque, les données sur les émissions sont obtenues auprès de fournisseurs de données et de sources de données publiques. Les bases de référence des émissions financées et les calculs annuels aident BMO à déterminer les cibles de décarbonisation appropriées du portefeuille et à orienter l'élaboration de stratégies et de mesures pour progresser vers ces cibles.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Type de renseignements relatifs aux changements climatiques pris en compte

Données sur les émissions
Objectifs de réduction des émissions
Plans de transition climatique

Processus d'obtention des renseignements

Directement auprès du client ou de l'entité émettrice
Fournisseur de données
Sources de données publiques

Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques

Autre (veuillez préciser)
Tous les secteurs

Expliquez comment ces relatifs aux changements climatiques influencent votre prise de décision

BMO Gestion mondiale d'actifs s'est engagée à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers, qui vise à atteindre la carboneutralité pour tous les actifs sous gestion d'ici 2050.

Nous demandons des renseignements sur les changements climatiques aux sociétés émettrices par l'intermédiaire de la mobilisation directe et du CDP, ainsi que d'autres initiatives de communication de l'information, y compris le programme Climate Action 100+ (CA100+), les initiatives Transition Pathway Initiative (TPI) et Science-based Targets Initiative (SBTI), de même qu'à des fournisseurs de données comme MSCI.

BMO Gestion mondiale d'actifs a mis au point un outil exclusif d'alignement sur la carboneutralité qui tire parti de ces sources de données pour évaluer les cibles de carbone, le rendement (progrès, intensité relative), la portée des divulgations, la stratégie climatique, la gouvernance et la gestion des risques d'une société émettrice.

Cet outil, fondé sur le cadre de placement carboneutre de la Paris Aligned Investment Initiative (PAII), est utilisé pour orienter notre exposition au carbone et nos progrès vers la carboneutralité, ainsi que pour repérer les occasions de mobilisation accrue.

L'utilisation de l'outil est actuellement axée sur certains fonds à gestion active et une approche uniforme est appliquée à toutes les catégories d'actif. Nous avons décidé de nous concentrer d'abord sur les portefeuilles à gestion active, car les actions cotées en bourse présentent les renseignements les plus complets sur les émissions de carbone et les méthodes d'analyse comparative les plus acceptées. Nous nous attendons à intégrer d'autres considérations propres au secteur et à élargir nos capacités d'analyse à mesure que des directives sectorielles seront élaborées.

C2.3

(C2.3) Avez-vous relevé des risques inhérents aux changements climatiques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?

Oui

C2.3a

(C2.3a) Donnez des précisions sur les risques relevés qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.

Identificateur

Risque 1

À quel endroit de la chaîne de valeur le facteur de risque intervient-il?

Portefeuille des services bancaires

Type de risque et principal facteur de risque lié au climat

Nouvelle réglementation

Mécanismes de tarification du carbone

Principale incidence financière potentielle

Risque de crédit accru

Mise en correspondance entre le type de risques climatiques et la classification du risque du secteur des services financiers traditionnels

Risque de crédit

Description propre à l'organisation

Les risques liés au climat pourraient avoir un effet sur notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils touchent les revenus, les coûts ou l'accès au capital de nos clients, et que ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de carbone. Leurs revenus pourraient subir les effets de technologies nouvelles et émergentes, qui pourraient perturber le système économique et modifier la demande de certains produits, services et marchandises.

Horizon temporel

Moyen terme

Degré de probabilité

Aussi probable qu'improbable

Ampleur de l'incidence

Moyenne à faible

Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Explication de l'incidence financière chiffrée

L'incidence n'a pas été quantifiée financièrement.

Coût de la réponse au risque

Description de la réponse et explication du calcul du coût

BMO a élaboré un cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux en intégrant les considérations relatives aux risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques) aux politiques et procédures existantes à mesure qu'elles surviennent. En 2020, nous avons mis à jour plusieurs directives de financement pour nous attaquer aux risques environnementaux, comme les changements climatiques. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la compréhension des répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, l'adaptation aux changements climatiques et les stratégies d'atténuation. Nous exerçons une diligence raisonnable accrue à l'égard des transactions avec des clients qui exercent leurs activités dans des secteurs sujets aux risques liés à l'environnement

et avons lancé des outils d'évaluation de la cote de risque environnemental et social pour le secteur pétrolier, les services publics, la production d'électricité et l'exploitation minière. Ces outils nous permettent de comprendre les rapports des clients sur le climat, la quantification des GES et l'évaluation des risques physiques et de transition. Pour éviter une surexposition dans une région ou un secteur d'activité susceptible d'être exposé aux risques climatiques, nous veillons à ce que notre portefeuille de crédit demeure diversifié et continuons à effectuer des examens propres aux secteurs. L'analyse couvre la totalité du portefeuille de crédit et détermine les secteurs qui sont principalement exposés aux risques physiques, aux risques liés à la transition, à la fois aux risques physiques et aux risques de transition, ou qui ne sont exposés à aucun risque important lié au climat.

BMO dispose d'une mesure de risque clé relative rapportée par le conseil d'administration à l'appui des éléments d'actif liés au carbone, qui s'élevaient à environ 8,9 milliards de dollars en 2021 et représentaient 1,9 % de notre portefeuille de prêts total, comparativement à 3,3 % en 2019. Notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone est en baisse depuis 2019, en raison des décisions stratégiques en matière de répartition du capital et d'établissement des priorités quant aux occasions.

En 2021, BMO a mis sur pied un groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques composé de représentants de l'ensemble de la Banque afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse des scénarios climatiques. Le programme d'analyse des scénarios climatiques explorera les vulnérabilités propres au climat et améliorera notre résilience et notre compréhension des risques de transition et des risques physiques, conformément aux recommandations du GIFCC. Cela permettra de repérer les risques financiers qui pourraient s'avérer importants et orientera notre stratégie d'affaires en ce qui concerne les changements climatiques. Nous avons mené des projets pilotes d'analyse des scénarios climatiques dans certains secteurs de notre portefeuille de prêts qui sont exposés aux changements climatiques et nous continuerons d'élargir nos analyses.

En mai 2022, notre Conseil d'administration a approuvé une politique générale Gestion du risque environnemental et social indiquant qu'il s'attendait à ce que la Banque intègre les considérations relatives aux risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques) dans l'ensemble du cadre de gestion globale des risques. La politique s'applique à tous les employés de l'organisation et à ses filiales à l'échelle mondiale. La mise en œuvre de la politique est en cours.

Commentaire

C2.4

(C2.4) Avez-vous relevé des occasions liées au climat qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?

Oui

C2.4a

(C2.4a) Donnez des précisions sur les occasions relevées qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.

Identificateur

Occasion 1

À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?

Opérations directes

Type d'occasion :

Efficacité des ressources

Principale source de l'occasion liée au climat

Relocalisation dans des immeubles plus efficaces

Principale incidence financière potentielle

Réduction des coûts indirects (exploitation)

Description propre à l'organisation

Avec le temps, l'évolution des préférences des consommateurs et la nouvelle réglementation (codes du bâtiment plus efficaces, production de rapports obligatoires sur le rendement énergétique) amélioreront vraisemblablement l'efficacité énergétique dans le secteur immobilier. C'est pour BMO une occasion de réduire ses frais d'exploitation, d'atteindre ses cibles de réduction des émissions, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de l'exercice 2019. Cette cible a été fixée en 2021 au moyen d'une méthode scientifique d'établissement des cibles.

Horizon temporel

Moyen terme

Degré de probabilité

Très probable

Ampleur de l'incidence

Moyenne à faible

Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

Oui, nous pouvons en fournir une estimation.

Incidence financière potentielle – minimale (devise)

1 450 000

Incidence financière potentielle – maximale (devise)

1 550 000

Explication de l'incidence financière chiffrée

Nous avons estimé l'incidence financière des bâtiments plus efficaces en fonction de nos coûts d'énergie de 54,75 millions de dollars pour 2021 et de la réduction de la consommation d'énergie nécessaire pour atteindre notre cible de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 fondée sur l'emplacement (30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019). Une réduction annuelle d'environ 2,73 % est nécessaire pour atteindre notre cible. Dans le cadre de cet exercice, nous supposons que le pourcentage de réduction des émissions entraîne la même réduction en pourcentage pour les coûts d'énergie. Les économies potentielles totales au titre de l'énergie de 2019 à 2030 s'élèvent à 16,43 millions de dollars. Cela équivaut à des économies annuelles liées à l'énergie entre 1,45 million de dollars et 1,55 million de dollars.

Coût de réalisation de l'occasion

13 608 095

Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût

BMO a élaboré des lignes directrices en matière de conception et de construction durables qui comprennent des critères de rendement en matière d'intensité énergétique pour les projets de construction et de rénovation de bureaux et de commerces de détail (par exemple, un watt par pied carré pour l'éclairage). Ces lignes directrices reflètent les meilleures pratiques du secteur élaborées par le Conseil du bâtiment durable du Canada et des États-Unis, l'International WELL Building Institute et d'autres organismes. Nous améliorons l'efficacité énergétique de nos immeubles grâce à la mise en œuvre d'éléments des normes LEED et WELL. Nous maintenons la certification ISO 14001 et la certification LEED de certaines de nos installations. Ces mesures devraient favoriser la réalisation de nos cibles actuelles et futures de réduction des émissions absolues.

Les coûts totaux associés à notre certification ISO 14001 (Systèmes de gestion environnementale) et à la vérification par un tiers de nos émissions de carbone sont minimes, puisqu'ils totalisent moins de 30 000 \$ par année.

Commentaires

Identificateur

Occasion 2

À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?

Portefeuille des services bancaires

Type d'occasion

Marchés

Principale source de l'occasion liée au climat

Accès à de nouveaux marchés

Principale incidence financière potentielle

Augmentation des revenus grâce à l'accès à des marchés nouveaux et émergents

Description propre à l'organisation

En tant que banque mondiale, nous cherchons à participer à la transition vers une économie mondiale carboneutre d'ici 2050 en collaborant avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment en trouvant et en mettant en œuvre des solutions pour le climat qui permettent d'atteindre des objectifs de carboneutralité et de justice sociale. Notre ambition est d'être le principal partenaire de nos clients pour la transition vers un monde carboneutre. Notre stratégie de partenariat avec nos clients vise à soutenir leurs efforts de décarbonisation. Pour ce faire, nous intégrons les occasions liées au climat à notre stratégie d'affaires, nous tirons parti de notre expertise, de nos plateformes et de nos finances pour soutenir nos clients et trouver des solutions à l'échelle de l'économie afin d'atteindre la carboneutralité. En 2021, BMO a créé l'Institut pour le climat BMO, un centre d'excellence qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour les clients et la Banque.

La finance durable est un outil important que nous pouvons mettre à profit pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous voyons une importante occasion de nous démarquer en tirant parti de notre stratégie de finance durable pour être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Pour cela, il faut mettre au point de nouveaux produits et services aux entreprises novateurs et personnalisés qui sont reliés aux changements climatiques et accéder à de nouveaux marchés grâce à des solutions financières pouvant aider nos clients à réussir leur transition vers une économie carboneutre. Nous élaborons des stratégies pour saisir cette occasion dans chacun de nos secteurs d'activité.

La raison d'être de BMO, « Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires », s'accompagne d'un engagement à déployer 300 milliards de dollars en capital pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables au moyen de prêts, de prises fermes, de services-conseils et d'investissements verts, sociaux et durables d'ici 2025.

Horizon temporel

Court terme

Probabilité

À peu près certain

Ampleur de l'incidence

Moyenne

Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Explication de l'incidence financière chiffrée

L'occasion n'a pas été quantifiée financièrement.

Coût de réalisation de l'occasion

0

Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût

Afin de mieux saisir les occasions associées à la finance durable, nous avons créé en 2019 l'équipe Finance durable, qui reçoit l'appui du Bureau de la durabilité de BMO. L'équipe Finance durable de BMO offre aux particuliers, aux entreprises et aux administrations publiques des moyens novateurs d'harmoniser leurs priorités financières avec des objectifs de durabilité plus vastes. Notre Comité de direction sur la finance durable est composé de dirigeants de BMO et est chargé d'examiner, de valider et de surveiller notre stratégie en matière de finance durable. En 2021, BMO Marchés des capitaux a créé l'équipe Transition énergétique. Cette équipe aide les clients à mettre en œuvre des stratégies de décarbonisation en évaluant les technologies énergétiques et en combinant des produits et des services de base avec des produits spécialisés, comme le Fonds d'impact BMO et des prêts thématiques, afin d'avancer du financement pour des occasions qui ne sont pas encore bancables en soi. Depuis l'exercice 2019, BMO a mobilisé 71 milliards de dollars en finance verte, notamment des capitaux mobilisés à l'appui du transport propre, de l'énergie à faibles émissions de carbone, des bâtiments écologiques, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable et d'autres utilisations écologiques générales, y compris des transactions qui présentent de multiples avantages.

Pour souligner un certain nombre de transactions récentes en matière de finance durable, BMO a agi, en octobre 2021, à titre d'unique agent de structuration de la durabilité pour Sandstorm Gold Ltd. Cela a permis à la société de devenir la première société de redevances sur les métaux précieux et l'une des premières sociétés métallurgiques et minières en Amérique du Nord à contracter un prêt lié à la durabilité structuré avec des indicateurs de rendement clés internes et personnalisés. BMO a également contribué à structurer un prêt lié à la durabilité pour Teck Resources Ltd., la plus grande société minière diversifiée du Canada, en faisant ainsi l'un des premiers producteurs miniers d'Amérique du Nord à contracter un tel prêt structuré en fonction d'indicateurs clés de performance personnalisés liés à trois thèmes : action climatique, diversité de genre et inclusion, et santé et sécurité. Sous la direction de son conseiller général et dirigeant promoteur, Durabilité, et du chef de la stratégie et des opérations, BMO a mis sur pied en 2021 un groupe de travail de leaders sur le climat afin de faire progresser une stratégie de croissance liée au climat qui vise à accélérer les initiatives à l'échelle de la Banque et à faire progresser les entreprises en développement. La réalisation de cette occasion n'entraîne aucun coût supplémentaire, car elle fait partie de la stratégie globale de BMO. À la fin de l'exercice 2021, les frais d'exploitation du Bureau de la durabilité, y compris ceux de l'Institut pour le climat de BMO, équivalaient à 10 équivalents temps plein (ETP), et ceux de l'équipe Finance durable, à 8 ETP.

Commentaire

Identificateur

Occasion 3

À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?

Investissements (gestion d'actifs) – Portefeuille

Type d'occasion

Produits et services

Principale source de l'occasion liée au climat

Conception ou expansion d'une gamme de produits et de services à faibles émissions

Principale incidence financière potentielle

Augmentation des revenus découlant de la demande accrue de produits et services

Description propre à l'organisation

Nous percevons la possibilité de nous démarquer en mettant au point de nouveaux produits et services novateurs reliés aux changements climatiques et en offrant des solutions financières qui peuvent aider nos clients à réussir leur transition vers une économie plus verte. Pour exploiter ces occasions, nous comptons sur les approches innovantes en matière d'investissement responsable adoptées par notre groupe BMO Gestion mondiale d'actifs.

Horizon de placement

Court terme

Probabilité

À peu près certain

Ampleur de l'incidence

Moyenne

Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Explication de l'incidence financière chiffrée

Au 31 décembre 2021, l'actif sous gestion de BMO Gestion mondiale d'actifs dans les produits et solutions durables s'élevait à 3,7 milliards de dollars canadiens.

Coût de réalisation de l'occasion

0

Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût

L'investissement responsable est au cœur de la stratégie de BMO Gestion mondiale d'actifs. L'approche globale englobe un large éventail de facteurs ESG, mais les changements climatiques occupent une place particulièrement importante dans notre travail d'intégration, de gérance et de politique publique. La stratégie comprend ce qui suit :

- L'intégration des risques ESG financièrement importants, y compris ceux qui représentent les changements climatiques, aux processus d'analyse des placements.

- La prise en compte des répercussions négatives sur les facteurs ESG, y compris celles des changements climatiques, dans le cadre du processus d'analyse des placements pour les mandats qui tiennent compte de cette approche.
- L'offre de produits de placement qui permettent aux investisseurs d'affecter des capitaux à des solutions respectueuses de l'environnement ou d'éviter les placements à forte intensité de carbone. Cela comprend 25 produits et solutions durables, qui respectent des critères d'investissement responsable stricts par rapport au reste de notre offre. Certains produits et solutions durables comprennent des politiques d'exclusion, comme dans les secteurs ayant une importante empreinte carbone, tels que les domaines de l'énergie et des pipelines. Ces politiques couvrent les catégories d'actif des actions et des titres à revenu fixe.
- La mise en place d'une approche axée sur la mobilisation et l'exercice du droit de vote par procuration visant à encourager les sociétés émettrices à gérer les risques liés aux changements climatiques.
- Le soutien des énoncés de politique publique sur les changements climatiques et la participation à diverses initiatives sectorielles visant à faire progresser la lutte contre les changements climatiques, comme Climate Action 100+, l'initiative Net Zero Asset Managers et l'initiative Engagement climatique Canada.
- L'adoption d'une approche transparente, comprenant la publication de données sur l'intensité des émissions de carbone pondérée par portefeuille pour certaines stratégies de fonds.

La réalisation de cette occasion n'entraîne aucun coût supplémentaire, car elle fait déjà partie du mandat de BMO Gestion mondiale d'actifs.

Commentaire

C3. Stratégie d'affaires

C3.1

(C3.1) La stratégie de votre organisation comprend-elle un plan de transition qui s'harmonise à une hausse de la température limitée à 1,5 °C?

Rangée 1

Plan de transition

Non, mais notre stratégie a été influencée par les risques et les occasions liés aux changements climatiques, et nous élaborons un plan de transition qui sera prêt d'ici deux ans.

Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas de plan de transition qui s'harmonise à une hausse de la température limitée à 1,5 °C et indiquez si elle prévoit en élaborer un à l'avenir.

BMO est devenu signataire de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA) en octobre 2021. Ce faisant, nous nous sommes engagés à publier, dans les 12 mois suivant le moment où BMO est devenu signataire de la NZBA, des cibles, de même que notre progression par rapport à un plan de transition passée en revue par le conseil d'administration qui énonce les mesures à prendre et les politiques sectorielles liées au climat. BMO a commencé à respecter ces engagements en publiant un ensemble initial de cibles intermédiaires harmonisées de carboneutralité dans son Rapport climatique 2021. Notre plan de transition révisé à l'échelle du Conseil d'administration sera inclus dans les déclarations futures.

C3.2

(C3.2) Votre organisation utilise-t-elle une analyse de scénarios liés aux changements climatiques pour étayer sa stratégie d'affaires?

Utilisation de l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques pour orienter la stratégie d'affaires	
Rangée 1	Oui, une analyse quantitative.

C3.2a

(C3.2a) Donnez des précisions sur l'utilisation d'analyses de scénarios liés aux changements climatiques par votre organisation.

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
Scénarios de transition Cadre des scénarios des superviseurs pour un système financier plus vert (NGFS)	Autre (veuillez préciser) 1. Industries pétrolière et gazière 2. Prêts de gros – Secteur des métaux et des mines 3. Prêts pour immeubles commerciaux 4. Prêts agricoles		<p>Nous mettons en place un cadre d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC. En 2020, nous avons mis à l'essai une approche en matière de simulation de crise liée au risque climatique qui est conforme à notre approche globale de gestion des risques, en évaluant les répercussions potentielles des pertes sur créances sur nos portefeuilles d'immobilier commercial, d'agriculture et des mines et métaux.</p> <p>Nous avons appliqué le modèle REMIND (Regional Model of Investment and Development) de concert avec le cadre d'évaluation intégrée MAgPIE (Model of Agriculture Production and Its Impacts on the Environment) au portefeuille du secteur des mines et métaux. Nous avons évalué deux scénarios de mesures immédiates : le scénario de 2 °C qui prévoit une série de mesures collectives à prendre sans tarder pour réduire les émissions de façon à limiter le réchauffement à 2 °C; et le scénario de 1,5 °C qui prévoit des mesures à prendre immédiatement pour réduire les émissions de façon à limiter le réchauffement à 1,5 °C. Notre portefeuille du secteur des mines et métaux représente 2,4 milliards de dollars en prêts, soit 0,5 % de l'ensemble de notre portefeuille de crédit.</p> <p>L'analyse des scénarios a pris en compte des horizons temporels à court terme (immédiat) à moyen terme (2030) et à long terme (2040 et au-delà). Nous avons sélectionné l'horizon à</p>

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
			<p>court terme parce qu'il permet d'analyser le risque le plus élevé du portefeuille compte tenu de la durée de nos prêts. Nous avons choisi le scénario à long terme parce que les répercussions climatiques à long terme prévues au cours de cette période sont susceptibles d'orienter la planification de nos activités.</p> <p>Nous continuons à développer notre capacité interne à effectuer des analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques. L'analyse des scénarios est dirigée par la Gestion globale des risques et du portefeuille, en collaboration avec les groupes d'exploitation, l'équipe Durabilité et le groupe Technologie et opérations. En 2021, nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques afin de déterminer comment l'analyse de scénarios peut appuyer notre évaluation des occasions et des risques, et afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios climatiques.</p>
Scénarios climatiques physiques RCP 8.5	Autre (veuillez préciser) Prêts pour immeubles commerciaux et prêts agricoles		<p>Nous mettons en place un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC. En 2020, nous avons mis à l'essai une approche en matière de simulation de crise liée au risque climatique qui est conforme à notre approche globale de gestion des risques, en évaluant les répercussions potentielles des pertes sur créances sur nos portefeuilles d'immobilier commercial, d'agriculture et des mines et métaux.</p> <p>Pour nos portefeuilles des secteurs de l'immobilier commercial et de l'agriculture, nous avons évalué trois scénarios de référence : une transition ordonnée (2 °C, profil</p>

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
			<p>représentatif d'évolution de concentration [RCP] 8.5 jusqu'en 2040) au cours de laquelle les politiques climatiques sont introduites tôt et deviennent graduellement plus strictes, l'objectif de carboneutralité est atteint avant 2070; et nous avons 67 % de chances de limiter le réchauffement de la planète à 2 °C; une transition chaotique (2 °C, RCP 8.5 jusqu'en 2040) dans le cadre de laquelle les politiques climatiques sont mises en œuvre à partir de 2030, et des réductions d'émissions plus importantes sont nécessaires pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2070; et un monde surchauffé (3 °C et plus, RCP 8.5 jusqu'en 2040) dans le cadre de laquelle les politiques climatiques actuelles sont maintenues, les émissions augmentent jusqu'en 2080, ce qui entraîne un réchauffement de la planète de 3 °C ou plus; des changements climatiques irréversibles se produisent. Notre portefeuille du secteur des immeubles commerciaux représente 40,0 milliards de dollars en prêts, soit 8,7 % de l'ensemble de notre portefeuille de crédit, et notre portefeuille du secteur de l'agriculture, 13,5 milliards de dollars en prêts, soit 2,9 % de l'ensemble de notre portefeuille de crédit. L'analyse des scénarios a pris en compte des horizons temporels à court terme (immédiat) à moyen terme (2030) et à long terme (2040 et au-delà). Nous avons sélectionné l'horizon à court terme parce qu'il permet d'analyser le risque le plus élevé du portefeuille compte tenu de la durée de nos prêts. Nous avons choisi le scénario à long terme parce que les répercussions climatiques à long terme prévues au cours de cette période sont susceptibles d'orienter la planification de nos activités.</p>

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
			<p>Nous continuons à développer notre capacité interne à effectuer des analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques. L'analyse des scénarios est dirigée par la Gestion globale des risques et du portefeuille, en collaboration avec les groupes d'exploitation, l'équipe Durabilité et le groupe Technologie et opérations. En 2021, nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques afin de déterminer comment l'analyse de scénarios peut appuyer notre évaluation des occasions et des risques, et afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios climatiques.</p>

C3.2b

(C3.2b) Fournissez des renseignements sur les questions centrales auxquelles votre organisation cherche à répondre au moyen de l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques, et résumez les résultats relatifs à ces questions.

Rangée 1

Questions centrales

Incidence potentielle du risque climatique sur les portefeuilles des secteurs pétrolier et gazier (risque de transition), des métaux et ses mines (risque de transition), de l'immobilier commercial (risque physique et de transition) et les prêts aux agriculteurs (risques physiques et de transition).

C3.3

(C3.3) Décrivez où et comment les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont influé sur votre stratégie.

	Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
Produits et services	Oui	<p>Nous voyons une importante occasion de nous démarquer en tirant parti de notre stratégie de finance durable pour être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Pour cela, il faut mettre au point de nouveaux produits et services aux entreprises novateurs et personnalisés qui sont reliés aux changements climatiques et accéder à de nouveaux marchés grâce à des solutions financières pouvant aider nos clients à réussir leur transition vers une économie carboneutre. Nous élaborons des stratégies pour saisir cette occasion dans chacun de nos secteurs d'activité. La saisie de ces occasions pourrait faciliter une décarbonisation vers la carboneutralité, mais une transition réussie nécessite également des politiques gouvernementales en accord avec cet objectif de carboneutralité dans les territoires où nous exerçons nos activités.</p> <p>En 2021, BMO a créé l'Institut pour le climat BMO, un centre d'excellence qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour les clients et la Banque. Notre équipe Finance durable communique avec nos clients pour détecter les occasions d'offrir des produits et des services financiers durables sur le marché à l'échelle de BMO. En tirant parti de nos capacités actuelles en matière de finance durable et des observations de l'Institut pour le climat de BMO, nous aiderons nos clients à atteindre les objectifs de durabilité, notamment à faire la transition vers un monde carboneutre, grâce à notre mobilisation pour la finance durable. BMO Marchés des capitaux a agi comme preneur ferme de montants considérables en titres de créance durables et créé une capacité de conseils dédiés pour soutenir ses clients dans leur progrès vers la durabilité.</p> <p>La raison d'être de BMO, « Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires », s'accompagne d'un engagement à déployer 300 milliards de dollars en capital pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables au moyen</p>

	Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
		<p>de prêts, de prises fermes, de services-conseils et d'investissements verts, sociaux et durables d'ici 2025. L'horizon est à court terme, parce que les activités se déroulent en ce moment, et à long terme, parce que nous nous attendons à ce qu'elles se poursuivent dans un avenir prévisible.</p> <p>Étude de cas :</p> <p>La création de l'équipe Transition énergétique de BMO a été une décision stratégique. Cette équipe aide les clients à mettre en œuvre des stratégies de décarbonisation en évaluant les technologies énergétiques et en combinant des produits et des services de base avec des produits spécialisés, comme le Fonds d'impact BMO et des prêts thématiques, afin d'avancer du financement pour des occasions qui ne sont pas encore bancables en soi.</p>
Chaîne d'approvisionnement ou chaîne de valeur	Oui	<p>Le passage à une économie carboneutre peut poser des risques liés aux politiques, à la technologie et des risques de réputation à la chaîne de valeur en aval de BMO, pour les clients qui exercent leurs activités dans des secteurs à fortes émissions de carbone, par exemple. BMO établit un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'explorer les vulnérabilités propres au climat et d'améliorer sa résilience aux risques climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC concernant l'évaluation de ces risques. En 2021, nous avons également commencé à quantifier les émissions de GES associées à nos activités d'octroi de crédit et à modéliser les parcours de décarbonisation afin d'orienter les cibles de décarbonisation sectorielles pour notre portefeuille.</p> <p>Les risques liés au climat sont pertinents pour la chaîne d'approvisionnement de BMO, c'est pourquoi l'équipe Approvisionnement de BMO a établi un Programme de consommation durable du matériel. Comme il s'agit d'un programme récent, il continue d'évoluer afin de tenir compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de développement durable et de gestion des risques,</p>

Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
	<p>notamment des risques liés aux changements climatiques. Nous améliorons les processus, notamment en augmentant notre participation au programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP et en utilisant des outils de données sur les risques environnementaux et sociaux pour améliorer notre surveillance des enjeux liés à ces risques qui touchent notre chaîne d'approvisionnement.</p> <p>L'horizon est à court terme, parce que les activités se déroulent en ce moment, et à long terme, parce que nous nous attendons à ce qu'elles se poursuivent dans un avenir prévisible.</p> <p>Étude de cas :</p> <p>En octobre 2021, nous avons pris la décision stratégique de nous joindre à l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA) organisée par les Nations Unies, et d'élaborer une approche en matière d'établissement des cibles de portefeuille qui est conforme aux engagements que BMO a pris en tant que signataire. Nous avons établi des cibles de décarbonisation pour les secteurs de notre portefeuille pour lesquels les répercussions climatiques sont concentrées, notre risque de crédit est important, des données suffisantes sont à notre disposition et un intérêt est manifesté par les parties prenantes. Cela comprenait les prêts liés au secteur pétrolier et gazier en amont, les prêts liés à la production d'électricité au Canada et les prêts automobiles aux particuliers au Canada octroyés à l'exercice 2021. Nous croyons qu'il est important de tracer des parcours de décarbonisation propres à chaque secteur, qui s'harmonisent aux plus récentes données scientifiques sur le climat et qui démontrent les mesures stratégiques à prendre pour soutenir l'économie en vue d'atteindre des résultats de carboneutralité. Cette modélisation et nos cibles sectorielles faciliteront notre planification stratégique et notre gestion des risques, et orienteront notre partenariat avec les clients dans le cadre de la transition vers un monde carboneutre.</p>

	Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
Investissement dans la recherche et le développement	Oui	<p>Nous sommes déterminés à jouer un rôle de rassembleur et de catalyseur en favorisant la prise de mesures permettant de relever efficacement les défis que posent les changements climatiques. Nous participons activement à plusieurs initiatives, groupes de travail et partenariats multilatéraux. Ces collaborations contribuent au développement de connaissances et d'expertise sur les changements climatiques, notamment en permettant de mieux comprendre les occasions et les risques qui y sont liés et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. À titre de leader mondial, et par l'intermédiaire de L'Institut pour le climat de BMO, BMO tire parti de ces connaissances et de cette expertise au profit de ses clients. Nous offrons un leadership éclairé au croisement des changements climatiques et de la finance, ce qui nous permet d'être le principal conseiller de nos clients et de nos partenaires en matière de risques et d'occasions liés au climat. BMO fournit des renseignements et réunit le secteur, le gouvernement, le milieu de la recherche et les investisseurs pour susciter la conversation sur le climat, collaborer à la recherche de solutions et accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité.</p> <p>L'horizon est à court terme, parce que les activités se déroulent en ce moment, et à long terme, parce que nous nous attendons à ce qu'elles se poursuivent dans un avenir prévisible.</p> <p>Étude de cas :</p> <p>Une décision stratégique prise à cet égard portait sur le développement de la plateforme d'analyse climatique de BMO, qui est capable de fournir une évaluation à haute résolution du risque climatique physique. En collaboration avec les laboratoires d'intelligence artificielle (IA) de BMO et le partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a mis au point une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, y compris la température, les</p>

	Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
		<p>précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol et autres. La plateforme quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. L'Institut pour le climat de BMO fait progresser, au sein de la Banque, l'expérimentation sur l'utilisation de cette technologie de pointe pour analyser le risque climatique et repérer des stratégies rentables permettant d'améliorer la résilience des clients.</p>
Opérations	Oui	<p>Les nouvelles préférences des consommateurs et la réglementation émergente en matière d'efficacité énergétique et de rapports amélioreront vraisemblablement l'efficacité énergétique. C'est pour nous une occasion de réduire nos frais d'exploitation et d'atteindre nos cibles de réduction des émissions. BMO a élaboré des lignes directrices en matière de conception et de construction durables qui comprennent des critères de rendement en matière d'intensité énergétique pour les projets de construction et de rénovation de bureaux et de commerces de détail (par exemple, un watt par pied carré pour l'éclairage). Ces lignes directrices reflètent les meilleures pratiques du secteur élaborées par le Conseil du bâtiment durable du Canada et des États-Unis, l'International WELL Building Institute et d'autres organismes. Nous améliorons l'efficacité énergétique de nos immeubles grâce à la mise en œuvre d'éléments des normes LEED et WELL. Nous maintenons la certification ISO 14001 et la certification LEED de certaines de nos installations. En 2021, BMO a fixé une nouvelle cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre opérationnelles de 30 % d'ici 2030 par rapport à celles de 2019 au moyen d'approches scientifiques. Cette cible prend comme point de départ la carboneutralité des activités de BMO, que nous maintenons chaque année depuis 2010, et le fait que toute l'électricité que nous</p>

Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
	<p>consommons à l'échelle mondiale est achetée auprès de sources d'énergies renouvelables depuis 2020. L'horizon est à court terme, parce que les activités se déroulent en ce moment, et à long terme, parce que nous nous attendons à ce qu'elles se poursuivent dans un avenir prévisible.</p> <p>Étude de cas :</p> <p>Une décision stratégique prise à ce chapitre : BMO est devenue première banque au monde à annoncer qu'elle achetait à l'avance des unités d'élimination du carbone par capture atmosphérique directe auprès de Carbon Engineering. La capture atmosphérique directe est l'une des rares technologies permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère. On s'attend à ce qu'elle joue un rôle déterminant dans la transition mondiale vers la carboneutralité. BMO a déjà acheté à l'avance 1 000 tonnes d'unités d'élimination du carbone. En tant qu'adepte de la première heure, BMO soutient l'innovation canadienne visant l'accélération du développement, de la commercialisation et du déploiement de technologies d'élimination du carbone à grande échelle.</p>

C3.4

(C3.4) Décrivez où et comment les risques et les occasions liés au climat ont influé sur votre planification financière.

Éléments de planification financière ayant été influencés	Description de l'influence
Rangée 1 Revenus Coût indirect Dépenses en immobilisations	Revenus BMO offre des produits et des solutions de financement pour aider ses clients à réussir leur transition vers une économie carboneutre, ce qui comprend la conclusion de conventions de prise ferme relativement à

Éléments de planification financière ayant été influencés	Description de l'influence
Accès aux capitaux Actifs Passifs	<p>des transactions de finance durable (notamment les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations pour le développement durable), l'offre de services-conseils, le fait de fournir des capitaux et l'offre d'une gamme de fonds d'investissement responsables à BMO Gestion mondiale d'actifs. En 2021, nous avons augmenté notre engagement à l'égard du financement durable à 300 milliards de dollars en capital d'ici 2025 pour les entreprises qui visent des résultats durables, et nous avions atteint 59 % de cet objectif à la fin de l'exercice 2021. Depuis l'exercice 2019, BMO a mobilisé 71 milliards de dollars en finance verte, notamment des capitaux mobilisés à l'appui du transport propre, de l'énergie à faibles émissions de carbone, des bâtiments écologiques, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable et d'autres utilisations écologiques générales, y compris des transactions qui présentent de multiples avantages. La croissance de nos offres de produits dans ce segment et l'augmentation potentielle des revenus sont prises en compte dans le processus de planification financière. Le processus de planification financière porte sur un horizon à long terme.</p> <p>Coûts indirects</p> <p>Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pourraient faire croître nos coûts indirects. Par exemple, la modification des régimes climatiques et des politiques relatives au climat pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation associés à l'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos installations. Ces coûts sont pris en compte dans le processus de planification du rendement.</p> <p>Dépenses en immobilisations</p> <p>Les coûts liés aux investissements dans les initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités sont pris en compte dans le processus de planification financière. Par exemple, environ 13,61 millions de dollars ont été investis dans des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique à BMO, en 2021. Les transformations physiques qui touchent les régimes climatiques et météorologiques peuvent également influer sur la durée de vie utile d'équipements tels que les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC). Si la durée utile de nos équipements de CVC est compromise, nous modifions nos prévisions de dépenses d'investissement.</p> <p>Accès au capital</p>

Éléments de planification financière ayant été influencés	Description de l'influence
	<p>Notre activité sur les marchés des obligations vertes et durables nous donne accès à des capitaux pour des projets durables. En 2019, BMO, agissant en accord avec sa raison d'être et son engagement en matière de finance durable, a établi un programme d'obligations durables. Ce programme confirme les engagements de BMO en matière de durabilité et de finance durable, en s'appuyant sur notre capacité à orienter le capital vers nos objectifs stratégiques de durabilité et en harmonisant ces objectifs avec notre programme de collecte de fonds et de relations avec les investisseurs. Jusqu'à présent, BMO a émis deux obligations durables : 1) Notre première obligation durable à trois ans, de 500 millions de dollars américains, émise en octobre 2019. 2) Notre première obligation sociale, l'obligation Women in Business à cinq ans, de 750 millions de dollars canadiens, émise en mars 2021 à l'occasion de la Journée internationale des femmes.</p> <p>Actifs</p> <p>Les risques liés au climat peuvent avoir une incidence sur notre portefeuille de crédit. Nous en avons effectué une analyse sectorielle afin d'évaluer notre exposition aux secteurs sujets aux risques liés au climat. Nous avons déterminé que le crédit que nous avons octroyé en 2021 en appui à des éléments d'actif liés au carbone est d'environ 8,9 milliards de dollars et qu'il représente environ 1,9 % de notre portefeuille de crédit total. L'analyse des éléments d'actif liés au carbone mesure la valeur du solde net des prêts et acceptations liés aux secteurs pétrolier et gazier et des services publics en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets. Notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone est en baisse depuis 2019, en raison des décisions stratégiques de la Banque en matière de répartition du capital et d'établissement des priorités quant aux occasions.</p> <p>Passifs</p> <p>Les risques liés au climat pourraient avoir un effet sur notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils touchent les revenus, les coûts ou l'accès au capital de nos clients, et que ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans</p>

Éléments de planification financière ayant été influencés	Description de l'influence
	<p>les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de carbone, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions. Leurs revenus pourraient subir les effets de technologies nouvelles et émergentes, qui pourraient perturber le système économique existant et modifier la demande de certains produits, services et marchandises.</p> <p>Nous documentons notre cadre de gestion du risque environnemental et social, y compris les risques liés aux changements climatiques, en intégrant un examen des risques liés au climat dans les politiques et procédures existantes. En 2020, nous avons mis à jour plusieurs directives de financement pour tenir compte des risques environnementaux, y compris les changements climatiques, et avons notamment accru la diligence à l'égard des transactions avec des clients qui exercent leurs activités dans des secteurs sujets aux risques liés à l'environnement. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur le soutien et la détermination des répercussions précises des changements climatiques sur l'emprunteur et ses activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. À cette fin, nous évaluons les stratégies de nos clients à l'égard des changements climatiques, leurs plans de réduction des émissions de carbone, la qualité de l'information relative qu'ils communiquent, lorsque ces renseignements sont disponibles, et leur niveau de préparation à se conformer aux changements à la réglementation portant sur le climat ou à réagir au risque de réputation.</p> <p>Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit aux opérations qui relèvent de son champ d'application.</p>

C-FS3.6

(C-FS3.6) Le cadre de gestion des politiques pour les activités de votre portefeuille comprend-il des exigences liées aux changements climatiques pour les clients et les entités émettrices, ou des politiques d'exclusion?

Oui, notre cadre comprend à la fois des politiques comportant des exigences pour les clients et les entités émettrices et des politiques d'exclusion.

C-FS3.6a

(C-FS3.6a) Fournissez des précisions sur les politiques comportant des exigences liées aux changements climatiques que les clients et les entités émettrices doivent respecter.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de politique

Politique de gestion des risques

Couverture du portefeuille de la politique

100 %

Disponibilité de la politique

Non accessible au public

Joignez les documents pertinents liés à votre politique

Critères requis pour les clients et les entités émettrices

Aucun critère requis

Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

Opérations directes seulement

Échéancier pour le respect des critères de la politique

Aucun échéancier

Secteurs d'activité couverts par la politique

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base

Aliments, boissons et tabac

Produits ménagers et d'hygiène personnelle

Équipement et services de soins de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

Logiciels et services informatiques

Matériel informatique et équipement technologique
Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs
Services de télécommunications
Médias et divertissement
Services publics
Immobilier

Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées

La politique générale Gestion du risque environnemental et social décrit les attentes du Conseil d'administration à l'égard de l'intégration, par la Banque, des facteurs de risque environnementaux et sociaux dans l'ensemble du cadre de gestion globale des risques, y compris en ce qui concerne la gouvernance des risques, à toutes les étapes du cycle de la gestion des risques (détermination, évaluation, gestion, surveillance et signalement du risque environnemental et social); la politique est appuyée par le modèle opérationnel à trois points de contrôle de la Banque, ainsi qu'il est étayé par la culture du risque de la Banque. Dans le contexte du risque de crédit, notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur l'emprunteur et ses activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. De plus, nous exerçons une diligence accrue à l'égard des transactions avec des clients qui exercent leurs activités dans des secteurs sujets aux risques liés à l'environnement. Nous faisons également des efforts pour comprendre les stratégies retenues par les emprunteurs pour s'adapter aux changements climatiques et les atténuer. Les évaluations de la cote de risque environnemental et social sont requises et intégrées dans les directives de financement des secteurs du pétrole, de l'exploitation minière, des services publics et de la production d'électricité.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Type de politique

Politique d'investissement durable ou responsable

Vote par procuration

Politique de participation active

Autre (veuillez préciser)

La politique de BMO Gestion mondiale d'actifs en matière d'investissement responsable est harmonisée avec celle du GIFCC et publiée sur notre site Web.

Couverture du portefeuille de la politique

100

Disponibilité de la politique

Accessible au public

Joignez les documents pertinents liés à votre politique

- ⌚ corporate_governance_guidelines_fr.pdf
- ⌚ our_expectations_for_environmental_practices_fr (1).pdf
- ⌚ climate_change_approach_policy_fr.pdf

Critères requis pour les clients et les entités émettrices

- Divulgation des émissions du champ d'application 1
- Divulgation des émissions du champ d'application 2
- Divulgation des émissions du champ d'application 3
- Établissement d'une cible de réduction des émissions
- Autre (veuillez préciser)
 - Nos exigences en matière d'évaluation de l'alignement sur la carboneutralité comprennent les champs d'application 1 et 2, les émissions importantes du champ d'application 3 et les cibles d'émissions, sous réserve de la disponibilité des données. Nous collaborons avec les entités émettrices afin de répondre à ces exigences. Les objectifs de carboneutralité sont gérés au niveau du portefeuille.

Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

- Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

Échéancier pour le respect des critères de la politique

- Aucun échéancier

Secteurs d'activité couverts par la politique

- Énergie
- Matières premières
- Biens d'équipement
- Services commerciaux et professionnels
- Transport
- Automobiles et composants
- Biens de consommation durables et habillement
- Services aux consommateurs
- Commerce de détail
- Alimentation et produits de base
- Aliments, boissons et tabac
- Produits ménagers et d'hygiène personnelle
- Équipement et services de soins de santé
- Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
- Logiciels et services informatiques
- Matériel informatique et équipement technologique
- Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs
- Services de télécommunications
- Médias et divertissement
- Services publics
- Immobilier

Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées

Nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise, notre politique de gérance, notre approche en matière de lutte contre les changements climatiques et nos déclarations relatives aux attentes liées à l'environnement couvrent la totalité de notre actif sous gestion. De plus, nous sommes l'un des signataires fondateurs de l'initiative Net Zero Asset Managers, dont l'objectif est que tous les actifs sous gestion (100 %) soient alignés sur la carboneutralité d'ici 2040, comme l'exige l'initiative.

Nous accordons la priorité à la réalisation de réductions réelles des émissions dans l'économie pour les secteurs et les entreprises dans lesquels nous investissons. Les entités émettrices sont évaluées par rapport au cadre de placement carboneutre (NZIF), et la priorité est accordé la mobilisation des sociétés à émissions élevées.

Nous avons mis en œuvre une stratégie de gérance et de mobilisation conforme à notre ambition d'atteindre l'objectif de carboneutralité au plus tard d'ici 2050 pour tous les actifs sous gestion. Les exigences à court et à moyen terme au niveau du portefeuille sont en cours d'élaboration.

C-FS3.6b

(C-FS3.6b) Fournissez des précisions sur vos politiques d'exclusion relatives aux secteurs ou aux activités exposés ou contribuant aux risques liés aux changements climatiques.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de politique d'exclusion

Charbon thermique

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2021

Échéancier pour l'élimination progressive complète

Autre – veuillez préciser

BMO n'accordera pas de financement lorsque le produit est destiné principalement à l'implantation d'une nouvelle centrale thermique propre alimentée au charbon ou d'une nouvelle mine de charbon thermique, ou à l'expansion importante d'une telle centrale ou mine. Toutes les demandes concernant le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) seront examinées au cas par cas.

Application

Nouvelles affaires et investissements pour de nouveaux projets

Pays et région visés par la politique d'exclusion

Canada

États-Unis

Description

Notre déclaration sur les prêts liés au charbon exclut les nouvelles relations de crédit pour des prêts destinés à de nouvelles centrales au charbon, à des mines de charbon thermique ou à un agrandissement important de telles entreprises. Elle restreint l'octroi de prêts à de nouveaux clients qui exploitent des mines de charbon thermique (plus de 60 % des revenus) ou des installations de production d'électricité à partir du charbon (plus de 60 % de la production totale, MWh). BMO peut consentir à des clients des prêts inférieurs à ces seuils s'ils fournissent la preuve qu'ils réduisent leur dépendance au charbon ou qu'ils réduisent leurs émissions de GES. BMO soutiendra les clients actuels dans leur transition vers une réduction des émissions de carbone.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de politique d'exclusion

Pétrole et gaz extraits en Arctique

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2020

Échéancier pour l'élimination progressive complète

Autre – veuillez préciser

Nous avons l'intention d'éviter le financement direct de tout projet ou de toute transaction qui comprend l'exploration ou la mise en valeur dans le Refuge faunique national de l'Arctique.

Application

Nouvelles affaires et investissements pour de nouveaux projets

Pays et région visés par la politique d'exclusion

États-Unis

Description

Nous avons l'intention d'éviter le financement direct de tout projet ou de toute transaction qui comprend l'exploration ou la mise en valeur dans le Refuge faunique national de l'Arctique. Les États-Unis sont la seule région visée, car c'est là que se trouve le Refuge faunique national de l'Arctique.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Type de politique d'exclusion

Charbon thermique
Pétrole extrait des sables bitumineux
Pétrole de schiste
Gaz de schiste
Pétrole et gaz extraits en Arctique
Pétrole et gaz extraits par fracturation

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2021

Échéancier pour l'élimination progressive complète

Autre – veuillez préciser

Aucun échéancier d'élimination, car il s'agit de politiques d'exclusion appliquées à nos produits et solutions durables.

Application

Affaires existantes/investissements pour des projets existants

Pays et région visés par la politique d'exclusion

Autre (veuillez préciser)

Toutes les régions applicables au sein des produits et des solutions durables couverts par la politique d'exclusion

Description

Ces renseignements sont inclus dans notre cadre interne pour les exclusions appliquées uniquement à nos produits et solutions durables. Ces exclusions sont limitées à certains seuils, comme le pourcentage des revenus ou de la production d'énergie.

C-FS3.7

(C-FS3.7) Votre organisation inclut-elle des exigences liées aux changements climatiques dans le cadre de son processus de sélection et de sa collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes?

Exigences liées aux changements climatiques incluses dans le processus de sélection et la collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes	
Rangée 1	Oui

C-FS3.7a

(C-FS3.7) Fournissez des détails sur les exigences liées aux changements climatiques incluses dans votre processus de sélection et votre collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes.

Couverture

Tous les actifs gérés à l'externe

Mécanismes utilisés pour inclure les exigences liées aux changements climatiques dans la sélection des gestionnaires d'actifs externes

Autre (veuillez préciser)

Approche qualitative pour l'évaluation des gestionnaires d'actifs externes

Décrivez la façon dont vous surveillez les gestionnaires d'actifs et collaborez avec eux pour vous assurer que les activités de placement sont conformes à votre stratégie climatique

Nous adoptons une approche qualitative lors de l'évaluation des gestionnaires d'actifs externes, qui peut notamment comprendre toute combinaison des mécanismes énumérés ci-dessous.

Notre approche peut comprendre les mesures suivantes :

- Poser des questions au gestionnaire tiers au sujet de son approche à l'égard des changements climatiques et des facteurs qu'il prend en considération dans le cadre de la gestion du fonds d'investissement.
- Passer en revue les placements du fonds d'investissement pour s'assurer qu'il ne comporte pas de titres à la traîne.
- Faire appel à l'équipe Investissement responsable pour qu'elle effectue une évaluation, notamment concernant les points suivants :
 - déterminer si le gestionnaire de fonds est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies;
 - vérifier les enjeux climatiques auxquels le Fonds prétend répondre, et déterminer si une stratégie défendable a été mise en place pour indiquer que des progrès peuvent être réalisés à l'égard de ces enjeux;
 - déterminer si des pratiques ou des comportements flagrants du gestionnaire de fonds ou des parties prenantes du fonds nuisent au progrès.

C-FS3.8

(C-FS3.8) Votre organisation inclut-elle des engagements dans ses ententes de financement pour tenir compte de ses politiques relatives aux changements climatiques et les faire respecter?

Engagements liés aux changements climatiques dans les ententes de financement	
Rangée 1	Oui

C-FS3.8a

(C-FS3.8a) Fournissez des détails sur les engagements inclus dans les ententes de financement de votre organisation afin de refléter et de faire appliquer vos politiques relatives aux changements climatiques.

Types d'engagements utilisés	Catégorie d'actif et types de produits	Veuillez préciser
La clause relative à l'objet ou à l'utilisation du produit fait référence à un projet durable	Prêts aux entreprises Prêts aux particuliers Affaires immobilières	BMO tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors de la prise de décisions et du déroulement des activités relatives au financement et à l'octroi de crédit. Nous avons des lignes directrices de financement sectorielles pour nous aider à cerner les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé, qui requièrent une diligence raisonnable accrue, des transmissions hiérarchiques et des processus d'exception.
La marge ou la tarification dépend des critères de durabilité	Prêts hypothécaires pour particuliers	Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social donne des orientations générales à suivre pour déterminer, évaluer et gérer le risque environnemental et social dans le contexte des processus de prise de décision en matière de risque de crédit. Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit précisent notre gouvernance et nos responsabilités ainsi que nos processus améliorés en matière de diligence raisonnable, de transmission hiérarchique et d'exception. Nous avons établi des lignes directrices de financement sectorielles pour nous aider à cerner et à gérer les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé et à déterminer comment en tenir compte dans notre prise de décision. Les exigences
Niveau minimal d'actifs verts imposé	Financement du commerce international	environnementales et sociales prévues dans les ententes liées aux transactions sont contrôlées par les secteurs d'activité dans le cadre de notre processus général de surveillance.
Mandat de représentation pour obtenir la vérification par un tiers	Financement d'actifs Financement de projets	Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social. Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises qui vendent des armes à feu, des munitions ou des armes interdites par les traités internationaux en vigueur de contrôle des armes ou qui transfèrent du matériel militaire ou civil à des fins militaires ou de sécurité interne, ou dont les activités commerciales touchent des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou des forêts de haute valeur pour la
Engagements liés à la conformité à vos politiques	Prise ferme de titres de créance et de participation	

Types d'engagements utilisés	Catégorie d'actif et types de produits	Veuillez préciser
		<p>conservation. La Banque a l'intention d'éviter le financement direct de tout projet ou de toute transaction qui comprend l'exploration ou la mise en valeur dans le Refuge faunique national de l'Arctique. En 2021, nous avons adopté une Déclaration sur les prêts liés au charbon qui expose notre approche d'octroi de crédit pour les transactions liées au charbon thermique par le truchement des Services bancaires aux grandes entreprises et des Services bancaires aux sociétés de BMO.</p> <p>En ce qui a trait à l'utilisation des produits (p. ex., obligations vertes, obligations sociales et obligations durables) et des produits liés à la durabilité (p. ex., prêts et obligations liés à la durabilité), nous nous alignons sur les principes du marché, comme les principes applicables aux obligations vertes, les principes applicables aux obligations sociales et les principes applicables aux obligations durables publiés par l'International Capital Markets Association (ICMA) ou les principes applicables aux prêts liés à la durabilité, les principes applicables aux prêts verts ou les principes applicables aux prêts sociaux publiés par la Loan Market Association (LMA).</p>

C4. Cibles et rendement

C4.1

(C4.1) Une cible d'émission existait-elle pour votre organisation au cours de l'année de déclaration?

Cible absolue

Cible du portefeuille

C4.1a

(C4.1a) Fournissez des précisions sur votre (vos) cible(s) de réduction des émissions absolues et sur les progrès que vous avez réalisés par rapport à ces cibles.

Numéro de référence de la cible

Cible absolue 1

Année d'établissement de la cible

2021

Couverture de la cible

À l'échelle de l'organisation

Champ(s) d'application

Champ d'application 1

Champ d'application 2

Méthode de comptabilisation du champ d'application 2

Selon l'emplacement

Année de référence

2019

Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 1 (tonnes métriques d'équivalent CO2)

45 672

Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 2 (tonnes métriques d'équivalent CO2)

90 457

Émissions totales de l'année de référence visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO2)

136 129

Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 1 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 1

100

Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 2 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 2

100

Émissions de l'année de référence visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour tous les champs d'application sélectionnés

100

Année cible

2030

Réduction de la cible par rapport à l'année de référence (%)

30

Émissions totales pour l'année cible visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO2) [calcul automatique]

95 290,3

Émissions du champ d'application 1 pour l'année de déclaration visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)

33 661

Émissions du champ d'application 2 pour l'année de déclaration visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)

63 634

**Émissions totales pour l'année de déclaration visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO2)
[calcul automatique]**

100

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

333,0884675565

État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration

En cours

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

En 2021, nous avons établi une nouvelle cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre opérationnelles de 30 % d'ici 2030 par rapport à celles de 2019 au moyen d'approches scientifiques (contraction absolue) en misant sur la carboneutralité de nos activités (depuis 2010) et en atteignant l'objectif d'obtenir 100 % de notre électricité à l'échelle mondiale en investissant dans l'énergie renouvelable (depuis 2020).

Plan pour atteindre la cible et progrès réalisés jusqu'à la fin de l'année de déclaration

Bien que le « pourcentage de la cible atteinte » soit supérieur à 100, nous avons indiqué que l'état d'avancement de la cible était en cours, car nous n'avons pas encore atteint la fin de l'exercice cible de 2030.

En 2020 et en 2021, la réduction des émissions a atteint la cible de 2030, un résultat en grande partie attribuable aux conditions de travail à distance qui découlent de la COVID-19. Le retour au bureau pourrait faire augmenter les émissions des prochaines années par rapport à 2020 et 2021, mais l'objectif global de réduction des émissions par rapport au niveau de référence de 2019 sera maintenu.

C-FS4.1d

(C-FS4.1d) Veuillez fournir des précisions sur les cibles liées au climat pour votre portefeuille.

Numéro de référence de la cible

Por1

Année d'établissement de la cible

2021

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Prêts aux entreprises

Secteurs couverts par la cible

Énergie

Couverture de la cible par le portefeuille

100

Type de cible

Approche de décarbonisation sectorielle

Type de cible : Absolue ou intensité

Intensité

Mesure (ou numérateur cible si intensité)

Tonnes métriques d'équivalent CO2

Dénominateur cible

Autre (veuillez préciser)

TJ d'énergie primaire produite

Année de référence

2019

Chiffre de l'année de référence

5,3

Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible

100

Année cible intérimaire

2030

Chiffre de l'année cible intermédiaire

3,6

Année cible

2030

Chiffre de l'année cible

3,6

Chiffre de l'année de déclaration

5,3

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

0

Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif

34

État de la cible dans l'année de déclaration

Nouveau

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète la cible de BMO pour les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont. Nous visons une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019. Nous mesurons l'intensité des émissions du portefeuille en tant que t éq. CO2/TJ de l'énergie primaire produite. Notre intensité de base est de 5,3 t éq. CO2/TJ pour le Canada et de 3,4 t éq. CO2/TJ pour le reste du monde. Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients. Cette cible serait atteignable si nous réduisions de 30 % nos émissions de CO2 conformément aux initiatives sectorielles et diminuons nos émissions de CH4 conformément à l'engagement mondial à l'égard du méthane du gouvernement du Canada. Cette cible est légèrement inférieure à la courbe mondiale combinée du CO2 et du CH4 de l'AIE jusqu'en 2030, mais représente un objectif de réduction des émissions important qui est fondé sur des observations scientifiques, ainsi que sur les politiques gouvernementales existantes et proposées harmonisées à la carboneutralité, et des initiatives sectorielles crédibles qui mèneront à la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que les efforts de décarbonisation du secteur de 2030 à 2050 s'accélèrent et dépassent les trajectoires de décarbonisation à l'échelle mondiale, ce qui permettra d'atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050.

Numéro de référence de la cible

Por2

Année d'établissement de la cible

2021

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Prêts aux entreprises

Secteurs couverts par la cible

Énergie

Couverture de la cible par le portefeuille

100

Type de cible

Émissions du portefeuille

Type de cible : Absolue ou intensité

Absolue

Mesure (ou numérateur cible si intensité)

t éq. CO2

Année de référence

2019

Chiffre de l'année de référence

38 914 000

Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible

100

Année cible intérimaire

2030

Chiffre de l'année cible intermédiaire

29 574 000

Année cible

2030

Chiffre de l'année cible

29 574 000

Chiffre de l'année de déclaration

38 914 000

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

0

Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif

67

État de la cible dans l'année de déclaration

Nouveau

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète la cible de BMO pour les émissions du champ d'application 3 uniquement de nos emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont. Nous visons une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019. Nous utilisons les données détaillées sur les futures sources d'énergie primaire mondiales et canadiennes dans le scénario de carboneutralité du GCAM pour modéliser les émissions liées à la combustion d'énergie primaire et comprendre les changements technologiques connexes. Les parcours de carboneutralité du GCAM montrent une réduction de 24 % des émissions provenant de la combustion d'énergie primaire d'ici 2030, pour le Canada et à l'échelle mondiale. Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients. Elle pourrait être le résultat d'une réduction de la demande mondiale de pétrole et de gaz, de l'utilisation de la technologie de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de l'économie, de l'augmentation des utilisations de recharge pour les produits pétroliers et gaziers et de la décision stratégique de BMO annoncée en 2019 de renoncer au pétrole et au gaz non canadiens.

Numéro de référence de la cible

Por3

Année d'établissement de la cible

2021

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Prêts aux entreprises

Secteurs couverts par la cible

Services publics

Couverture de la cible par le portefeuille

100

Type de cible

Approche de décarbonisation sectorielle

Type de cible : Absolue ou intensité

Intensité

Mesure (ou numérateur cible si intensité)

Tonnes métriques d'équivalent CO2

Dénominateur cible

Autre (veuillez préciser)
MWh d'électricité produite

Année de référence

2019

Chiffre de l'année de référence

0,11

Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible

100

Année cible intérimaire

2030

Chiffre de l'année cible intermédiaire

0,06

Année cible

2030

Chiffre de l'année cible

0,06

Chiffre de l'année de déclaration

0,11

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

0

Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif

36

État de la cible dans l'année de déclaration

Nouveau

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète la cible de BMO par rapport à notre portefeuille canadien de producteurs d'énergie pure et à la part des activités de production d'électricité dans les secteurs de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Nous ciblons une intensité d'émissions de carbone du portefeuille canadien de 0,06 t éq. CO2/MWh d'ici 2030, soit une réduction de 45 %, qui correspond à une part de 88 % de la production d'énergie

renouvelable. Nous avons mesuré l'intensité des émissions physiques en tonnes de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite (t éq. CO2/MWh) et nous avons évalué notre alignement avec l'Accord de Paris en utilisant le scénario de carboneutralité du GCAM pour les émissions du secteur de l'électricité canadien. Dans ce scénario, le secteur canadien de l'électricité atteindra des émissions négatives nettes d'ici 2035 en raison de l'application de technologies de réduction des émissions, comme la bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS). La trajectoire de carboneutralité du GCAM affiche une intensité d'émissions nettes zéro pour le Canada de 0,05 t éq. CO2/MWh, et atteindra 0,06 t éq. CO2/MWh en 2030, ce qui correspond à une réduction de 63 % d'ici 2030. L'intensité carbonique de base de 0,11 t éq. CO2/MWh du portefeuille canadien est sous la moyenne de la trajectoire de carboneutralité du GCAM. Le scénario de carboneutralité du GCAM montre qu'au Canada, la part de la production d'électricité à faibles émissions de carbone atteindra 88 % d'ici 2030. En 2019, la part de production d'électricité à faibles émissions de carbone dans le portefeuille de BMO est de 78 %.

Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients. Le Canada est déjà un chef de file mondial de la production d'électricité renouvelable et produit une plus grande part d'électricité à partir de sources non émettrices que la plupart des économies développées. Au Canada, des règlements exigent l'élimination graduelle de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030; et le gouvernement du Canada a l'intention d'investir dans le réseau électrique propre de l'avenir en soutenant l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et le déploiement de technologies de modernisation du réseau, comme le stockage d'énergie. Le Canada estime qu'il faudra doubler ou tripler l'offre d'énergie propre pour atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050. Pour ce faire, la part de la production d'électricité à partir de sources renouvelables (hydroélectricité, énergie éolienne, énergie solaire et biocombustibles) au Canada devrait atteindre 80 % d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que le Canada élabore une stratégie visant à augmenter considérablement ses capacités de production et d'interconnexion sans émission.

Numéro de référence de la cible

Por4

Année d'établissement de la cible

2021

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Prêts aux particuliers

Secteurs couverts par la cible

Transport

Couverture de la cible par le portefeuille

100

Type de cible

Finance verte

Type de cible : Absolue ou intensité

Absolue

Mesure (ou numérateur cible si intensité)

Autre (veuillez préciser)

Proportion des prêts pour des véhicules zéro émission

Année de référence

2019

Chiffre de l'année de référence

5,9

Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible

100

Année cible intérimaire

2035

Chiffre de l'année cible intermédiaire

100

Année cible

2035

Chiffre de l'année cible

100

Chiffre de l'année de déclaration

4,3

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

-1,7003188098

État de la cible dans l'année de déclaration

En cours

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète la cible de BMO par rapport à notre portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers. Nous visons à ce que la totalité des nouveaux prêts pour de nouveaux véhicules légers et camions légers au Canada portent sur des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035. Les gouvernements se sont fixé des objectifs de transition du parc automobile national vers des VZE. Dans le cadre des objectifs de la politique canadienne de carboneutralité, par exemple, le gouvernement du Canada a établi une cible obligatoire pour toutes les ventes de véhicules légers et de camions légers neufs qui devront être des VZE d'ici 2035. 1 De nombreux grands fabricants automobiles se sont également engagés à choisir leurs produits en fonction d'objectifs similaires. L'objectif du gouvernement du Canada, à savoir que la totalité des nouvelles ventes de véhicules légers et de camions légers soient des véhicules VZE d'ici 2035, est un chemin plus rapide vers la carboneutralité que celui envisagé par l'AIE et, par conséquent, conforme à l'objectif de carboneutralité de 2050. Depuis la publication initiale de notre cible, le gouvernement du Canada a mis en place des mandats de vente pour s'assurer qu'au moins 20 % des nouveaux véhicules légers et fourgonnettes vendus seront des véhicules à zéro émission d'ici 2026, et que cette proportion sera d'au moins 60 % d'ici 2030. Si elle est couronnée de succès, cette initiative favorisera l'avènement des VZE, qui s'harmonise avec les parcours de carboneutralité d'ici 2050. Si cette initiative échoue, il sera plus difficile pour BMO d'atteindre une cible de VZE à 100 % d'ici 2035. Nous surveillerons l'évolution de la situation et ajusterons nos cibles jusqu'en 2030 à mesure que les politiques gouvernementales deviendront plus claires. Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients.

Numéro de référence de la cible

Por5

Année d'établissement de la cible

2021

Portefeuille

Placements (gestion d'actifs)

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Toutes les catégories d'actif

Secteurs couverts par la cible

Tous les secteurs

Couverture de la cible par le portefeuille

0,55

Type de cible

Autre (veuillez préciser)

Initiative Net Zero Asset Managers – Alignement du portefeuille

Type de cible : Absolue ou intensité

Intensité

Mesure (ou numérateur cible si intensité)

Autre (veuillez préciser)

Actifs harmonisés zéro émission sous gestion

Dénominateur cible

Autre (veuillez préciser)

100 % d'ici 2050

Année de référence

2019

Chiffre de l'année de référence

0

Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible

100

Année cible intérimaire

2030

Chiffre de l'année cible intermédiaire

50

Année cible

2050

Chiffre de l'année cible

100

Chiffre de l'année de déclaration

0

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

0

État de la cible dans l'année de déclaration

Nouveau

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Oui, nous considérons qu'il s'agit d'une cible fondée sur des données scientifiques, et nous nous sommes engagés à la faire valider par l'initiative Science Based Target au cours des deux prochaines années.

Ambition cible

Alignement sur l'objectif de 1,5 °C

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète les progrès de BMO Gestion mondiale d'actifs au cours de la première année de l'initiative Net Zero Assets Managers. Étant donné que l'outil d'alignement sur la carboneutralité était en cours de développement, seulement 0,55 % de l'actif sous gestion total a pu être évalué et engagé à l'égard de la carboneutralité à la fin de l'exercice 2021. L'objectif de BMO Gestion mondiale d'actifs est d'augmenter la proportion d'actifs alignés sur la carboneutralité dans la nouvelle formulation de la prochaine déclaration aux fins de l'initiative Net Zero Asset Managers (novembre 2022). Par la suite, nous passerons en revue notre cible intermédiaire au moins tous les cinq ans, dans le but d'augmenter la proportion de l'actif sous gestion visé, jusqu'à ce que 100 % de l'actif soit inclus d'ici 2040, conformément aux attentes de l'initiative Net Zero Asset Managers.

C4.2

(C4.2) D'autres cibles liées au climat existaient-elles pour votre organisation au cours de l'année de déclaration?

- Cible(s) visant à accroître la consommation ou la production d'énergie à faibles émissions de carbone
- Cible(s) de carboneutralité
- Autres cibles liées au climat

C4.2a

(C4.2a) Fournissez des précisions sur vos cibles visant à accroître la consommation ou la production d'énergie à faibles émissions de carbone.

Numéro de référence de la cible

Low 1

Année d'établissement de la cible

2019

Couverture de la cible

À l'échelle de l'organisation

Type de cible : vecteur énergétique

Électricité

Type de cible : activité

Consommation

Type de cible : source d'énergie

Source(s) d'énergie renouvelable seulement

Année de référence

2021

Consommation ou production du fournisseur d'énergie sélectionné pour l'année de référence (MWh)

325 442

Part en pourcentage de l'énergie renouvelable ou à faibles émissions de carbone pour l'année de référence

100

Année cible

2021

Part en pourcentage de l'énergie renouvelable ou à faibles émissions de carbone au cours de l'année cible

100

Part en pourcentage de l'énergie renouvelable ou à faibles émissions de carbone pour l'année de déclaration

100

% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]

État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration

Atteinte

Cette cible fait-elle partie d'une cible d'émission?

Non

Cette cible fait-elle partie d'une initiative globale?

Autre (veuillez préciser)

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

En 2019, BMO s'est fixé comme objectif que 100 % de son électricité consommée soit produite à partir de sources renouvelables, dans l'ensemble de ses activités dans le monde.

Cela contribue à notre initiative globale visant à maintenir la carboneutralité sur une base annuelle.

Énumérez les mesures qui ont le plus contribué à l'atteinte de cet objectif.

Achat de certificats d'énergie renouvelable (ou l'équivalent) pour toutes les régions où nous exerçons nos activités dans le monde.

C4.2c

(C4.2c) Donnez des précisions sur votre ou vos cibles de carboneutralité.

Numéro de référence de la cible

NZ1

Couverture de la cible

À l'échelle de l'organisation

Cible(s) de réduction des émissions (absolues/intensité) pour cette cible de carboneutralité

Abs1

Por1

Por2

Por3

Por4

Por5

Année cible pour atteindre la carboneutralité

2050

Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

Veuillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

À titre de membre de l'alliance bancaire Net Zéro, BMO s'engage à assurer la transition de toutes les émissions opérationnelles et financées afin qu'elles s'harmonisent aux parcours vers l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt, y compris les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 des clients lorsque celles-ci sont importantes et lorsque les données le permettent.

À titre de membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, BMO Gestion mondiale d'actifs vise un objectif de 100 % d'actifs sous gestion carboneutres d'ici 2050.

Avez-vous l'intention de neutraliser les émissions non réduites en éliminant de façon définitive le carbone à l'année cible?

Oui.

Étapes prévues ou placements à court terme en vue de la neutralisation à l'année cible

BMO est carboneutre dans le cadre de ses activités depuis 2010 et va continuer à neutraliser toutes les émissions opérationnelles résiduelles chaque année et à l'année cible. Nous achetons des crédits compensatoires pour neutraliser les émissions restantes des champs d'application 1 et 2, ainsi que les émissions opérationnelles du champ d'application 3. En 2021, BMO est devenu la première banque au monde à annoncer publiquement l'achat à l'avance d'unités d'élimination du carbone par CAD au moyen de la technologie de Carbon Engineering. En tant qu'adepte de la première heure, BMO soutient l'innovation canadienne visant l'accélération du développement,

de la commercialisation et du déploiement de technologies d'élimination du carbone à grande échelle.

(Por5) Gestion d'actifs

Les engagements de BMO Gestion mondiale d'actifs à l'égard de la carboneutralité comprennent trois étapes :

2030 Cible provisoire d'harmonisation (à reformuler en 2022 et tous les deux à cinq ans)

2040 Tous les actifs sont harmonisés ou en train de l'être

2050 Tous les actifs sont harmonisés

Mesures prévues pour atténuer les émissions au-delà de votre chaîne de valeur (facultatif)

Établi en 2021, l'Institut pour le climat BMO est un centre d'excellence qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour les clients et la Banque. Dirigé par une équipe multidisciplinaire spécialisée dans les changements climatiques, l'Institut dirige les efforts de BMO visant à réunir les parties prenantes et à susciter un leadership éclairé afin de faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et d'améliorer la résilience. Cela aura des répercussions au-delà de la chaîne de valeur de BMO.

C4.3

(C4.3) Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours au cours de l'année de déclaration? Notez que ces initiatives peuvent comprendre celles qui sont à l'étape de la planification ou de la mise en œuvre.

Oui

C4.3a

(C4.3a) Indiquez le nombre total d'initiatives à chaque stade de développement et, pour celles qui en sont au stade de la mise en œuvre, la réduction estimée de téq. CO₂.

	Nombre d'initiatives	Réduction annuelle estimée totale de téq. CO ₂ (seulement pour les lignes marquées d'un astérisque)
À l'étude	0	0
Mise en œuvre prochaine*	1 250	15 046
Mise en œuvre commencée*	750	7 461
Mise en œuvre terminée*	572	3 258,11
Aucune mise en œuvre prévue	0	0

C4.3b

(C4.3b) Donnez des précisions sur les initiatives mises en œuvre au cours de l'année de déclaration dans le tableau ci-dessous.

Catégorie de l'initiative et type d'initiative

Efficacité énergétique des immeubles
Éclairage

Réduction annuelle estimée de téq. CO₂

1 853

Champ(s) d'application ou catégorie(s) du champ d'application 3 où des réductions d'émissions sont réalisées

Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

Volontaire/obligatoire

Volontaire

Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

662 212

Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

6 137 662

Délai de récupération

De 4 à 10 ans

Durée estimative de l'initiative

De 11 à 15 ans

Commentaire

Ce programme comprend des initiatives d'amélioration de l'éclairage (DEL) dans certaines succursales de services aux particuliers et certains bureaux au Canada et aux États-Unis. Il a été mis en œuvre dans 290 emplacements en 2021. Cette mesure fait partie du programme permanent et des activités volontaires axés sur les améliorations du rendement énergétique visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2.

Catégorie de l'initiative et type d'initiative

Efficacité énergétique des immeubles
Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)

Réduction annuelle estimée de téq. CO₂

165,86

Champ(s) d'application ou catégorie(s) du champ d'application 3 où des réductions d'émissions sont réalisées

Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

Volontaire/obligatoire

Volontaire

Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

85 202

Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

5 746 780

Délai de récupération

De 4 à 10 ans

Durée estimative de l'initiative

De 11 à 15 ans

Commentaire

Le programme comprend le remplacement d'équipement de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) inefficace dans certaines succursales de services aux particuliers au Canada et aux États-Unis. Cet équipement a été sélectionné en fonction de son âge et de sa probabilité de défaillance; par conséquent, ces investissements auraient de toute manière été requis, mais des appareils à rendement plus élevé ont été sélectionnés dans le cadre du programme énergétique. L'investissement requis indiqué ci-dessus correspond au coût total, qui comprend ce qui est considéré comme un investissement dans les activités courantes, plus le coût supplémentaire pour des appareils plus efficaces. La période de remboursement tient uniquement compte du coût supplémentaire des appareils plus efficaces, soit environ 681 616 \$. Cette mesure fait partie du programme permanent et des activités volontaires axés sur les améliorations du rendement énergétique visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2.

Catégorie de l'initiative et type d'initiative

Efficacité énergétique des immeubles

Autre, veuillez préciser.

Installation de capteurs et de contrôleurs intelligents sur l'équipement de CVC pour s'assurer qu'ils fonctionnent de façon efficace.

Réduction annuelle estimée de t éq. CO2 (tonnes métriques de t éq. CO2)

1 219,13

Champ(s) d'application ou catégorie(s) du champ d'application 3 où des réductions d'émissions sont réalisées

Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

Volontaire/obligatoire

Volontaire

Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

415 257

Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

1 698 471

Délai de récupération

De 4 à 10 ans

Durée estimative de l'initiative

De 11 à 15 ans

Commentaire

Ce programme comprend l'installation de capteurs et de contrôleurs, ainsi qu'un programme en ligne pour aider à contrôler l'équipement qui n'est habituellement pas contrôlé dans les petites succursales. La solution a été mise en œuvre dans 201 emplacements en 2021. Cette mesure fait partie du programme permanent et des activités volontaires axés sur les améliorations du rendement énergétique visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2.

Catégorie de l'initiative et type d'initiative

Efficacité énergétique des immeubles

Autre, veuillez préciser.

L'installation de moteurs à rendement optimal Turntide de Smart Motor System est basée sur une architecture SRM à rotor à pôle saillant développée au cours de 18 années de recherches intensives visant à s'assurer que les moteurs fonctionnent de façon efficace.

Réduction annuelle estimée de t éq. CO2 (tonnes métriques de t éq. CO2)

20,23

Champ(s) d'application ou catégorie(s) du champ d'application 3 où des réductions d'émissions sont réalisées

Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

Volontaire/obligatoire

Volontaire

Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

4 991

Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

25 182

Délai de récupération

De 1 an à 3 ans

Durée estimative de l'initiative

De 3 à 5 ans

Commentaire

Ce programme comprend l'installation d'un thermostat programmable pour aider à contrôler l'équipement qui n'est habituellement pas contrôlé dans les petites succursales. La solution a été mise en œuvre dans 8 emplacements en 2021. Cette mesure fait partie du programme permanent et des activités volontaires axés sur les améliorations du rendement énergétique visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2.

C4.3c

(C4.3c) À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaire
Budget consacré à l'efficacité écoénergétique	Chaque année, nous mettons de côté des fonds spécialement destinés à financer des activités liées à l'efficacité écoénergétique dans l'ensemble de l'organisation.
Budget consacré à d'autres activités de réduction des émissions	En tant qu'organisation engagée à l'égard de la carboneutralité (atteinte en 2010), nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif chaque année dépend du financement d'autres activités de réduction des émissions, comme l'achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone. BMO prévoit chaque année un budget spécial pour ces frais.
Mobilisation des employés	La mobilisation des employés demeure un élément essentiel de notre stratégie globale de réduction des émissions dans l'organisation. Nos ambassadeurs de l'environnement (employés qui se portent volontaires) font sur le terrain la promotion de nos efforts en faveur du développement durable. Nos employés contribuent à la réduction des émissions en préconisant des changements de comportement et en faisant part au Bureau de durabilité environnementale d'idées susceptibles d'être déployées à grande échelle. BMO investit chaque année dans les outils de communication internes (intranet, bulletins d'information, etc.) afin de soutenir la mobilisation des employés.
Calculs d'optimisation financière	En tant qu'organisation (institution financière) ayant accès à des capitaux, nous avons la possibilité d'aller au-delà des restrictions normales en matière de capital lorsque cela a un effet positif sur le poste des charges annuelles du point de vue des flux de trésorerie. Nous évaluons régulièrement des initiatives sur la base de ces flux de trésorerie ou selon une approche axée sur le cycle de vie, ce qui permet à des projets présentant un rendement du capital investi (RCI) à long terme d'être approuvés.
Prix du carbone à l'interne	Depuis 2008, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne), ce qui comprend les économies de coûts énergétiques et d'autres avantages dans le cadre d'initiatives et de dossiers d'analyse élargis ayant un rapport avec l'énergie.

Méthode	Commentaire
Exigences réduites en matière de rendement du capital investi (RCI)	Nous disposons d'un ensemble de critères pour déterminer si une initiative de réduction des émissions reçoit du financement. Bien que ce ne soit pas le seul critère, le RCI en fait partie. Nous examinons attentivement le RCI à long terme pour les actifs dont nous sommes propriétaires, notamment en ce qui a trait aux actifs immobiliers que nous prévoyons d'occuper encore plusieurs années.

C-FS4.5

(C-FS4.5) L'un de vos produits et services existants permet-il aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques ou de s'y adapter?

Oui.

C-FS4.5a

(C-FS4.5a) Fournissez des renseignements sur vos produits et services existants qui permettent aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter, ainsi que sur toute taxonomie utilisée pour classer les produits.

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Placements

Autre (veuillez préciser)

Titres à revenu fixe, actions cotées en bourse, infrastructures, fonds d'investissement, fonds de fonds et FNB.

Taxonomie ou méthodologie utilisée pour classer les produits

Classification interne

Description du produit

Gamme de produits et solutions durables, qui respectent des directives d'investissement durable plus strictes par rapport au reste de notre offre.

Le produit permet aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter

Atténuation

Adaptation

Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)

3 700 000 000

% de la valeur totale du portefeuille

2,45

Type d'activité financée/assurée ou fournie

Énergie renouvelable

Autre (veuillez préciser)

Les investissements couvrent un large éventail de secteurs.

Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

- Services bancaires
- Autre (veuillez préciser)
- Toutes ces réponses

Taxonomie ou méthodologie utilisée pour classer les produits

Classification externe au moyen d'une autre taxonomie ou d'une autre méthodologie, veuillez préciser.

Principes applicables aux obligations vertes, principes applicables aux obligations sociales, principes applicables aux obligations durables, principes applicables aux obligations liées à la durabilité (ICMA), principes SLL (LMA), principes applicables aux prêts verts (LMA), principes applicables aux prêts sociaux (LMA), Climate Transition Finance Handbook (ICMA).

Description du produit

L'équipe spécialisée en finance durable de BMO travaille avec les clients afin d'intégrer la durabilité dans leurs besoins financiers et stratégiques grâce à l'octroi de crédit, à des prises fermes d'obligations, à des offres publiques et à des services-conseils. Nous utilisons également nos efforts en matière de financement durable pour obtenir des résultats sociaux et environnementaux positifs qui sont exprimés dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris ceux qui favorisent la transition vers une économie carboneutre, comme le transport écologique, les bâtiments écologiques, l'énergie à faibles émissions de carbone, l'agriculture durable et les transactions étiquetées vertes qui comportent de multiples résultats verts.

BMO a pris l'engagement audacieux de mobiliser 300 milliards de dollars en capital pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables au moyen de quatre types de produits et de services :

- Prise ferme d'obligations durables – Nous concluons des conventions de prise ferme à l'égard d'obligations durables ou d'obligations liées à la durabilité émises par nos clients.
- Financement par actions et par titres de créance – Nous concluons avec certains clients des ententes de prise ferme à l'égard d'émissions d'actions et de titres de créance durables ou lorsque le produit est utilisé à des fins durables.
- Conseils en matière de finance durable – Nous offrons des conseils sur les transactions de financement durable, comme les premiers appels publics à l'épargne.
- Prêts pour des clients et des projets durables – Nous autorisons des prêts liés à l'atteinte de cibles de durabilité, pour des emprunteurs durables ou lorsque le produit est utilisé à des fins durables.

Le produit permet aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter

- Atténuation
- Adaptation

Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)

71 070 000 000

% de la valeur totale du portefeuille

Type d'activité financée/assurée ou fournie

Bâtiments et infrastructures écologiques

Transport à faibles émissions

Énergie renouvelable

Élimination du carbone

Solutions basées sur la nature

Agriculture durable

Autre (veuillez préciser)

Énergie à faibles émissions de carbone, environnement en général, bâtiments écologiques, gestion des déchets, transport écologique, agriculture durable, soins de santé, égalité des sexes, société en général, éducation, administration publique, aide sociale, services d'emploi, Autochtones

C5. Méthodologie relative aux émissions

C5.1

(C5.1) S'agit-il de votre première année de déclaration au CDP des données sur les émissions?

Non.

C5.1a

(C5.1a) Votre organisation a-t-elle connu des changements structurels au cours de l'année de déclaration, ou est-ce que des changements structurels antérieurs sont pris en considération dans cette divulgation de données sur les émissions?

Ligne 1

Y a-t-il eu un changement structurel?

Non.

C5.1b

(C5.1b) Votre méthode de comptabilisation des émissions, votre limite ou votre définition de l'année de déclaration ont-elles changé au cours de l'année de déclaration?

	Changement de méthode, de limite ou de définition de l'année de déclaration?	Renseignements sur la méthode, la limite ou les changements apportés à la définition de l'année de déclaration
Ligne 1	Oui, la définition de l'année de déclaration a été modifiée.	En 2021, nous avons modifié la base de calcul de notre efficience opérationnelle afin d'accélérer la communication de l'information. La consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et la consommation d'eau déclarés pour 2021 correspondent à la période du 1 ^{er} août 2020 au 31 juillet 2021. Nous n'avons pas retraité les résultats des exercices précédents, qui ont été calculés en fonction de notre exercice financier. Tous les résultats correspondent à douze mois d'activité et sont comparables. Les données sur l'empreinte opérationnelle qui figurent dans le présent rapport tiennent compte de la nouvelle période. Toutes les autres données et tous les autres renseignements reflètent l'exercice 2021 et certaines activités qui ont eu lieu jusqu'à présent au cours de l'exercice 2022.

C5.1c

(C5.1c) Les émissions de l'année de référence de votre organisation ont-elles été recalculées à la suite des changements ou d'erreurs rapportés dans les sections C5.1a et C5.1b?

	Recalcul de l'année de référence	Politique de recalcul des émissions pour l'année de référence, y compris le seuil d'importance
Ligne 1	Non, parce que l'incidence n'atteint pas notre seuil d'importance.	En 2021, nous avons modifié la base de calcul de nos émissions opérationnelles afin d'accélérer la communication de l'information. Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre déclarées pour 2021 correspondent à la période du 1 ^{er} août 2020 au 31 juillet 2021. Nous n'avons pas retraité les résultats des exercices précédents, qui ont été calculés en fonction de notre exercice financier. Tous les résultats correspondent à douze mois d'activité et sont comparables. Un tiers indépendant, Morrison Hershfield, a fourni une confirmation raisonnable à l'égard de toutes les émissions des champs d'application 1 et 2 de BMO et de certaines émissions du champ d'application 3. La déclaration de vérification se trouve sur notre site Web.

C5.2

(C5.2) Indiquez votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence.

Champ d'application 1

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions de l'année de référence (téq. CO₂)

45 672

Commentaires

Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions de l'année de référence (téq. CO₂)

90 457

Commentaires

Champ d'application 2 (selon le marché)

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions de l'année de référence (téq. CO₂)

544

Commentaire

Champ d'application 3, catégorie 1 : Achat de biens et de services

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des biens et services achetés sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Nous peaufinons actuellement une méthode de calcul.

Champ d'application 3, catégorie 2 : Biens d'équipement

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Cette source d'émissions n'est pas pertinente pour BMO parce que notre stratégie constante consiste à louer, dans la mesure du possible, l'espace de bureau et les véhicules que nous utilisons. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les champs d'application 1 ou 2)

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Cette source d'émissions du champ d'application 3 représente les émissions en amont de l'électricité achetée et les pertes de transmission et de distribution connexes. Nous

ne considérons pas cette source comme pertinente parce que BMO a une capacité limitée à réduire ces émissions.

Champ d'application 3, catégorie 4 : Transport et distribution en amont

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas quantifié ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier diffuse de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.

Champ d'application 3, catégorie 5 : Déchets produits par les activités

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions de l'année de référence (téq. CO₂)

982

Commentaire

Les émissions du champ d'application 3 attribuables aux déchets produits par les activités sont concentrées sur les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement des installations relativement plus grandes en Amérique du Nord.

Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions provenant des déchets produits dans le cadre des activités. Cette méthode consiste à évaluer les émissions en fonction de la quantité totale de déchets destinés à chaque mode d'élimination (ex., site d'enfouissement) et des facteurs d'émission moyens pour chaque mode d'élimination. Les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement sont annualisées, et les émissions qui en résultent sont calculées. Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobiose, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site.

Champ d'application 3, catégorie 6 : Déplacements pour affaires

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions de l'année de référence (téq. CO₂)

24 655

Commentaire

Les émissions du champ d'application 3 attribuables aux déplacements d'affaires concernent surtout le transport aérien (court, moyen et long-courrier), les véhicules des employés, le transport par rail et les véhicules de location. Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions attribuables aux déplacements d'affaires. Cette méthode consiste à déterminer la distance parcourue et le moyen de transport utilisé pour les déplacements d'affaires, puis à appliquer le facteur d'émission approprié pour le moyen emprunté. Nous déterminons et calculons nos émissions du champ d'application 3 conformément a) au document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, et b) à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1.

Champ d'application 3, catégorie 7 : Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions des plus de 40 000 employés qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.

Champ d'application 3, catégorie 8 : Actifs loués en amont

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

En raison de la transition des critères de contrôle financier aux critères de contrôle opérationnel durant l'exercice 2017, les émissions résultant des actifs loués sont maintenant prises en compte dans les émissions du champ d'application 1 et du champ d'application 2. Nous estimons la consommation justifiable et transparente pour les installations dont nous sommes locataires lorsqu'aucune donnée réelle n'est disponible. Nous calculons la consommation estimative en fonction du type d'installation et soit d'un facteur d'intensité par pied carré lorsque nous pouvons nous appuyer sur un échantillon suffisant d'installations comparables (pour lesquelles il existe des données réelles), soit des intensités publiées pour le type d'installation en question par région (État/province) ou par pays, selon le cas.

Champ d'application 3, catégorie 9 : Transport et distribution en aval

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent, car les sources d'activité du champ d'application 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 10 : Traitement des produits vendus

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors, cette source du champ d'application 3 n'est pas pertinente. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a pas été satisfaite à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 11 : Utilisation des produits vendus

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3),

rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 12 : Traitement des produits vendus en fin de cycle

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 13 : Actifs loués en aval

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont pris en compte dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 14 : Franchises

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3, catégorie 15 : Placements

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2020

Fin de l'année de référence

31 octobre 2021

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

42 900 000

Commentaire

Les émissions financées à l'échelle du portefeuille couvrent 98 % des prêts aux entreprises et de Marchés des capitaux en cours et des émissions des emprunteurs des champs d'application 1 et 2. Pour la majeure partie du portefeuille, les émissions sont calculées d'après la méthodologie de catégorie d'actif de la norme PCAF pour les prêts aux entreprises ayant une cote de qualité des données 5, en utilisant les facteurs d'émission sectoriels par montant du prêt en cours tirés de la base de données sur les facteurs d'émission du PCAF. Pour les emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont, nous avons calculé l'intensité des émissions économiques selon le code SCIAN et la région et en fonction de notre analyse des émissions financées de 2019 pour ce secteur, en intégrant les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 divulguées par l'emprunteur, et avons appliqué cette intensité à nos prêts en cours. Les 2 % de prêts non inclus dans le calcul concernent des emprunteurs pour lesquels aucun code de secteur n'a été attribué.

Champ d'application 3 : Autre (en amont)

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

Nous avons déterminé qu'aucune autre émission du champ d'application 3 en amont n'est pertinente pour BMO selon les critères indiqués dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Champ d'application 3 : Autre (en aval)

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)

Commentaire

Non pertinent

Nous avons déterminé qu'aucune autre émission du champ d'application 3 en aval n'est pertinente pour BMO selon les critères indiqués dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

C5.3

(C5.3) Sélectionnez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions.

Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)

Le Protocole des gaz à effet de serre : Directives du champ d'application 2

C6. Données sur les émissions

C6.1

(C6.1) Quel a été le volume global des émissions du champ d'application 1 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂)?

Année de déclaration

Émissions globales brutes du champ d'application 1 (tonnes métriques d'équivalents CO₂)

33 661

Commentaire

C6.2

(C6.2) Décrivez l'approche qu'utilise votre organisation pour faire état des émissions du champ d'application 2.

Rangée 1

Champ d'application 2, selon l'emplacement

Nous présentons des résultats du champ d'application 2 selon l'emplacement

Champ d'application 2, selon le marché

Nous présentons des résultats du champ d'application 2 selon le marché

Commentaire

C6.3

(C6.3) Quel a été le volume global des émissions du champ d'application 2 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂)?

Champ d'application 2, selon l'emplacement

63 634

Champ d'application 2, selon le marché

88

C6.4

(C6.4) Y a-t-il des sources d'émissions des champs d'application 1 et 2 (installations, GES particuliers, activités, régions, etc.) qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration?

Non

C6.5

(C6.5) Justifiez le volume global des émissions du champ d'application 3 de votre organisation, en indiquant et en expliquant toute exclusion.

Achat de biens et de services

État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

Veuillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des biens et services achetés sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Nous peaufinons actuellement une méthode de calcul.

Biens d'équipement

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Cette source d'émissions n'est pas pertinente pour BMO parce que notre stratégie constante consiste à louer, dans la mesure du possible, l'espace de bureau et les véhicules que nous utilisons. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les champs d'application 1 ou 2)

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Cette source d'émissions du champ d'application 3 représente les émissions en amont de l'électricité achetée et les pertes de transmission et de distribution connexes. Nous ne considérons pas cette source comme pertinente parce que BMO a une capacité limitée à réduire ces émissions.

Transport et distribution en amont

État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

Veuillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas quantifié ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier diffuse de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.

Déchets produits par les activités

État de l'évaluation

Pertinent, calculé

Émissions dans l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)

1 047

Méthodologie de calcul des émissions

Méthode de la moyenne des données

Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur

21

Veuillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des déchets produits par les activités sont jugées pertinentes d'un point de vue stratégique, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Le pourcentage indiqué se rapporte aux données disponibles pour les installations d'importance (superficie des installations pour lesquelles les données sur la gestion des déchets sont disponibles sous forme de pourcentage de la superficie des installations des entreprises) en Amérique du Nord seulement. Un nombre important de nos installations sont de taille plus modeste et dispersées dans toute l'Amérique du Nord. Il n'est pas économique de recueillir de l'information sur les déchets de tous ces lieux; nous nous concentrerons dès lors sur les installations les plus vastes nous appartenant ou, si nous les louons, dont nous sommes un important locataire.

Déplacements pour affaires

État de l'évaluation

Pertinent, calculé

Émissions dans l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)

1 919

Méthodologie de calcul des émissions

Méthode fondée sur la distance

Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur

100

Veuillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des déplacements à des fins professionnelles sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent de manière importante aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Nous obtenons des données primaires pour les types de déplacements d'affaires des employées indiqués (vol commercial, véhicule de location, automobile personnelle et train). En raison de la difficulté d'obtenir des données sur les moyens de transport terrestre, comme les taxis, les limousines et les transports en commun, nous n'incluons pas ces émissions dans notre inventaire.

Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile

État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

Veuillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions des plus de 40 000 employés qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.

Actifs loués en amont

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

En raison de la transition des critères de contrôle financier aux critères de contrôle opérationnel durant l'exercice 2017, les émissions résultant des actifs loués sont maintenant prises en compte dans les émissions du champ d'application 1 et du champ

d'application 2. Nous estimons la consommation justifiable et transparente pour les installations dont nous sommes locataires lorsqu'aucune donnée réelle n'est disponible. Nous calculons la consommation estimative en fonction du type d'installation et soit d'un facteur d'intensité par pied carré lorsque nous pouvons nous appuyer sur un échantillon suffisant d'installations comparables (pour lesquelles il existe des données réelles), soit des intensités publiées pour le type d'installation en question par région (État/province) ou par pays, selon le cas.

Transport et distribution en aval

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Non pertinent, car les sources d'activité du champ d'application 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Traitement des produits vendus

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors, cette source du champ d'application 3 n'est pas pertinente. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Utilisation des produits vendus

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3),

rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Traitement des produits vendus en fin de cycle

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Actifs loués en aval

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont pris en compte dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Franchises

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Autre (en amont)

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Nous avons déterminé qu'aucune autre source d'émissions en amont du champ d'application 3 n'avait de pertinence pour BMO, en nous appuyant sur le fait qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

Autre (en aval)

État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

Veuillez préciser

Nous avons déterminé qu'aucune autre émission du champ d'application 3 en aval n'est pertinente pour BMO selon les critères indiqués dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

C6.10

(C6.10) Décrivez vos émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ sur le revenu total dans l'unité monétaire choisie, et indiquez tout ratio d'intensité supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.

Ratio d'intensité

0,0000035788

Numérateur de la mesure (émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2, tonnes métriques d'équivalent CO₂)

97 295

Dénominateur de la mesure

Chiffre d'affaires total de l'unité

Dénominateur de la mesure : Total de l'unité

27 186 000 000

Volume des émissions du champ d'application 2 utilisé

Selon l'emplacement

Évolution par rapport à l'année précédente (%)

4,4

Sens de l'évolution

À la baisse

Cause de l'évolution

Même si nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des émissions, comme il est indiqué à la question C4.3b, la raison principale du changement était l'augmentation des revenus en 2021 par rapport à 2020.

Ratio d'intensité

2,22

Numérateur de la mesure (émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2, tonnes métriques d'équivalent CO2)

97 295

Dénominateur de la mesure

Employé équivalent temps plein (ETP)

Dénominateur de la mesure : Total de l'unité

43 863

Volume des émissions du champ d'application 2 utilisé

Selon l'emplacement

Évolution par rapport à l'année précédente (%)

2,01

Sens de l'évolution

À la hausse

Raison du changement

Même si nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des émissions, comme il est indiqué à la question C4.3b, la raison principale du changement était la légère augmentation de nos émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2 en 2021 par rapport à 2020.

Ratio d'intensité

0,06021

Numérateur de la mesure (émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2, tonnes métriques d'équivalent CO2)

97 295

Dénominateur de la mesure

Autre (veuillez préciser)

Superficie en mètres carrés des propriétés occupées

Dénominateur de la mesure : Total de l'unité

1 615 796

Volume des émissions du champ d'application 2 utilisé

Selon l'emplacement

Évolution par rapport à l'année précédente (%)

6,51

Sens de l'évolution

À la hausse

Raison du changement

Même si nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des émissions, comme il est indiqué à la question C4.3b, les raisons principales du changement étaient les suivantes : 1) la légère augmentation de nos émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2 en 2021 par rapport à 2020; 2) la légère diminution de la superficie des immeubles que nous occupons (en mètres carrés).

C7. Répartition des émissions

C7.9

(C7.9) Comment vos émissions globales brutes (champs d'application 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à celles de l'année de déclaration précédente?

À la hausse

C7.9a

(C7.9a) Indiquez les causes de l'évolution de vos émissions globales brutes (champs d'application 1 et 2 combinés) et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'année précédente.

	Évolution des émissions (tonnes métriques d'équivalent CO ₂)	Sens de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Veuillez expliquer votre calcul.
Variation de la consommation d'énergie renouvelable				
Autres activités de réduction des émissions				

	Évolution des émissions (tonnes métriques d'équivalent CO ₂)	Sens de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Veuillez expliquer votre calcul.
Dessaisissements				
Acquisitions				
Fusions				
Évolution des résultats				
Changement de méthodologie				
Évolution du périmètre de mesure des émissions				
Évolution des conditions matérielles d'exploitation				
Cause indéterminée				
Autres	3 013	À la hausse	3,2	Nos émissions combinées des champs d'application 1 et 2 ont été faibles en 2020, en grande partie en raison des conditions de travail à distance liées à la COVID-19. Nos émissions combinées des champs d'application 1 et 2 ont légèrement augmenté en 2021 par rapport à 2020, car certains employés ont commencé à revenir au bureau pour une partie de la semaine de travail.

C7.9b

(C7.9b) Les calculs relatifs à vos résultats en matière de réduction des émissions indiqués aux questions C7.9 et C7.9a sont-ils fondés sur le volume des émissions du

champ d'application 2 selon l'emplacement ou sur le volume des émissions du champ d'application 2 selon le marché?

Selon l'emplacement

C8. Énergie

C8.1

(C8.1) Quelle proportion de vos dépenses opérationnelles totales a-t-elle été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?

Plus de 10 %, mais inférieure ou égale à 5 %

C8.2

(C8.2) Sélectionnez les activités liées à l'énergie qui ont été mises en place par votre organisation.

	Indiquez si votre organisation a mis en place cette activité liée à l'énergie au cours de l'année de déclaration.
Consommation de combustibles (à l'exclusion de charges d'alimentation)	Oui
Consommation d'électricité achetée ou acquise	Oui
Consommation d'énergie thermique achetée ou acquise	Non
Consommation de vapeur achetée ou acquise	Oui
Consommation d'énergie frigorifique achetée ou acquise	Non
Production d'électricité, d'énergie thermique ou frigorifique ou de vapeur	Non

C8.2a

(C8.2a) Indiquez la consommation totale d'énergie de votre organisation (à l'exclusion des charges d'alimentation), en MWh.

	Pouvoir calorifique	MWh provenant de sources renouvelables	MWh provenant de sources non renouvelables	Nombre total de MWh (sources renouvelables et non renouvelables)
Consommation de combustibles (à l'exclusion de charges d'alimentation)	Pouvoir calorifique supérieur (PCS)	0	171 115	171 115
Consommation d'électricité achetée ou acquise		325 442	0	325 442
Consommation de vapeur achetée ou acquise		0	421	421
Consommation totale d'énergie		325 442	171 536	496 978

C8.2g

(C8.2g) Fournissez une ventilation de votre consommation d'énergie non combustible par pays.

Pays/région

Canada

Consommation d'électricité (MWh)

220 086

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

421

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

220 507

Pays/région

États-Unis

Consommation d'électricité (MWh)

98 883

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

98 883

Pays/région

Australie

Consommation d'électricité (MWh)

37

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

37

Pays/région

Barbade

Consommation d'électricité (MWh)

41

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

41

Pays/région

Chine

Consommation d'électricité (MWh)

654

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

654

Pays/région

France

Consommation d'électricité (MWh)

68

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

68

Pays/région

Allemagne

Consommation d'électricité (MWh)

307

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

307

Pays/région

Irlande

Consommation d'électricité (MWh)

106

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

106

Pays/région

Luxembourg

Consommation d'électricité (MWh)

2

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

Pays/région

Singapour

Consommation d'électricité (MWh)

238

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

238

Pays/région

Suisse

Consommation d'électricité (MWh)

13

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

13

Pays/région

Taïwan, Chine

Consommation d'électricité (MWh)

3

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

3

Pays/région

Émirats arabes unis

Consommation d'électricité (MWh)

26

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

26

Pays/région

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Consommation d'électricité (MWh)

4 979

Consommation de chauffage, de vapeur et de climatisation (MWh)

0

Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

4 979

C10. Vérification

C10.1

(C10.1) Indiquez la situation qui s'applique à vos émissions en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

	Vérification ou degré d'assurance
Champ d'application 1	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers
Champ d'application 2 (selon l'emplacement ou selon le marché)	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers
Champ d'application 3	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers

C10.1a

(C10.1a) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 1 et joindre les relevés pertinents.

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

1-2

Norme applicable

ISO14064-3

Proportion des émissions vérifiées (%)

100

C10.1b

(C10.1b) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 2 et joindre les relevés pertinents.

Approche relative au champ d'application 2

Champ d'application 2, selon l'emplacement

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

Documents joints



BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

1-2

Norme applicable

ISO14064-3

Proportion des émissions vérifiées (%)

100

Approche relative au champ d'application 2

Champ d'application 2, selon le marché

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

1-2

Norme applicable

ISO14064-3

Proportion des émissions vérifiées (%)

100

C10.1c

(C10.1c) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 3 et joignez les relevés pertinents.

Catégorie du champ d'application 3

Champ d'application 3 : Déchets produits par les activités

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

1-2

Norme applicable

ISO14064-3

Proportion des émissions vérifiées (%)

21

Catégorie du champ d'application 3

Champ d'application 3 : Déplacements pour affaires

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

1-2

Norme applicable

ISO14064-3

Proportion des émissions vérifiées (%)

100

Catégorie du champ d'application 3

Champ d'application 3 : Placements

Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance limitée

Documents joints

 BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf

 BMO-GHG-Verification-Statement_FY2021_FRENCH_A.pdf

Pages ou sections

43-44

Norme applicable

Autre (veuillez préciser)

Normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques, et NCMC 3410, Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre.

Proportion des émissions vérifiées (%)

5

C10.2

(C10.2) Vérifiez-vous l'information relative aux changements climatiques communiquée dans votre rapport sur le CDP autre que les données sur les émissions indiquées aux questions C6.1, C6.3 et C6.5?

Oui

C10.2a

(C10.2a) Quels points de données de votre rapport sur le CDP ont été vérifiés et quelles normes de vérification ont été utilisées?

Module de communication de l'information auquel se rapporte la vérification	Données vérifiées	Norme de vérification	Veuillez préciser
C14. Incidence sur le portefeuille	Autre (veuillez préciser) Émissions financées des champs d'application 1 et 2	Normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques, et NCMC 3410, Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre.	<p>Nous avons entrepris une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs sélectionnés et indiqués ci-dessous pour les données enregistrées au 31 octobre 2020 et pour l'exercice clos à cette date :</p> <p>Émissions financées – Véhicules motorisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prêts en cours (en millions de dollars)• Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (ktéq. CO₂)• Évaluation de la qualité des données du Portfolio Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) • Intensité des

Module de communication de l'information auquel se rapporte la vérification	Données vérifiées	Norme de vérification	Veuillez préciser
			<p>émissions économiques (téq. CO₂/millions de dollars de prêts en cours)</p> <ul style="list-style-type: none">• Intensité des émissions physiques (kg de CO₂/km-véhicule financé)• Émissions financées – Prêts hypothécaires résidentiels : Prêts en cours (en millions de dollars)• Émissions financées des champs d'application 1 et 2 (ktéq. CO₂)• Cote de qualité des données du PCAF du portefeuille• Intensité des émissions économiques (téq. CO₂/millions de dollars de prêts en cours)• Intensité des émissions physiques (kg de CO₂/m² financé)

C11. Tarification du carbone

C11.2

(C11.2) Au cours de la période de déclaration, votre organisation a-t-elle créé ou acheté des crédits de carbone générés par des projets?

Oui

C11.2a

(C11.2a) Précisez les crédits de carbone générés par des projets créés ou achetés par votre organisation au cours de la période de déclaration.

Création ou achat de crédits?

Achat de crédits

Type de projet

Autre (veuillez préciser)

Combinaison

Identification des projets

Solutions Will – organisme basé au Québec encourageant le regroupement de crédits des secteurs communautaires et privés

Solutions Will fournit des crédits aux secteurs communautaires et privés basés au Québec. La solution Communauté Durable de Solutions Will stimule, mesure et regroupe les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des petites et moyennes entités privées et publiques afin de générer des crédits de carbone de haute qualité qui répondent aux critères du programme Verified Carbon Standard (VCS), une norme internationale hautement respectée. Les crédits de carbone sont issus d'activités diverses, comme l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, le détournement des déchets des sites d'enfouissement ou encore l'optimisation des procédés de traitement commerciaux et industriels.

Norme de vérification des crédits

Verified Carbon Standard (VCS)

Nombre de crédits (téq. CO₂)

25 000

Nombre de crédits (téq. CO₂) : Volume ajusté en fonction du risque

25 000

Crédits annulés

Oui

Objectif (p. ex., conformité)

Compensation volontaire

Création ou achat de crédits?

Achat de crédits

Type de projet

Gaz d'enfouissement

Identification des projets

Ville de Guelph – projet d'élimination des gaz d'enfouissement

La Ville de Guelph génère des crédits de carbone en recueillant et en éliminant les émissions de méthane à son site d'enfouissement d'Eastview. Elle parvient ainsi à produire de l'électricité renouvelable à même la décharge en utilisant le méthane comme combustible. Les crédits de carbone issus de l'élimination du méthane sont certifiés selon les normes ISO applicables, et l'électricité produite est de l'énergie renouvelable.

Norme de vérification des crédits

Verified Carbon Standard (VCS)

Nombre de crédits (téq. CO₂)

11 715

Nombre de crédits (téq. CO₂) : Volume ajusté en fonction du risque

11 715

Crédits annulés

Oui

Objectif (p. ex., conformité)

Compensation volontaire

C11.3

(C11.3) Votre organisation a-t-elle recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne?

Oui

C11.3a

(C11.3a) Donnez des précisions sur la façon dont votre organisation a recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne.

Objectif relatif à la fixation d'un prix du carbone interne

Modification des comportements à l'interne

Amélioration de l'efficacité énergétique

Repérage et saisie des occasions de réduction de la consommation de carbone

Champ d'application des GES

Champ d'application 1

Champ d'application 2

Champ d'application 3

Application

Certaines unités d'affaires.

Tarif(s) réel(s) utilisé(s) (monnaie / tonne métrique)

15

Variance du ou des prix utilisés

BMO utilise une tarification différenciée et évolutive du carbone, car le prix d'instruments tels que les crédits d'énergie renouvelable (CER) et les crédits compensatoires de carbone varie selon la région et la période. Le prix indiqué se situe à l'extrémité supérieure de la fourchette des prix de BMO afin d'atténuer les émissions et d'atteindre la carboneutralité. Nous application la tarification du carbone à l'unité d'affaires suivante : Affaires immobilières.

Type de tarification interne du carbone

- Prix fictif
- Prix implicite
- Compensations

Impact et répercussions

BMO utilise différents instruments, comme des crédits d'énergie renouvelable (CER) et des crédits compensatoires de crédit, pour réduire son empreinte carbone. Étant donné que le prix de ces instruments varie, la tarification du carbone à l'interne de BMO se situe à l'extrémité supérieure de la fourchette des prix afin d'atténuer les émissions et d'atteindre la carboneutralité. La tarification du carbone à l'interne est établie au moyen d'une combinaison de prix fictifs, de prix implicites et de crédits compensatoires. BMO n'est pas exposé directement à des risques découlant de règlements, tels que les systèmes de plafonnement et d'échange, qui ont une incidence sur le coût des émissions de carbone. À l'heure actuelle, le prix du carbone à l'interne permet à BMO de repérer des occasions et d'axer ses décisions sur des moyens moins coûteux de réduire son empreinte carbone. Par exemple, BMO a établi avec une compagnie d'électricité d'un des États américains un partenariat visant à regrouper les énergies brune et verte au moyen d'un financement sur facture sans prime importante. Cette initiative a permis de réduire la quantité et le coût des exigences relatives aux CER. Les économies réalisées peuvent être réinvesties dans des technologies à faible émission de carbone et des initiatives de réduction des émissions.

C12. Mobilisation

C12.1

(C12.1) Participez-vous avec des membres de votre chaîne de valeur aux enjeux liés au climat?

- Oui, avec nos fournisseurs
- Oui, avec nos clients
- Oui, avec nos entités émettrices
- Oui, avec d'autres partenaires de notre chaîne de valeur

C12.1a

(C12.1a) Fournissez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation des fournisseurs en matière de changements climatiques.

Type de mobilisation

Collecte de renseignements (pour comprendre les habitudes des fournisseurs)

Forme de collaboration

Recueillir auprès des fournisseurs des données sur les changements climatiques et les émissions de carbone au moins une fois par année.

Pourcentage de fournisseurs en nombre

0,01

Pourcentage des dépenses totales d'approvisionnement (directes et indirectes)

51,5

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux fournisseurs indiquées à l'item C6.5

Justification de la portée de votre mobilisation

Nous avons recueilli des données sur la chaîne d'approvisionnement dans le cadre du CDP pour certains de nos principaux fournisseurs, qui représentent 0,01 % de nos fournisseurs en nombre et 51,5 % des dépenses totales d'approvisionnement.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Nous avons recueilli les données sur les émissions de carbone de 53 de nos principaux fournisseurs dans la catégorie des biens et services achetés au cours de notre première année de participation au programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP, et nous continuons à développer la méthode de calcul aux fins de divulgation ultérieure.

C-FS12.1b

(C-FS12.1b) Donnez des précisions sur la stratégie de mobilisation que vous avez mise en place pour vos clients.

Type de clients

Clients des banques

Type de mobilisation

Mobilisation et éléments d'incitation (changement du comportement des clients)

Forme de collaboration

Communiquer de l'information aux clients sur les façons de mesurer l'exposition aux risques liés au climat.

Encourager de meilleures pratiques de divulgation de l'information relative aux changements climatiques.

Encourager les clients à se fixer une cible de réduction des émissions fondée sur des données scientifiques.

Offrir des incitatifs financiers aux clients qui réduisent leurs émissions en aval (champ d'application 3) ou leur exposition aux actifs liés au carbone.

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients indiquées à l'item C-FS14.1a

Couverture du portefeuille (total ou en cours)

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblant les clients présentant des risques accrus liés au climat.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

BMO prend l'engagement de jouer un rôle de chef de file en matière de finance durable en offrant des solutions qui aident les clients dans leur transition vers une économie carboneutre. Cela comprend la conception de produits et de services novateurs qui peuvent aider nos clients tout au long de leur parcours en matière de durabilité.

L'objectif d'un prêt lié à la durabilité, par exemple, est d'inciter un emprunteur à réaliser certaines améliorations liées aux facteurs ESG. Si un emprunteur atteint les cibles de durabilité prédéterminées, la mobilisation est considérée comme réussie. Par exemple, dans le cas de Maple Leaf, notre intervention sera considérée comme réussie si l'entreprise atteint ses objectifs de consommation d'électricité et d'eau et de réduction des déchets solides, et si elle continue de réduire ses émissions de carbone dans l'optique d'atteindre la carboneutralité nette.

Voici des exemples de prêts liés au développement durable structurés par BMO : La facilité accordée à Maple Leaf Foods Inc. en 2019 a représenté le premier prêt lié à la durabilité au Canada. En octobre 2021, BMO a agi à titre d'unique agent de structuration de la durabilité pour Sandstorm Gold Ltd. Cela a permis à la société de devenir la première société de redevances sur les métaux précieux et l'une des premières sociétés métallurgiques et minières en Amérique du Nord à contracter un prêt lié à la durabilité structuré avec des indicateurs de rendement clés internes et personnalisés. Teck Resources Ltd., la plus grande société minière diversifiée du Canada, est aussi devenue un des premiers producteurs miniers d'Amérique du Nord à contracter un prêt lié à la durabilité structuré en fonction d'indicateurs clés de performance personnalisés liés à trois thèmes : action climatique, diversité de genre et inclusion, et santé et sécurité. En avril 2021, BMO Marchés des capitaux a agi à titre de coresponsable de la structuration de la durabilité pour un prêt contracté par Gibson Energy Inc. La société est ainsi devenue la première société ouverte du secteur de

l'énergie en Amérique du Nord à convertir entièrement sa principale facilité de crédit consortial renouvelable en une facilité de crédit renouvelable liée à la durabilité. Le prêt octroyé à Gibson comprend un mécanisme d'incitation d'ajustement de l'écart lié à l'engagement de la société à réduire ses émissions de carbone et à augmenter la représentation des femmes et des groupes raciaux et ethniques au sein de son effectif et de son conseil d'administration.

C-FS12.1c

(C-FS12.1c) Donnez des précisions sur la stratégie de mobilisation que vous avez mise en place pour vos entités émettrices.

Type de mobilisation

Mobilisation et mesures d'incitation (modification des comportements des sociétés émettrices)

Forme de collaboration

Exercer une participation active.

Soutenir les résolutions des actionnaires liées au climat.

Soutenir les solutions aux enjeux liés au climat dans le cadre du vote par procuration.

Mettre en œuvre une stratégie de gérance et de mobilisation, assortie d'une politique de transmission hiérarchique et de vote claire, qui est conforme à notre ambition d'atteindre l'objectif de carboneutralité pour tous les actifs sous gestion d'ici 2050 ou plus tôt.

Mobilisation de 20 entités émettrices, essentiellement les émetteurs les plus importants ou responsables de 65 % des émissions dans le portefeuille (directement, collectivement ou par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'actifs).

Amorcer et entretenir le dialogue avec les entités émettrices en vue d'établir des stratégies conformes aux objectifs de l'Accord de Paris.

Encourager de meilleures pratiques de divulgation de l'information relative aux changements climatiques auprès des entités émettrices.

Encourager les entités émettrices à se fixer une cible de réduction des émissions fondée sur des données scientifiques.

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 indiquées à l'item C-FS14.1a / C-FS14.1b

100

Couverture du portefeuille de placements (gestion d'actifs)

100

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblée des entités émettrices présentant des risques accrus liés au climat.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

L'approche de mobilisation des investisseurs de BMO Gestion mondiale d'actifs vise à encourager les sociétés détenues à faire concorder leurs stratégies d'affaires avec les

objectifs de l'Accord de Paris et à atteindre la cible de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou avant. La mobilisation se fait en fonction de l'exposition au carbone, de nos priorités en matière de lutte contre les changements climatiques et de notre influence en tant qu'actionnaire. En 2021, nous avons priorisé la divulgation de l'information et la transparence à l'égard des engagements de carboneutralité et harmonisé les rapports avec ceux du GIFCC. Nous nous sommes concentrés sur plusieurs sous-thèmes liés au climat, notamment la gestion des émissions, la transition énergétique, la résilience et l'adaptation ainsi que le lobbying en matière de changements climatiques.

En 2021, nous avons eu 772 collaborations axées sur le climat, ce qui représente 59 % du total des collaborations à l'échelle mondiale. Nous évaluons les progrès des 10 principales entreprises émettrices par rapport aux initiatives liées au climat dans le cadre de notre travail d'intendance, qui peut parfois comprendre des engagements en collaboration avec les investisseurs. Les changements climatiques sont également entièrement intégrés à notre processus de vote. Tous les renseignements se trouvent dans les lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise.

<https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/perspectives/voter-pour-la-lutte-contre-les-changements-climatiques/> Notre Rapport annuel 2021 résume nos activités de mobilisation et de vote pour l'exercice

(https://www2.bmoam.com/ri_annual_review_canada_fr) et nous rendons public notre registre de votes (tableau de bord VDS <https://www.issgovernance.com/solutions/proxy-voting-services/vote-disclosure-services/>) Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite. La réussite de ces efforts se mesure en jalons, c'est-à-dire en occurrences de changement dans la façon dont ces entreprises traitent les questions ESG à la suite de notre intervention. En 2021, nous avons recensé 275 jalons dans les entreprises, c'est-à-dire qu'elles ont amélioré leurs politiques ou leurs pratiques ESG à la suite de nos efforts de mobilisation; 89 (32 %) de ces jalons étaient liés aux changements climatiques. De nombreuses entreprises ont également pris l'engagement d'atteindre des cibles de carboneutralité à la suite de cette mobilisation, à la fois individuellement et par l'intermédiaire d'initiatives telles que Climate Action 100+.

C12.1d

(C12.1d) Fournissez des renseignements détaillés sur la stratégie de collaboration avec les autres partenaires de la chaîne de valeur que vous avez mise en place en ce qui concerne les changements climatiques.

BMO collabore avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur, comme les directeurs, Gestion des installations et les partenaires de la chaîne de valeur en aval autres que ses clients. Notre stratégie d'établissement des priorités au titre de la collaboration repose sur une combinaison de facteurs, parmi lesquels la possibilité de réaliser des économies de coûts ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et la capacité de sensibiliser la population et d'asseoir la réputation de BMO à titre de citoyen responsable.

Exemple 1

BMO travaille beaucoup avec les fournisseurs de services de gestion d'installations au Canada et aux États-Unis pour trouver des dossiers d'évaluation et concrétiser les occasions d'économiser l'énergie dans ses installations. Grâce à nos efforts combinés, nous avons mis en œuvre des projets d'immobilisations pour des initiatives d'économie d'énergie telles que la modernisation de l'éclairage intérieur et extérieur, la mise à niveau de l'infrastructure de chauffage et de climatisation et l'amélioration de l'enveloppe de nos immeubles. De plus, des améliorations opérationnelles à coût nul ou à faible coût ont été apportées pour réduire la consommation d'énergie fournie par les services publics, les coûts d'exploitation et les émissions qui en résultent. La stratégie de mobilisation repose sur les occasions qui émergent avec les fournisseurs de services de gestion d'installations à la suite d'analyses de données des services publics, d'analyses comparatives et de surveillance, d'évaluations énergétiques, de planification des immobilisations, de gestion de projet, de mesures et de vérifications. Les initiatives sont classées par ordre de priorité selon une combinaison d'économies de coûts et de réductions d'émissions, dans cet ordre d'importance. Ces efforts ont permis à notre organisation de réduire d'environ 29 % les émissions liées à ses installations (champs d'application 1 et 2) pour l'exercice 2021 par rapport à notre cible de réduction des émissions de référence de l'exercice 2019.

Mesures de la réussite

- Baisse continue des coûts opérationnels sous forme de réduction des coûts des services publics et des frais d'entretien
- Réduction des émissions de GES grâce à l'amélioration des immobilisations et des opérations – une diminution de la consommation d'énergie fournie par les services publics se traduit par une réduction des émissions
- Réduction des émissions contribuant à la diminution des dépenses liées à l'achat de crédits compensatoires de carbone et de certificats d'énergie renouvelable visant à maintenir notre engagement envers la carboneutralité et nos achats d'énergie entièrement renouvelable.
- Effet positif sur la sensibilisation des employés et des clients par rapport aux initiatives de BMO en matière de changements climatiques

Exemple 2

BMO, en partenariat avec un fournisseur privilégié, encourage le recyclage écologiquement responsable ou la remise en état/revente de l'équipement technologique. Dans bien des cas, l'équipement qui, du point de vue de BMO, a atteint la fin de sa durée de vie utile peut être remis en état et réutilisé par des organismes (ex., des écoles). Cette activité prévient la création de gaz à effet de serre nocifs liés à la fabrication de nouveau matériel et reporte l'incidence sur les déchets ou le recyclage. Le programme CarbonBank™ de Compugen fonctionne comme suit. L'équipement technologique qui a atteint la fin de sa vie utile est mis hors service et transporté en toute sécurité vers un centre de configuration de Compugen, où l'on procède à sa vérification et l'on efface complètement les données des disques durs, conformément aux normes d'effacement de données du National Institute of Standards and Technology (NIST). L'équipement technologique ne se limite pas aux ordinateurs portatifs et aux ordinateurs de bureau, il comprend tout le matériel informatique, comme l'équipement de réseau et de stockage, et même les téléphones intelligents. Le programme CarbonBank™ parvient à trouver une seconde vie à presque tous les types d'équipements technologiques qu'il reçoit. L'équipement est ensuite testé et remis à neuf pour la revente sur de nouveaux marchés, comme les districts scolaires, les magasins de vente au détail de matériel

informatique ou les petites entreprises. Des crédits de carbone sont générés grâce à l'évitement des émissions liées au processus classique de recyclage des déchets électroniques et à la fabrication de nouveaux équipements informatiques et sont vérifiés par un tiers accrédité.

Mesures de la réussite

- Réduction des émissions de GES en évitant la fabrication de nouveau matériel (ex., en utilisant du matériel recyclé) et en détournant des sites d'enfouissement des biens technologiques mis hors service (BMO tient compte des déchets destinés aux sites d'enfouissement dans son calcul des émissions). Au cours de l'exercice 2021, la production d'environ 2 865 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre a ainsi été évitée.
- Réduction du coût d'élimination du matériel informatique pour BMO

Conformément à notre Code de conduite à l'intention des fournisseurs, BMO élabore en ce moment un Programme de consommation durable du matériel qui tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de développement durable et de gestion des risques, notamment des risques liés aux changements climatiques. En 2020, nous avons entrepris l'analyse des émissions de GES liées à notre chaîne d'approvisionnement, plus précisément les émissions de catégorie 1 du champ d'application 3 provenant des biens et services achetés dans le cadre du Protocole des gaz à effet de serre. Ces renseignements nous permettront de mieux repérer les situations délicates en matière de carbone dans notre chaîne d'approvisionnement et nous aideront à élaborer notre Programme de consommation durable du matériel. En 2020, BMO s'est joint à la chaîne d'approvisionnement du CDP afin de mieux comprendre l'impact environnemental de ses activités d'approvisionnement et d'offrir une plateforme de communication avec une sélection stratégique de fournisseurs sur les risques et les occasions liés au climat.

C-FS12.2

(C-FS12.2) Votre organisation exerce-t-elle ses droits de vote en tant qu'actionnaire sur des enjeux liés au climat?

Exercer son droit de vote en tant qu'actionnaire sur les enjeux liés au climat	
Ligne 1	Oui

C-FS12.2a

(C-FS12.2a) Fournissez des renseignements sur votre registre de votes des actionnaires par rapport aux questions liées au climat.

Méthode utilisée pour exercer votre droit de vote à titre d'actionnaire

Droit de vote exercé directement

Pourcentage des votes divulgués pour l'ensemble du portefeuille

100

Enjeux liés au climat appuyés dans les résolutions des actionnaires

Plans de transition climatique

- Communication de l'information liée aux changements climatiques
- Harmonisation de la prise de position sur les politiques publiques (lobbying)
- Objectifs de réduction des émissions
- Surveillance par le conseil d'administration des enjeux liés au climat
- Autre (veuillez préciser)
 - Vote consultatif sur la question des changements climatiques

Divulguez-vous publiquement les motifs derrière vos votes sur les enjeux liés au climat?

- Oui, pour tous les votes

Méthode utilisée pour exercer votre droit de vote à titre d'actionnaire

- Droit de vote exercé par l'intermédiaire d'un prestataire de services externes

Comment vous assurez-vous que votre droit de vote à titre d'actionnaire est exercé conformément à votre stratégie globale en matière de changements climatiques?

- Suivi des votes
- Publication des exigences des prestataires de services externes en ce qui a trait aux enjeux liés au climat
- Examen des politiques relatives au climat des prestataires de services externes
- Autre (veuillez préciser)
 - Nous avons intégré les attentes liées aux changements climatiques à notre politique et à notre approche en matière de vote, ce qui nous permet de voter contre la direction des entreprises dont la communication de l'information, le rendement ou les plans en matière de changements climatiques ne sont pas satisfaisants. Les grands émetteurs sont signalés dans notre plateforme.

Pourcentage des votes divulgués pour l'ensemble du portefeuille

100

Enjeux liés au climat appuyés dans les résolutions des actionnaires

- Plans de transition climatique
- Communication de l'information liée aux changements climatiques
- Harmonisation de la prise de position sur les politiques publiques (lobbying)
- Objectifs de réduction des émissions
- Surveillance par le conseil d'administration des enjeux liés au climat
- Autre (veuillez préciser)
 - Vote consultatif sur la question des changements climatiques

C12.3

(C12.3) Votre organisation mène-t-elle des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat?

Ligne 1

Intervention directe ou indirecte pouvant influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat

Oui, nous communiquons directement avec les décideurs

Oui, nous intervenons indirectement par l'intermédiaire d'associations commerciales

Oui, nous intervenons indirectement en finançant d'autres organisations qui mènent des activités pouvant influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur le climat.

Votre organisation s'est-elle dotée d'un engagement public ou d'un énoncé de position vous permettant de mener vos activités d'intervention conformément aux objectifs de l'Accord de Paris ?

Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.

Décrivez les processus que votre organisation a mis en place pour s'assurer que vos activités d'intervention respectent votre stratégie globale relative aux changements climatiques.

Seuls les représentants autorisés de BMO qui connaissent bien la stratégie en matière de changements climatiques participent aux activités d'intervention avec les parties prenantes et les décideurs. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui regroupe un échantillon de dirigeants, est mis au fait des questions liées à la stratégie relative aux changements climatiques, y compris des occasions d'intervention, dans le cadre de ses réunions trimestrielles. Le Forum des dirigeants sur les facteurs ESG de BMO, composé de membres du Comité de direction, reçoit les mêmes informations lors de ses réunions régulières.

C12.3a

(C12.3a) Par rapport à quelle politique, loi ou réglementation pouvant avoir des répercussions sur le climat votre organisation est-elle intervenue auprès des décideurs au cours de l'année de déclaration ?

Point central de la politique, de la loi ou de la réglementation pouvant avoir des répercussions sur le climat.

Autre (veuillez préciser)

Aucune politique, loi ou réglementation précise.

Précisez pour quelle politique, loi ou réglementation votre organisation est intervenue auprès des décideurs.

Aucune politique, loi ou réglementation précise.

Territoire ciblé par la politique, la loi ou la réglementation.

Inconnu

Position de votre organisation par rapport à la politique, la loi ou la réglementation

Neutre

Description des activités d'intervention auprès des décideurs

BMO a participé à des rencontres régulières et ponctuelles avec les organismes de réglementation des gouvernements du Canada et des États-Unis pour discuter de sujets liés au climat. Lors de ces interventions, nous avons communiqué des renseignements sur nos efforts respectifs, nos activités et les tendances continues en matière de changements climatiques. Même si ces activités peuvent influencer indirectement les politiques, les lois ou les réglementations, elles ne constituent habituellement pas des activités de lobbying direct.

Avez-vous évalué si les activités d'intervention de votre organisation sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous les avons évaluées et elles les respectent

C12.3b

(C12.3b) Donnez des précisions sur les associations commerciales avec lesquelles votre organisation collabore et qui sont susceptibles de prendre position à l'égard de toute politique, loi ou réglementation pouvant avoir des répercussions sur le climat.

Association commerciale

Autre (veuillez préciser)
Bank Policy Institute

La position de votre organisation à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?

Inconnue

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de l'association?

Nous n'essayons pas d'influencer leur position.

Décrivez la position de l'association commerciale au sujet des changements climatiques, précisez en quoi la position de votre organisation diffère et expliquez comment vous tentez d'influencer sa position (s'il y a lieu)

Le Bank Policy Institute (BPI) est un groupe non partisan de représentation et de recherche en matière de politique publique, représentant les grandes banques aux États-Unis. Ses membres comprennent des banques universelles, des banques régionales et les grandes banques étrangères qui exercent des activités aux États-Unis.

Le BPI soutient que les banques sont essentielles à une transition en douceur vers une économie plus verte, car elles aident leurs clients de tous les secteurs à combler leurs

besoins de financement. Pour que les banques puissent soutenir cette transition, les autorités de contrôle bancaire doivent adopter une approche souple et fondée sur le risque, plutôt que de règles détaillées contraignantes.

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, s'il y a lieu (devise sélectionnée à l'étape C0.4) (facultatif)

Avez-vous évalué si les activités d'intervention de votre organisation auprès de cette association commerciale sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris?

Association commerciale

Autre (veuillez préciser)

Association des banquiers canadiens

La position de votre organisation à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?

Cohérente

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de l'association?

Nous n'essayons pas d'influencer leur position.

Décrivez la position de l'association commerciale au sujet des changements climatiques, précisez en quoi la position de votre organisation diffère et expliquez comment vous tentez d'influencer sa position (s'il y a lieu)

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères exerçant des activités au Canada, ainsi que le point de contact central en matière d'enjeux bancaires nationaux pour les gouvernements et autres intervenants. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique, capable d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

Aucune position officielle sur le climat, mais l'ABC a commenté les approches réglementaires à l'égard des changements climatiques et du secteur financier.

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, s'il y a lieu (devise sélectionnée à l'étape C0.4) (facultatif)

Avez-vous évalué si les activités d'intervention de votre organisation auprès de cette association commerciale sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris?

Association commerciale

Autre (veuillez préciser)

Institutional Investors Group on Climate Change

La position de votre organisation à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?

Cohérente

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de l'association?

Nous n'essayons pas d'influencer leur position.

Décrivez la position de l'association commerciale au sujet des changements climatiques, précisez en quoi la position de votre organisation diffère et expliquez comment vous tentez d'influencer sa position (s'il y a lieu)

L'Institutional Investors Group on Climate Change est une plateforme de collaboration, qui encourage l'adoption de politiques publiques, de pratiques d'investissement et de comportements organisationnels permettant de gérer les occasions et les risques à long terme qui sont associés aux changements climatiques.

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, s'il y a lieu (devise sélectionnée à l'étape C0.4) (facultatif)**Avez-vous évalué si les activités d'intervention de votre organisation auprès de cette association commerciale sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris?**

Oui, nous les avons évaluées et elles les respectent

C12.3c

(C12.3c) Fournissez des renseignements sur le financement que vous avez octroyé à d'autres organisations au cours de l'année de déclaration et dont les activités pourraient influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat.

Type d'organisation

Autre (veuillez préciser)
Regroupement d'industries

Indiquez l'organisation à laquelle vous avez fourni le financement

Association des Principes de l'Équateur

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette organisation au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à l'étape C0.4)

7 015

Décrivez l'objectif de ce financement et la façon dont il pourrait influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat.

Le financement passe par les frais d'adhésion. BMO est signataire des Principes de l'Équateur (PE) depuis 2005. Nous représentons l'Amérique du Nord au sein du comité de direction de l'Association des Principes de l'Équateur et avons participé activement à la quatrième mise à jour des PE, qui englobait notamment les changements climatiques, les droits des Autochtones et la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Avez-vous évalué si ce financement est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous l'avons évalué et il le respecte

Type d'organisation

Autre (veuillez préciser)
Regroupement d'industries

Indiquez l'organisation à laquelle vous avez fourni le financement

Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI)

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette organisation au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à l'étape C0.4)

86 533

Décrivez l'objectif de ce financement et la façon dont il pourrait influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat.

Le financement passe par les frais d'adhésion. BMO est membre de l'UNEP FI et participe au programme de services bancaires du GIFCC afin d'améliorer la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Nous participons activement à des modules axés sur les simulations de crise liée au climat, les outils de gestion des risques physiques et de transition, le risque climatique sectoriel et régional, l'immobilier, les méthodes de gestion des températures implicites du portefeuille, la gestion du risque climatique et les meilleures pratiques en matière de communication de l'information, les répercussions économiques des changements climatiques, et le soutien aux clients en matière de transition et de prise ferme.

Avez-vous évalué si ce financement est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous l'avons évalué et il le respecte

Type d'organisation

Autre (veuillez préciser)
Regroupement d'industries

Indiquez l'organisation à laquelle vous avez fourni le financement

Climate Engagement Canada

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette organisation au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à l'étape C0.4)

25 000

Décrivez l'objectif de ce financement et la façon dont il pourrait influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat.

Le financement passe par les frais d'adhésion. En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs est devenue l'un des membres fondateurs de l'initiative collaborative de mobilisation des investisseurs canadiens, dans le cadre de laquelle elle s'est engagée à diriger la mobilisation des sociétés canadiennes afin de promouvoir une transition équitable vers une économie carboneutre. BMO Gestion mondiale d'actifs siège au comité de direction.

Avez-vous évalué si ce financement est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous l'avons évalué et il le respecte

Type d'organisation

Autre (veuillez préciser)
Regroupement d'industries

Indiquez l'organisation à laquelle vous avez fourni le financement

Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)

Montant du financement que votre organisation a octroyé à cette organisation au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à l'étape C0.4)

14 638

Décrivez l'objectif de ce financement et la façon dont il pourrait influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat.

Le financement passe par les frais d'adhésion. En juin 2022, BMO Gestion mondiale d'actifs s'est joint à l'IIGCC, l'un des plus importants organismes d'investisseurs à l'échelle mondiale à se concentrer sur les changements climatiques. L'IIGCC soutient et favorise la transition vers un avenir carboneutre et résilient grâce à la mobilisation des entreprises, des décideurs et des autres investisseurs.

Avez-vous évalué si ce financement est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous l'avons évalué et il le respecte

(C12.4)

(C12.4) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.

Publication

Dans le rapport volontaire de développement durable

État

Terminé

Documents joints

 BMO_2021_Sustainability-Report-and-PAS_FR_FINAL.pdf

Pages ou sections

Pages 45-49

Éléments du contenu

Gouvernance

Stratégie

Risques et occasions

Données sur les émissions

Cibles de réduction des émissions

Autres mesures

Commentaires

Publication

Dans les principaux rapports

État

Terminé

Documents joints

 bmo_FRar2021.pdf

Pages ou sections

Pages 10-11, 75-76, 83, 109-110, 111-113

Éléments du contenu

Gouvernance
Stratégie
Risques et occasions
Cibles de réduction des émissions
Autres mesures

Commentaires

Publication

Dans les principaux rapports

État

Terminé

Documents joints

 BMOProxy_March2022FR.pdf

Pages ou sections

Pages 17-20, 29-30, 40, 42-43, 50, 64, 90-100

Éléments du contenu

Gouvernance
Stratégie
Risques et occasions
Cibles de réduction des émissions
Autres mesures

Commentaires

Publication

Dans des communications volontaires

État

Terminé

Documents joints

 20-3012_EnvironmentalPolicy_ACC_Fv1.pdf

Pages ou sections

Toutes les pages

Éléments du contenu

Gouvernance

Stratégie

Commentaire

Publication

Dans des communications volontaires

État

Terminé

Documents joints

 climate_change_approach_policy_fr

Pages ou sections

Toutes les pages

Éléments du contenu

Gouvernance

Stratégie

Risques et occasions

Commentaire

Publication

Dans des communications volontaires

État

Terminé

Documents joints

 BMO_2021_Data-Pack-Glossary_FR_FINAL_aoda.pdf

Pages ou sections

Page 9

Éléments du contenu

- Données sur les émissions
- Cibles de réduction des émissions
- Autres mesures

Commentaires

Publication

Dans des communications volontaires

État

Terminé

Documents joints

 [BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf](#)

Pages ou sections

Toutes les pages

Éléments du contenu

- Gouvernance
- Stratégie
- Risques et occasions
- Données sur les émissions
- Cibles de réduction des émissions
- Autres mesures

Commentaires

C-FS12.5

(C-FS12.5) Indiquez les cadres de collaboration, les initiatives ou les engagements liés aux enjeux environnementaux pour lesquels vous êtes signataire ou membre.

	Cadre de collaboration, initiative ou engagement lié aux enjeux environnementaux	Décrivez le rôle de votre organisation pour chaque cadre, initiative ou engagement
Ligne 1	<p>Alliance bancaire Net Zéro (NZBA)</p> <p>Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)</p> <p>Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)</p> <p>Principes pour une banque responsable (PRB) dans le cadre de l'IF-PNUE</p> <p>Autre (veuillez préciser)</p> <p>Engagement climatique Canada (CCE), International Sustainability Standards Board (ISSB), Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques, Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)</p>	<p>Dirigée par le secteur et constituée par les Nations Unies, la NZBA réunit des grandes banques qui sont résolues à travailler avec leurs clients pour harmoniser leurs activités de crédit et d'investissement avec des parcours vers la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous sommes joints à la NZBA en octobre 2021 et nous sommes engagés à établir des cibles de réduction des émissions financées à moyen et à long terme que nous nous efforcerons d'atteindre en collaboration avec nos clients.</p> <p>Le PCAF regroupe, à l'échelle mondiale, des institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de GES associées à leurs prêts et investissements. Nous nous sommes joints au PCAF en janvier 2021 et avons commencé à quantifier et à divulguer des renseignements sur les émissions financées conformément à la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur financier (la norme PCAF), ce qui constitue une étape importante vers l'établissement de cibles conformes à l'Accord de Paris pour notre portefeuille.</p> <p>Les PRB établissent le cadre d'un système bancaire durable. En y adhérant, en février 2021, nous nous sommes engagés à harmoniser notre stratégie d'affaires aux objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'Accord de Paris sur le climat et aux cadres régionaux et nationaux pertinents. Dans le cadre de notre Ambition carboneutralité, sous la direction de l'Institut pour le climat de BMO, nous intégrons l'objectif de maximiser les répercussions positives et de minimiser les répercussions négatives liées aux changements climatiques dans notre stratégie d'affaires et faisons la promotion de cet objectif auprès de nos clients et d'autres parties prenantes.</p> <p>NZAM est un groupe international de gestionnaires d'actifs qui s'engagent à soutenir l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050 ou plus tôt, ainsi que les investissements axés sur l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. BMO Gestion mondiale d'actifs a été l'un des signataires fondateurs en</p>

	Cadre de collaboration, initiative ou engagement lié aux enjeux environnementaux	Décrivez le rôle de votre organisation pour chaque cadre, initiative ou engagement
		<p>décembre 2020 et a établi des cibles provisoires afin d'atteindre un objectif de 100 % d'actifs sous gestion carboneutres d'ici 2050. BMO Gestion mondiale d'actifs a élaboré, à l'égard des actifs sous forme de titres cotés en bourse, une méthodologie carboneutre fondée sur le cadre de placement carboneutre, défini par la Paris Aligned Investment Initiative.</p> <p>CEC est une initiative menée par le secteur des finances qui favorise le dialogue entre les investisseurs institutionnels canadiens et l'industrie afin de promouvoir une transition équitable vers une économie carboneutre. BMO Gestion mondiale d'actifs compte parmi ses membres fondateurs et siège à son comité de direction. Par son adhésion à CCE, BMO Gestion mondiale d'actifs s'engage à mobiliser les sociétés émettrices canadiennes pour une transition équitable vers la carboneutralité.</p> <p>BMO soutient la nouvelle ISSB qui vise à développer un ensemble commun de normes de durabilité mondiales cohérentes, comparables et fiables afin de répondre aux besoins des parties prenantes.</p> <p>BMO Gestion mondiale d'actifs a été l'un des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques, dans laquelle nous nous engageons à prendre des mesures pour soutenir l'atteinte de la carboneutralité mondiale d'ici 2050.</p> <p>La Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) regroupe les initiatives de la campagne Objectif zéro du secteur financier afin de mobiliser et d'élever les objectifs de carboneutralité en prévision de la 26^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26). BMO est membre de la GFANZ par l'entremise de son adhésion à la NZBA et à la NZAM.</p>

C14. Incidence du portefeuille

C-FS14.0

(C-FS14.0) Pour chaque activité du portefeuille, indiquez la valeur du financement et de l'assurance de vos actifs liés au carbone pour l'année de déclaration.

Crédit octroyé à l'ensemble des éléments d'actif liés au carbone

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Oui

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (unité monétaire – telle qu'indiquée à la question C0.4)

8 900 000 000

Nouveaux prêts consentis pour l'année de déclaration (unité monétaire – telle qu'indiquée à la section C0.4)

Pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone pour l'année de déclaration

1,9

Prêts à l'industrie du charbon

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, et nous ne prévoyons pas évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone

Aucune exposition pertinente dans le portefeuille

Veuillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir

Le portefeuille de BMO est peu exposé aux activités d'exploitation minière ou de production d'énergie liées au charbon thermique. En 2021, nous avons adopté une Déclaration sur les prêts liés au charbon qui expose notre approche d'octroi de crédit pour les transactions liées au charbon thermique par le truchement des Services bancaires aux grandes entreprises et des Services bancaires aux sociétés de BMO. BMO n'accordera pas de financement à titre de prêteur lorsqu'il est connu que le produit soit destiné principalement à l'implantation d'une nouvelle centrale thermique propre alimentée au charbon ou d'une nouvelle mine de charbon thermique, ou à l'expansion importante d'une telle centrale ou d'une telle mine et n'accordera pas de prêts à de nouveaux clients qui exploitent d'importantes installations d'extraction de charbon (plus de 60 % des revenus) ou de production d'électricité au charbon (plus de 60 % de la production totale, MWh).

Prêts aux industries pétrolière et gazière

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Oui

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (unité monétaire – telle qu'indiquée à la question C0.4)

5 905 000 000

Nouveaux prêts consentis pour l'année de déclaration (unité monétaire – telle qu'indiquée à la section C0.4)

Pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone pour l'année de déclaration

1,2

Investissements dans l'ensemble des éléments d'actif liés au carbone (gestion d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

Veuillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

Investissement dans l'industrie du charbon (gestion d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

Veuillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

Investissement dans les industries pétrolière et gazière (gestion d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

Veuillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

C-FS14.1

(C-FS14.1) Votre organisation mesure-t-elle les répercussions de son portefeuille sur le climat?

	Nous analysons l'incidence de notre portefeuille sur le climat.	Mesure de divulgation
Services bancaires (banque)	Oui	Émissions du portefeuille Autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition (selon la définition du GIFCC)
Investissements (gestion d'actifs)	Oui	Émissions du portefeuille Autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition (selon la définition du GIFCC)

C-FS14.1a

(C-FS14.1a) Fournissez des renseignements sur les émissions de votre portefeuille pour l'année de déclaration.

Services bancaires (banque)

Émissions du portefeuille (en unités de tonnes métriques d'équivalent CO₂) pour l'année de déclaration

36 400 000

Couverture du portefeuille

98

Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

1

Méthodologie de calcul des émissions

La norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre destinée au secteur financier (Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry)

Expliquez les détails de votre calcul et les hypothèses utilisées

Les émissions financées à l'échelle du portefeuille couvrent 98 % des prêts aux entreprises et de Marchés des capitaux en cours et des émissions des emprunteurs des champs d'application 1 et 2. Pour la majeure partie du portefeuille, les émissions sont calculées d'après la méthodologie de catégorie d'actif de la norme PCAF pour les prêts aux entreprises ayant une cote de qualité des données 5, en utilisant les facteurs d'émission sectoriels par montant du prêt en cours tirés de la base de données sur les

facteurs d'émission du PCAF. Pour les emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont, nous avons calculé l'intensité des émissions économiques selon le code SCIAN et la région et en fonction de notre analyse des émissions financées de 2019 pour ce secteur, en intégrant les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 divulguées par l'emprunteur, et avons appliqué cette intensité à nos prêts en cours. Les 2 % de prêts non inclus dans le calcul concernent des emprunteurs pour lesquels aucun code de secteur n'a été attribué.

Investissements (gestion d'actifs)

Émissions du portefeuille (en unités de tonnes métriques d'équivalent CO₂) pour l'année de déclaration

4 060,79

Couverture du portefeuille

0,55

Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

100

Méthodologie de calcul des émissions

Autre (veuillez préciser)

Cadre de placement carboneutre

Expliquez les détails de votre calcul et les hypothèses utilisées

Ces chiffres concernent uniquement les actifs déclarés dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Manager à l'exercice 2021. Nous appliquons le cadre de placement carboneutre en utilisant les données fournies par l'entreprise. Les calculs reposent sur des données tirées du CDP, du programme CA100+, de la TPI et de la SBTi, ainsi que de fournisseurs de données comme MSCI. Nous tenons compte des émissions des champs d'application 1 et 2 du portefeuille et, dans la mesure du possible, des émissions importantes du champ d'application 3. Données sur les émissions en date d'août 2021.

C-FS14.1b

(C-FS14.1b) Fournissez des renseignements sur les autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition que vous utilisez pour faire le suivi des répercussions que votre portefeuille a sur le climat.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Paramètres du portefeuille

Intensité carbonique moyenne pondérée (téq. CO₂ / M\$ de revenus)

Valeur de la mesure pour l'année de déclaration

264,16

Couverture du portefeuille

0,55

Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

100

Méthode de calcul

Outil interne conforme au cadre de placement carboneutre utilisant les données déclarées par l'entreprise. Les calculs reposent sur des données tirées du CDP, du programme CA100+, de la TPI et de la SBTi, ainsi que de fournisseurs de données comme MSCI. Nous tenons compte des émissions des champs d'application 1 et 2 du portefeuille et, dans la mesure du possible, des émissions importantes du champ d'application 3. En date d'août 2021.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Paramètres du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille (téq. CO₂ / M\$ investis)

Valeur de la mesure pour l'année de déclaration

39,1

Couverture du portefeuille

0,55

Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

100

Méthode de calcul

Outil interne conforme au cadre de placement carboneutre utilisant les données déclarées par l'entreprise. Les calculs reposent sur des données tirées du CDP, du programme CA100+, de la TPI et de la SBTi, ainsi que de fournisseurs de données comme MSCI. Nous tenons compte des émissions des champs d'application 1 et 2 du portefeuille et, dans la mesure du possible, des émissions importantes du champ d'application 3. En date d'août 2021.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Paramètres du portefeuille

Autre (veuillez préciser)

Intensité des émissions économiques (téq. CO₂/millions de dollars de prêts en cours)

Valeur de la mesure pour l'année de déclaration

140

Couverture du portefeuille

98

Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

1

Méthode de calcul

Les émissions financées à l'échelle du portefeuille couvrent 98 % des prêts aux entreprises et de Marchés des capitaux en cours et des émissions des emprunteurs des champs d'application 1 et 2. Pour la majeure partie du portefeuille, les émissions sont calculées d'après la méthodologie de catégorie d'actif de la norme PCAF pour les prêts aux entreprises ayant une cote de qualité des données 5, en utilisant les facteurs d'émission sectoriels par montant du prêt en cours tirés de la base de données sur les facteurs d'émission du PCAF. Pour les emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont, nous avons calculé l'intensité des émissions économiques selon le code SCIAN et la région et en fonction de notre analyse des émissions financées de 2019 pour ce secteur, en intégrant les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 divulguées par l'emprunteur, et avons appliqué cette intensité à nos prêts en cours. Les 2 % de prêts non inclus dans le calcul concernent des emprunteurs pour lesquels aucun code de secteur n'a été attribué. Les émissions du portefeuille sont divisées par le nombre de millions de dollars de prêts en cours à la fin de l'exercice. Les 3 % de prêts qui ne sont pas inclus dans le calcul sont ceux des emprunteurs pour lesquels aucun code de secteur n'a été attribué.

C-FS14.2

(C-FS14.2) Êtes-vous en mesure de ventiler par catégories les répercussions du portefeuille de votre organisation?

Ventilation du portefeuille	
Rangée 1	Oui, par secteur d'activité

C-FS14.2b

(C-FS14.2b) Ventilez les répercussions du portefeuille de votre organisation par secteur d'activité.¹

Portefeuille	Secteur d'activité	Mesure du portefeuille	Émissions du portefeuille ou autre mesure
Services bancaires (banque)	Énergie	Émissions absolues du portefeuille (téq. CO ₂)	2 269 000
Services bancaires (banque)	Automobiles et composants	Émissions absolues du portefeuille (téq. CO ₂)	855 000
Services bancaires (banque)	Immobilier	Émissions absolues du portefeuille (téq. CO ₂)	1 155 000
Services bancaires (banque)	Services publics	Émissions absolues du portefeuille (téq. CO ₂)	221 000

C-FS14.3

(C-FS14.3) Votre organisation a-t-elle pris des mesures au cours de l'année de déclaration pour faire en sorte que son portefeuille soit conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C?

Mesures prises pour que le portefeuille soit conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C	
Services bancaires (banque)	Oui
Investissements (gestion d'actifs)	Oui

¹ Nos données sur les répercussions de notre portefeuille réparties par secteurs d'activités reflète nos émissions financées par secteur pour l'exercice 2019. Elles sont estimées conformément à l'approche standard du PCAF pour leurs catégories d'actif respectives; la hiérarchie de données du PCAF pour l'estimation des émissions est appliquée. Ces données ne peuvent pas être directement comparées aux données sur les émissions pour l'ensemble du portefeuille présentées à la section C-FS14.1a, qui sont calculées selon l'approche du PCAF pour la cote de qualité des données 5 et reflètent les émissions à la fin de l'exercice 2021. Nous avons répondu à ces questions en utilisant les meilleures données disponibles au moment de la soumission.

C-FS14.3a

(C-FS14.3a) Votre organisation évalue-t-elle si les stratégies d'affaires de ses clients et entités émettrices sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C?

	Évaluation des stratégies des clients et entités émettrices pour savoir si elles sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C	Veuillez expliquer pourquoi votre organisation n'évalue pas si les stratégies d'affaires de ses clients et entités émettrices sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.
Services bancaires (banque)	Oui, pour certains	Nous adoptons une approche d'évaluation de l'alignement sur la carboneutralité par secteur et n'avons pas encore couvert tous les secteurs de notre portefeuille. Nous prévoyons élargir la couverture sectorielle au fil du temps.
Investissements (gestion d'actifs)	Oui, à certains d'entre eux.	Tous les actifs évalués au moyen de l'outil de détermination de la carboneutralité sont évalués en fonction de l'alignement sur la carboneutralité. Nous avons sélectionné « Oui, pour certains », car certains des portefeuilles de BMO Gestion mondiale d'actifs n'ont pas encore été évalués dans l'outil.

C15. Biodiversité

C15.1

(C15.1) Le conseil d'administration exerce-t-il une surveillance ou la haute direction de votre organisation a-t-elle une responsabilité à l'égard des enjeux liés à la biodiversité?

Surveillance du conseil d'administration ou responsabilité de la haute direction à l'égard des enjeux liés à la biodiversité	Description de la surveillance des enjeux liés à la biodiversité et des objectifs connexes	Portée de la surveillance exercée par le conseil d'administration
Ligne 1	<p>Oui, surveillance du conseil d'administration et responsabilité de la haute direction</p> <p>Le Comité d'évaluation des risques et le Comité d'audit et de révision du conseil d'administration assurent la surveillance des objectifs stratégiques par rapport aux enjeux environnementaux et sociaux et s'occupent de la gestion des risques. Les facteurs environnementaux et sociaux inclus dans la portée du risque environnemental et social comprennent la biodiversité et l'utilisation des terres. Le conseil d'administration rencontre, selon les besoins, le chef de la durabilité et le conseiller général pour examiner les principaux enjeux et les grandes tendances en matière de durabilité qui concernent notre organisation et le secteur des services financiers en général.</p> <p>La charte du Comité d'audit et de révision comprend l'obligation d'évaluer l'efficacité de notre gouvernance en ce qui a trait aux questions de durabilité. Le Comité d'audit et de révision rencontre le chef de la durabilité et le conseiller général pour examiner les principaux sujets liés à la durabilité et en discuter.</p> <p>Le Comité d'évaluation des risques aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, notamment en supervisant la détermination, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux. Sur la recommandation du Comité d'évaluation des risques, le conseil d'administration approuve chaque année l'énoncé d'appétit pour le risque</p>	<p>Risques et occasions liés à nos propres activités</p> <p>Risques et occasions liés aux activités d'octroi de crédit de la Banque</p> <p>Répercussions de nos propres activités sur la biodiversité</p> <p>Répercussions des activités de crédit de la Banque sur la biodiversité</p>

Surveillance du conseil d'administration ou responsabilité de la haute direction à l'égard des enjeux liés à la biodiversité	Description de la surveillance des enjeux liés à la biodiversité et des objectifs connexes	Portée de la surveillance exercée par le conseil d'administration
	<p>environnemental et social de l'organisation et les mesures clés connexes.</p> <p>Le conseiller général de BMO est responsable de notre programme de durabilité et siège au comité de direction de BMO. Notre Conseil de la durabilité est composé de cadres dirigeants des secteurs d'activité et des Services d'entreprise de l'organisation. Il a la responsabilité de superviser et de diriger notre stratégie de durabilité, y compris notre Ambition carboneutralité (décrise dans la section Gestion des risques environnementaux et sociaux ci-dessous).</p> <p>L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale nous permettant de nous acquitter de nos grandes responsabilités environnementales et sociales. Le chef de la gestion des risques relève du Comité d'évaluation des risques en ce qui a trait aux risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques. La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille la gestion des risques et est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, à l'analyse de scénarios, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Le chef de la gestion des risques et l'équipe Gestion des risques font régulièrement rapport au Comité d'évaluation des risques sur les questions liées aux risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques.</p>	

C15.2

(C15.2) Votre organisation a-t-elle pris un engagement public ou approuvé des initiatives liées à la biodiversité?

	Indiquez si votre organisation a pris un engagement public ou a approuvé des initiatives liées à la biodiversité.	Engagements publics liés à la biodiversité	Initiatives approuvées
Ligne 1	Oui, nous avons pris des engagements publics et appuyé publiquement des initiatives liées à la biodiversité.	Adoption de l'approche de hiérarchie d'atténuation. Engagement à ne pas faire d'exploration ni de développement dans les zones protégées par la loi. Engagement à respecter les zones protégées par la loi. Engagement à ne pas convertir les zones de haute valeur pour la conservation.	ODD

C15.3

(C15.3) Votre organisation évalue-t-elle les répercussions de sa chaîne de valeur sur la biodiversité?

	Votre organisation évalue-t-elle les répercussions de sa chaîne de valeur sur la biodiversité?
Ligne 1	Non, mais nous prévoyons évaluer les répercussions sur la biodiversité au cours des deux prochaines années.

C15.4

(C15.4) Quelles mesures votre organisation a-t-elle prises au cours de l'année de déclaration pour faire avancer ses engagements liés à la biodiversité?

	Au cours de la période de déclaration, avez-vous pris des mesures pour faire avancer vos engagements liés à la biodiversité?	Types de mesures prises pour faire avancer les engagements liés à la biodiversité
Ligne 1	Oui, nous prenons des mesures pour faire avancer nos engagements liés à la biodiversité.	Information et sensibilisation

C15.5

(C15.5) Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs de la diversité biologique pour surveiller son rendement dans l'ensemble de ses activités?

	Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs pour surveiller son rendement par rapport à la biodiversité?	Indicateurs utilisés pour surveiller le rendement par rapport à la biodiversité
Ligne 1	Non, nous n'utilisons pas d'indicateurs, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	

C15.6

(C15.6) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux enjeux liés à la biodiversité pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.

Type de rapport	Éléments du contenu	Joignez le document et indiquez où se trouvent les renseignements pertinents sur la biodiversité
Rapport volontaire sur le développement durable ou autres communications volontaires	Autre (veuillez préciser) Participation à des forums et à des groupes de travail sectoriels afin de continuer à renforcer nos capacités à cerner les répercussions sur la biodiversité, à comprendre les cibles fondées sur la nature et à tirer parti des cadres de divulgation proposés pour orienter notre approche.	Rapport de durabilité 2021 Pages : 15, 43, 51-52.  BMO_2021_Sustainability-Report-and-PAS_FR_FINAL.pdf

C16. Approbation

C16.1

(C16.1) Donnez des précisions au sujet de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.

	Titre du poste	Catégorie d'emploi correspondante
Rangée 1	Vice-président, chef de la durabilité	Chef de la durabilité

SC. Module sur la chaîne d'approvisionnement

SC0.0

(SC0.0) Si vous le souhaitez, proposez une introduction distincte à ce module.

SC0.1

(SC0.1) À combien s'élèvent les revenus annuels de votre organisation pour la période de déclaration indiquée?

	Revenu annuel
Rangée 1	27 186 000 000

SC1.1

(SC1.1) Attribuez vos émissions aux clients que vous énumérez ci-dessous en fonction des biens ou services que vous leur avez vendus au cours de la période de déclaration.

SC1.2

(SC1.2) Si vous avez utilisé des renseignements publiés pour répondre à l'item SC1.1, veuillez fournir les références pertinentes.

SC1.3

(SC1.3) Quels sont les obstacles qui compliquent l'attribution des émissions à vos différents clients, et qu'est-ce qui vous pourrait vous aider à les surmonter?

Difficultés liées à l'attribution	Veuillez expliquer ce qui vous aiderait à surmonter ces difficultés
Notre clientèle est trop vaste et trop diversifiée pour faire un suivi précis des émissions au niveau des clients.	La nature de nos activités à titre de fournisseur de services signifie que notre consommation d'énergie se limite à des voyages d'affaires et à des bureaux qui servent plusieurs clients à la fois, et ne peut donc pas être facilement attribuée à une personne ou à une entreprise à laquelle nous offrons des produits et des services financiers.

SC1.4

(SC1.4) Prévoyez-vous de développer vos capacités pour attribuer vos émissions à vos clients à l'avenir?

Non

SC1.4b

(SC1.4b) Expliquez pourquoi vous ne prévoyez pas de développer vos capacités pour attribuer vos émissions à vos clients.

Nous ne prévoyons pas de développer nos capacités pour attribuer nos émissions à nos clients. En tant que fournisseur de services financiers diversifiés comptant plus de 12 millions de clients à l'échelle mondiale, nous ne pouvons pas aisément recueillir toutes les données nécessaires pour ce faire. La nature de nos activités à titre de fournisseur de services signifie que notre consommation d'énergie se limite à des voyages d'affaires et à des bureaux qui servent plusieurs clients à la fois, et ne peut donc pas être facilement attribuée à une personne ou à une entreprise à laquelle nous offrons des produits et des services financiers.

SC2.1

(SC2.1) Veuillez proposer tout projet lié au climat mutuellement avantageux auquel vous pourriez collaborer avec certains membres de la chaîne d'approvisionnement de CDP.

SC2.2

(SC2.2) Les demandes ou les initiatives des membres de la chaîne d'approvisionnement de CDP ont-elles incité votre organisation à prendre des initiatives à l'égard de la réduction des émissions à l'échelle de l'organisation?

SC4.1

(SC4.1) Fournissez-vous des données au niveau des produits sur les biens ou services de votre organisation?

FW-FS Protection des forêts et sécurité de l'eau (FS seulement)

FW-FS1.1

(FW-FS1.1) Le conseil d'administration de votre organisation assure-t-il une surveillance des enjeux liés aux forêts et à l'eau?

Surveillance de ces enjeux par le conseil d'administration	
Forêts	Oui
Eau	Oui

FW-FS1.1a

(FW-FS1.1a) Précisez le poste de la ou des personnes (n'inscrivez aucun nom) au sein du conseil d'administration à qui la responsabilité des enjeux liés aux forêts et à l'eau est confiée.

Enjeux	Poste de la ou des personnes	Veuillez préciser
Forêts	Comité du Conseil	Les facteurs environnementaux et sociaux peuvent donner lieu à un risque du fait de leur incidence directe ou indirecte. Les facteurs environnementaux et sociaux comprennent, entre autres, les sujets suivants liés aux forêts et à l'eau : changements climatiques, utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, biodiversité et utilisation des terres.
Eau		Le Comité d'évaluation des risques et le Comité d'audit et de révision du conseil d'administration assurent la surveillance des objectifs stratégiques par rapport aux enjeux environnementaux et sociaux et s'occupent de la gestion des risques. Le conseil d'administration rencontre, selon les besoins, le chef de la durabilité et le conseiller général pour examiner les principaux enjeux et les grandes tendances en matière de durabilité qui concernent notre organisation et le secteur des services financiers en général. La charte du Comité d'audit et de révision comprend l'obligation d'évaluer l'efficacité de notre gouvernance en ce qui a trait aux questions de durabilité. Le Comité d'audit et de révision rencontre le chef de la durabilité et le conseiller général pour examiner les principaux sujets liés à la durabilité et en discuter. L'un des rôles clés du Comité d'audit et de révision est de passer en revue et d'approuver notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle. Le Comité d'audit et de révision fournit aussi des conseils sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les objectifs et cibles de rendement pour nos engagements à l'égard de l'impact environnemental de nos activités et de la finance durable, en plus de s'assurer que la direction de BMO aborde adéquatement les occasions

Enjeux	Poste de la ou des personnes	Veuillez préciser
		<p>associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Le Comité d'évaluation des risques aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, notamment en supervisant la détermination, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux. Sur la recommandation du Comité d'évaluation des risques, le conseil d'administration approuve chaque année l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social de l'organisation et les mesures clés connexes.</p>

FW-FS1.1b

(FW-FS1.1b) Donnez des précisions sur la surveillance des enjeux liés aux forêts et à l'eau par le Conseil d'administration.

Enjeux

Forêts

Fréquence à laquelle les enjeux figurent à l'ordre du jour

Sporadiquement – À mesure que des questions importantes se posent

Mécanismes de gouvernance dans lesquels ces enjeux sont intégrés

Examen et orientation des politiques de gestion des risques

Portée de la surveillance exercée par le conseil d'administration

Risques et occasions liés à nos activités bancaires

Risques et occasions liés à nos activités de placement (gestion d'actifs)

Répercussions de nos activités bancaires sur les forêts et la sécurité de l'eau

Répercussions de nos activités de placement (gestion d'actifs) sur les forêts et la sécurité de l'eau

Veuillez préciser

Le Comité d'audit et de révision rencontre régulièrement le chef de la durabilité et le conseiller général de BMO afin de passer en revue et d'aborder des questions liées à la durabilité. Le Comité d'audit et de révision effectue des examens et oriente la direction relativement à la gouvernance en matière de responsabilité environnementale et à la communication de l'information à ce sujet, en menant des discussions axées sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les cibles et objectifs de rendement liés au programme de durabilité, à l'engagement à l'égard de la finance durable et à l'ambition en matière de changements climatiques de BMO, y compris les émissions et les cibles opérationnelles et financées, ainsi que les principales mesures du risque relatives à l'octroi de crédit à des éléments d'actifs liés au carbone, afin de s'assurer que la direction aborde adéquatement les occasions associées à la transition vers une

économie à faibles émissions de carbone. Cela pourrait comprendre les risques et les occasions liés aux forêts et à l'eau, en particulier en ce qui a trait aux changements climatiques, comme la biodiversité, le boisement et le reboisement et les risques physiques liés à l'eau.

Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques. Cela comprend la supervision de la détection et de la gestion des risques de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques et la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'évaluation des risques examine notre cadre de gestion des risques et donne des conseils sur la gouvernance de nos activités exposées aux risques. Le Comité d'évaluation des risques examine également chaque année les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, notamment l'énoncé d'appétit pour le risque à l'égard des risques environnementaux et sociaux. En 2022, le Comité d'évaluation des risques a approuvé une nouvelle politique générale sur la gestion des risques environnementaux et sociaux, qui englobe les changements climatiques, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, ainsi que la biodiversité et l'utilisation des terres.

Enjeux

Eau

Fréquence à laquelle les enjeux figurent à l'ordre du jour

Sporadiquement – À mesure que des questions importantes se posent

Mécanismes de gouvernance dans lesquels ces enjeux sont intégrés

Examen et orientation des politiques de gestion des risques

Portée de la surveillance exercée par le conseil d'administration

Risques et occasions liés à nos activités bancaires

Risques et occasions liés à nos activités de placement (gestion d'actifs)

Répercussions de nos activités bancaires sur les forêts et la sécurité de l'eau

Répercussions de nos activités de placement (gestion d'actifs) sur les forêts et la sécurité de l'eau

Veuillez préciser

Le Comité d'audit et de révision rencontre régulièrement le chef de la durabilité et le conseiller général de BMO afin de passer en revue et d'aborder des questions liées à la durabilité. Le Comité d'audit et de révision effectue des examens et oriente la direction relativement à la gouvernance en matière de responsabilité environnementale et à la communication de l'information à ce sujet, en menant des discussions axées sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les cibles et objectifs de rendement liés au programme de durabilité, à l'engagement à l'égard de la finance durable et à l'ambition en matière de changements climatiques de BMO, y compris les émissions et les cibles

opérationnelles et financées, ainsi que les principales mesures du risque relatives à l'octroi de crédit à des éléments d'actifs liés au carbone, afin de s'assurer que la direction aborde adéquatement les occasions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela pourrait comprendre les risques et les occasions liés aux forêts et à l'eau, en particulier en ce qui a trait aux changements climatiques, comme la biodiversité, le boisement et le reboisement et les risques physiques liés à l'eau.

Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques. Cela comprend la supervision de la détection et de la gestion des risques de BMO, dont sa culture de gestion des risques, le respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques et la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité d'évaluation des risques examine notre cadre de gestion des risques et donne des conseils sur la gouvernance de nos activités exposées aux risques. Le Comité d'évaluation des risques examine également chaque année les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, notamment l'énoncé d'appétit pour le risque à l'égard des risques environnementaux et sociaux. En 2022, le Comité d'évaluation des risques a approuvé une nouvelle politique générale sur la gestion des risques environnementaux et sociaux, qui englobe les changements climatiques, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, ainsi que la biodiversité et l'utilisation des terres.

FW-FS1.1c

(FW-FS1.1c) Votre organisation compte-t-elle au moins un membre du conseil d'administration qui possède des compétences en matière d'enjeux liés aux forêts et à l'eau?

Forêts

Des membres du conseil d'administration ont des compétences liées à ces enjeux

Oui

Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration à l'égard de ces enjeux

Le conseil d'administration de BMO compte des membres qui possèdent une expérience vérifiée en matière de durabilité et ces membres sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents.

Les membres du conseil d'administration de BMO sont recrutés et évalués selon une grille de compétences qui inclut la compréhension de la responsabilité sociétale et des pratiques en matière de développement durable, et l'expérience dans ces domaines.

Neuf de nos 12 administrateurs indépendants actuels possèdent cette expérience.

La présidente du Comité d'audit et de révision possède une solide expérience en matière de changements climatiques et de durabilité, et a dirigé les Services en changements climatiques et développement durable de la firme Ernst & Young à

l'échelle mondiale. Les membres du conseil d'administration reçoivent une formation continue sur des sujets liés à la durabilité, notamment le risque climatique et la communication de l'information liée. Cette formation est offerte à tous les administrateurs, y compris aux membres des conseils d'administration des filiales.

Eau

Des membres du conseil d'administration ont des compétences liées à ces enjeux

Oui

Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration à l'égard de ces enjeux

Le conseil d'administration de BMO compte des membres qui possèdent une expérience vérifiée en matière de durabilité et ces membres sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents.

Les membres du conseil d'administration de BMO sont recrutés et évalués selon une grille de compétences qui inclut la compréhension de la responsabilité sociétale et des pratiques en matière de développement durable, et l'expérience dans ces domaines.

Neuf de nos 12 administrateurs indépendants actuels possèdent cette expérience.

La présidente du Comité d'audit et de révision possède une solide expérience en matière de changements climatiques et de durabilité, et a dirigé les Services en changements climatiques et développement durable de la firme Ernst & Young à l'échelle mondiale. Les membres du conseil d'administration reçoivent une formation continue sur des sujets liés à la durabilité, notamment le risque climatique et la communication de l'information liée. Cette formation est offerte à tous les administrateurs, y compris aux membres des conseils d'administration des filiales.

FW-FS1.2

(FW-FS1.2) Indiquez les postes de direction les plus élevés ou les comités responsables de la gestion des enjeux liés aux forêts et à l'eau.

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)

Chef, Gestion des risques

Ligne hiérarchique

Ligne hiérarchique du chef de la direction

Enjeux

Forêts

Eau

Responsabilité

Évaluation et gestion des risques et des possibilités

Portée de la responsabilité

Risques et occasions liés à notre portefeuille bancaire

Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés aux forêts et à l'eau

À mesure que des questions importantes se posent

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)

Chef de la durabilité

Ligne hiérarchique

Ligne hiérarchique de la durabilité / responsabilité sociétale

Enjeux

Forêts

Eau

Responsabilité

Évaluation et gestion des risques et des possibilités

Portée de la responsabilité

Risques et occasions liés à notre portefeuille bancaire

Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés aux forêts et à l'eau

À mesure que des questions importantes se posent

Nom du (des) poste(s) ou comité(s)

Autre (veuillez préciser)

Conseiller général

Ligne hiérarchique

Ligne hiérarchique du chef de la direction

Enjeux

Forêts

Eau

Responsabilité

Évaluation et gestion des risques et des possibilités

Portée de la responsabilité

Risques et occasions liés à notre portefeuille bancaire

Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés aux forêts et à l'eau

À mesure que des questions importantes se posent

FW-FS2.1

(FW-FS2.1) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts ou à l'eau?

	Nous évaluons l'exposition de notre portefeuille à cet enjeu	Expliquez pourquoi l'exposition de votre portefeuille à ces enjeux n'est pas évaluée et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation
Services bancaires – Exposition aux risques liés aux forêts	Oui	
Services bancaires – Exposition aux risques liés à l'eau	Oui	
Placements (gestion d'actifs) – Exposition aux risques liés aux forêts	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	<p>Même si nous n'effectuons pas d'analyse précise du portefeuille pour évaluer exclusivement son exposition aux risques liés aux forêts, cette exposition (utilisation des terres) est intrinsèquement prise en compte dans le cadre de notre analyse des risques environnementaux, évalués au moyen de notre outil exclusif de notation et de détermination des risques ESG. Cet examen s'applique à l'ensemble des actions à gestion active et du crédit d'entreprises.</p> <p>Nous concentrons nos efforts sur les secteurs où l'utilisation des terres est un enjeu important, tel que défini par le cadre du SASB. Pour l'avenir, nous élaborons un cadre pour nos activités de placement afin d'évaluer plus en profondeur, dans le cadre de notre analyse, les enjeux liés à un de nos sous-thèmes de lutte contre les changements climatiques, soit Protéger le capital naturel, qui englobe l'utilisation des terres et de l'eau.</p>
Placements (gestion d'actifs) – Exposition aux risques liés à l'eau	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	<p>Même si nous n'effectuons pas d'analyse précise du portefeuille pour évaluer exclusivement son exposition aux risques liés à l'eau, cette exposition est intrinsèquement prise en compte dans le cadre de notre analyse des risques environnementaux, évalués au moyen de notre outil exclusif de notation et de détermination des risques ESG. Cet examen s'applique à l'ensemble des actions à gestion active et du crédit d'entreprises.</p> <p>Nous concentrons nos efforts sur les secteurs où l'utilisation de l'eau est un enjeu important, tel que défini par le cadre du SASB. Pour l'avenir, nous élaborons un cadre pour nos activités de placement afin d'évaluer plus en profondeur, dans le cadre de notre analyse, les enjeux liés à un de nos sous-thèmes de lutte contre les changements climatiques, soit Protéger le capital naturel, qui englobe l'utilisation des terres et de l'eau.</p>

FW-FS2.1a

(FW-FS2.1a) Décrivez comment vous évaluez l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts ou à l'eau.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type d'exposition

Risques et occasions liés aux forêts

Type de processus de gestion des risques

Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques

0,2

Type d'évaluation

Évaluation qualitative seulement

Horizons de placement couverts

Court terme

Outils et méthodes utilisés

Outils et méthodes internes

Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts et à l'eau.

Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social donne des orientations générales à suivre pour déterminer, évaluer et gérer le risque environnemental et social dans le contexte des processus de prise de décision en matière de risque de crédit. Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit précisent notre gouvernance et nos responsabilités ainsi que nos processus améliorés en matière de diligence raisonnable, de transmission hiérarchique et d'exception. Nous avons établi des lignes directrices de financement sectorielles pour nous aider à cerner et à gérer les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé et à déterminer comment en tenir compte dans notre prise de décision. Les secteurs et les activités à risque plus élevé font l'objet d'une diligence raisonnable accrue, de transmissions hiérarchiques et de processus d'exception. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social. Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises dont les activités ont, entre autres, des répercussions sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les forêts de haute valeur pour la conservation.

L'exposition de BMO aux produits forestiers est minime (0,2 % de l'ensemble de notre portefeuille).

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Type d'exposition

Risques et occasions liés à l'eau

Type de processus de gestion des risques

Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques**Type d'évaluation**

Quantitative seulement

Horizons de placement couverts

Court terme

Moyen terme

Long terme

Outils et méthodes utilisés

Outils et méthodes internes

Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts et à l'eau.

En collaboration avec l'équipe Science des données et intelligence artificielle de BMO et son partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a conçu une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, notamment la température, les précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol, etc. La plateforme quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. Tirant parti de données géospatiales et d'une modélisation scientifique de pointe, la plateforme génère des renseignements exploitables sur les impacts des changements climatiques sur les actifs physiques, notamment les répercussions liées à l'eau, comme les inondations pluviales et fluviales. BMO a créé une carte des risques d'inondation par la pluie pour ses actifs immobiliers au Canada, qui représentent 117 milliards de dollars en prêts, soit 25,6 % du portefeuille total de prêts. Cela nous a permis d'évaluer la vulnérabilité de notre portefeuille de prêts hypothécaires aux dommages matériels et de quantifier les conséquences économiques négatives possibles des inondations. Nous avons

également examiné l'exposition au risque d'inondation de toutes les propriétés de société de placement immobilier aux États-Unis et des prêts immobiliers aux entreprises de notre portefeuille canadien.

FW-FS2.2

(FW-FS2.2) Dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, votre organisation tient-elle compte des renseignements relatifs aux forêts et à l'eau qui concernent ses clients et entités émettrices?

	Nous tenons compte des renseignements relatifs aux forêts et à l'eau	Expliquez pourquoi les renseignements relatifs à ces enjeux ne sont pas pris en compte et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.
Services bancaires – Renseignements relatifs aux forêts	Oui	
Services bancaires – Renseignements relatifs à l'eau	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse des stratégies de gestion du risque de crédit lié aux inondations, au stress hydrique et à la perte de biodiversité.
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs aux forêts	Oui	
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs à l'eau	Oui	

FW-FS2.2a

(FW-FS2.2a) Indiquez les renseignements relatifs aux forêts et à l'eau qui concernent les clients et entités émettrices dont votre organisation tient compte dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, ainsi que la façon dont ils influencent la prise de décisions.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Renseignements concernant

Les forêts

Type de renseignements pris en compte

Origine des produits de base présentant un risque lié aux forêts

Processus d'obtention des renseignements

Directement auprès du client ou de l'entité émettrice

Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques

Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision

Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social donne des orientations générales à suivre pour déterminer, évaluer et gérer le risque environnemental et social dans le contexte des processus de prise de décision en matière de risque de crédit. Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit précisent notre gouvernance et nos responsabilités ainsi que nos processus améliorés en matière de diligence raisonnable, de transmission hiérarchique et d'exception. Nous avons établi des lignes directrices de financement sectorielles pour nous aider à cerner et à gérer les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé et à déterminer comment en tenir compte dans notre prise de décision. Les secteurs et les activités à risque plus élevé font l'objet d'une diligence raisonnable accrue, de transmissions hiérarchiques et de processus d'exception.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Renseignements concernant

Les forêts

Type de renseignements pris en compte

Autre (veuillez préciser)

Résultats et mesures obtenus auprès de fournisseurs tiers de données sur les facteurs ESG

Processus d'obtention des renseignements

Fournisseur de données

Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques

Énergie
Matières premières
Biens d'équipement
Services commerciaux et professionnels
Transport
Automobiles et composants
Biens de consommation durables et habillement
Services aux consommateurs
Commerce de détail
Alimentation et produits de base
Aliments, boissons et tabac
Produits ménagers et d'hygiène personnelle
Équipement et services de soins de santé
Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
Logiciels et services informatiques
Matériel informatique et équipement technologique
Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs
Services de télécommunications
Médias et divertissement
Services publics
Immobilier

Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision

Nos actions à gestion active et nos fonds de crédit d'entreprises tiennent compte des risques liés aux forêts et à l'eau au moyen de nos outils exclusifs d'évaluation des risques ESG. Cela comprend, sans s'y limiter, les résultats calculés par des tiers relativement à la gestion de l'utilisation des terres et à la gestion du stress hydrique, les cibles de restauration du sol et l'intensité des prélèvements d'eau.

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Renseignements concernant

Eau

Type de renseignements pris en compte

Autre (veuillez préciser)

Résultats et mesures obtenus auprès de fournisseurs tiers de données sur les facteurs ESG

Processus d'obtention des renseignements

Fournisseur de données

Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques

Énergie
Matières premières
Biens d'équipement
Services commerciaux et professionnels
Transport
Automobiles et composants
Biens de consommation durables et habillement
Services aux consommateurs
Commerce de détail
Alimentation et produits de base
Aliments, boissons et tabac
Produits ménagers et d'hygiène personnelle
Équipement et services de soins de santé
Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
Logiciels et services informatiques
Matériel informatique et équipement technologique
Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs
Services de télécommunications
Médias et divertissement
Services publics
Immobilier

Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision

Nos actions à gestion active et nos fonds de crédit d'entreprises tiennent compte des risques liés aux forêts et à l'eau au moyen de nos outils exclusifs d'évaluation des risques ESG. Cela comprend, sans s'y limiter, les résultats calculés par des tiers relativement à la gestion de l'utilisation des terres et à la gestion du stress hydrique, les cibles de restauration du sol et l'intensité des prélèvements d'eau.

FW-FS2.3

(FW-FS2.3) Avez-vous relevé dans votre portefeuille des risques inhérents aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?

	Risques relevés relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux
Les forêts	Non	L'évaluation n'a pas encore été faite	L'exposition de BMO aux produits forestiers est minime (0,2 % de l'ensemble de notre portefeuille), mais les risques liés aux forêts peuvent avoir une

	Risques relevés relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux
			incidence sur d'autres secteurs représentés dans notre portefeuille. Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.
Eau	Oui		

FW-FS2.3a

(FW-FS2.3a) Donnez des précisions sur les risques inhérents aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.

Identifiant

Risque1

Portefeuille touché par le facteur de risque

Portefeuille des Services bancaires

Élément de risque

Eau

Type de risque et principal facteur de risque

Physique aigu

Inondation (submersion côtière, fluviale, pluviale, par les eaux souterraines)

Principales répercussions financières possibles

Risque de crédit accru

Type de risques correspondant à la classification du risque du secteur des services financiers traditionnels

Risque de crédit

Description propre à l'organisation

Les risques climatiques, y compris les risques liés à l'eau, pourraient avoir un effet sur notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils touchent les revenus, les coûts ou l'accès au capital de nos clients, et que ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques, comme les inondations.

Horizon de placement

Moyen terme

Degré de probabilité

Peu probable

Ampleur des répercussions

Faible

Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

Explication de l'incidence financière chiffrée

Coût de la réponse au risque

Description de la réponse et explication du calcul du coût

En collaboration avec l'équipe Science des données et intelligence artificielle de BMO et son partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a conçu une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, notamment la température, les précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol, etc. La plateforme quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse de la capacité à évaluer les répercussions financières ou stratégiques sur nos activités.

Nous avons également examiné l'exposition au risque d'inondation de toutes les propriétés de société de placement immobilier aux États-Unis et des prêts immobiliers aux entreprises de notre portefeuille canadien.

Commentaires

FW-FS2.4

(FW-FS2.4) Avez-vous relevé dans votre portefeuille des occasions inhérentes aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?

	Occasions relevées relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux
Les forêts	Non	Évaluation en cours	<p>Nous renforçons actuellement nos capacités à relever les occasions liées aux forêts. Voici certaines occasions relatives aux forêts qui ont été relevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du programme annuel Des transactions qui font pousser des arbres, BMO Marchés des capitaux verse une partie des revenus des Marchés mondiaux provenant de transactions effectuées pendant le Jour de la Terre pour financer la plantation d'arbres. En 2022, nous avons amassé suffisamment de fonds pour planter 150 000 arbres – ce qui nous mène à 250 000 arbres à ce jour. Ce programme s'inscrit dans notre engagement continu à lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions de carbone et en œuvrant à la réduction à zéro de notre empreinte carbone. Les arbres seront plantés dans le cadre de nos partenariats avec Priceless Planet Coalition, Veritree et Arbres Canada. En octobre 2020, BMO a été la première banque canadienne à se joindre à l'initiative Priceless Planet Coalition de Mastercard, qui réunit des organisations axées sur la durabilité dans le cadre d'un effort mondial visant à lutter contre les changements climatiques en plantant des arbres. L'objectif de l'initiative est de restaurer 100 millions d'arbres au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre du Jour de la Terre 2022, BMO Harris Bank a commencé à donner aux clients l'occasion de contribuer à la restauration des forêts en faisant don de leurs points de carte de crédit pour soutenir la Priceless Planet Coalition. Les clients de BMO pourront maintenant échanger des

	Occasions relevées relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux
			<p>points de carte de crédit et les attribuer à des initiatives de plantation d'arbres.</p> <ul style="list-style-type: none"> En 2019, BMO a créé le Fonds d'impact BMO pour trouver et adapter des solutions aux défis du développement durable par des placements en capital-investissement. En 2022, nous avons fait passer la taille du Fonds de 250 à 350 millions de dollars dans le but d'accroître ses retombées. Le Fonds vise des répercussions sur trois thèmes principaux : la décarbonisation, l'économie circulaire, et l'alimentation et l'agriculture durables. Ces thèmes ont comme priorité le reboisement et les technologies alimentaires / agricoles qui pourraient améliorer la durabilité des pratiques de gestion des terres. La consommation durable de matériel est l'un des cinq piliers de notre stratégie ECO5 visant les répercussions de nos activités sur l'environnement. Nous visons, entre autres, à adopter des stratégies pour éviter le gaspillage de matériel tout en améliorant l'efficacité du matériel que nous utilisons, notamment les matériaux de construction et les produits de nettoyage, et en nous approvisionnant en papier provenant de forêts gérées de façon durable.
Eau	Non	Évaluation en cours	<p>BMO renforce actuellement ses capacités d'analyse des risques et des occasions liés à l'eau. En 2021, en collaboration avec les Labos d'IA de BMO et son partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a conçu une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, notamment la température, les précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol, etc. La plateforme</p>

Occasions relevées relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux
		quantifie les changements historiques et fait des projections des impacts physiques des changements climatiques dans le cadre de différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse de la capacité à évaluer les répercussions financières ou stratégiques sur nos activités.

FW-FS3.1

(FW-FS3.1) Les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau sont-ils pris en compte dans la stratégie ou la planification financière de votre organisation?

Forêts

Les risques et les occasions liés à ces enjeux sont pris en compte dans la stratégie ou la planification financière

Non, nous ne prenons pas en compte les risques et les occasions

Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie ou votre planification financière

Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.

Eau

Les risques et les occasions liés à ces enjeux sont pris en compte dans la stratégie ou la planification financière

Non, nous ne prenons pas en compte les risques et les occasions

Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie ou votre planification financière

La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. Les cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, y compris les stratégies de gestion du risque de crédit.

FW-FS3.2

(FW-FS3.2) Votre organisation a-t-elle effectué une analyse de scénarios pour déterminer les résultats possibles par rapport aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau?

Forêts

Analyse de scénarios effectuée pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux

Non, nous n'avons pas effectué d'analyse de scénarios pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux, et nous n'avons pas l'intention de le faire au cours des deux prochaines années.

Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas effectué d'analyse de scénarios relativement à ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.

Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.

Eau

Analyse de scénarios effectuée pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux

Oui, nous avons effectué une analyse de scénarios et déterminé les résultats possibles par rapport à ces enjeux

Modèle d'analyse des scénarios utilisé

Modèle relatif au climat

Paramètres, hypothèses et choix analytiques

Données à haute résolution sur les inondations, portefeuille statique

Décrivez les résultats possibles par rapport à ces enjeux

La Banque a déterminé des mesures de résilience clés et les a communiquées. Cette analyse a donné lieu à une simulation de crise officielle des portefeuilles immobiliers résidentiels, en cours en 2022.

Expliquez comment les résultats déterminés au moyen de l'analyse de scénarios ont influencé votre stratégie

En 2021, nous avons lancé l'Institut pour le climat de BMO. Une nouvelle plateforme d'analyse climatique propre à l'Institut pour le climat de BMO a été conçue par les équipes Durabilité et Laboratoire d'intelligence artificielle d'entreprise de la Banque, avec l'aide de partenaires externes. Tirant parti de données géospatiales et d'une modélisation scientifique de pointe, la plateforme génère des renseignements concrets sur les impacts des changements climatiques sur les actifs physiques, y compris les

impacts liés à l'eau, comme les inondations pluviales et fluviales. BMO a créé une carte du risque d'inondation par les pluies pour nos actifs immobiliers résidentiels canadiens, qui représentent 117 milliards de dollars en prêts, soit 25,6 % de l'ensemble de notre portefeuille de crédit. Cela nous a permis d'évaluer la vulnérabilité de notre portefeuille de prêts hypothécaires aux dommages matériels et de quantifier les conséquences économiques négatives possibles des inondations. Nous avons également examiné l'exposition au risque d'inondation de toutes les propriétés de société de placement immobilier aux États-Unis et des prêts immobiliers aux entreprises de notre portefeuille canadien.

FW-FS3.3

(FW-FS3.3) Offrez-vous actuellement des produits ou des services permettant aux clients de poser un geste pour atténuer la déforestation ou le manque d'eau?

Produits et services existants permettant aux clients de poser un geste pour atténuer la déforestation ou le manque d'eau	
Forêts	Oui
Eau	Oui

FW-FS3.3a

(FW-FS3.3) Décrivez vos produits ou services existants permettant aux clients de poser un geste pour atténuer la déforestation ou le manque d'eau

Type de produit

Prêts aux entreprises

Taxonomie ou méthodologie utilisée pour classer les produits

Description du ou des produits

Lorsque nous structurons des prêts liés à la durabilité pour nos clients ou que nous les aidons à établir des cadres de financement durable, nous sélectionnons les indicateurs clés de performance ou les projets admissibles en fonction des enjeux les plus importants pour le secteur d'activité et les activités principales du client. Lorsque nous travaillons avec des clients qui exercent leurs activités dans des régions où il y a un risque de pénurie d'eau ou de déforestation, ou qui exercent des activités commerciales exigeantes en ressources, nous donnons des conseils sur les pratiques et les cibles à établir pour atténuer les répercussions. Nous les aidons souvent à intégrer ces considérations dans leurs activités de financement (p. ex., montage d'un prêt lié à la durabilité).

Le produit permet aux clients d'atténuer les risques liés à

La déforestation

Le manque d'eau

Type d'activité financée, appuyée par un investissement ou assurée

- Gestion durable des forêts
- Protection des forêts
- Restauration des forêts
- Boisement
- Agriculture durable
- Infrastructures d'approvisionnement en eau et d'égouts
- Infrastructures de traitement de l'eau
- Infrastructures de traitement des eaux usées
- Protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques
- Résilience aux inondations et aux sécheresses

Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)

% de la valeur totale du portefeuille

FW-FS3.4

(FW-FS3.4) Le cadre de gestion des politiques pour les activités du portefeuille de votre organisation comprend-il des exigences relatives aux forêts ou à l'eau que les clients et les entités émettrices doivent respecter?

Le cadre de gestion des politiques tient compte de ces enjeux	
Forêts	Oui
Eau	Oui

FW-FS3.4a

(FW-FS3.4a) Fournissez des précisions sur les politiques qui comportent des exigences relatives aux forêts ou à l'eau que les clients et les entités émettrices doivent respecter.

Portefeuille

Services bancaires (banque)

Enjeux couverts par la politique

Forêts

Type de politique

Politique de crédit

Politique de gestion des risques

Couverture du portefeuille de la politique

100

Disponibilité de la politique

Non accessible au public

Joignez les documents pertinents liés à votre politique

Critères requis pour les clients et les entités émettrices

Engagement à ne pas convertir les zones de haute valeur pour la conservation.

Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

Opérations directes seulement

Délai de conformité aux critères de la politique

Le respect des critères est une condition préalable pour les entreprises

Secteurs d'activité couverts par la politique

Produits de base présentant un risque lié aux forêts couverts par la politique

Tous les produits de base agricoles

Étape de la chaîne d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts couverte par la politique

Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Enjeux couverts par la politique

Forêts

Type de politique

Autre (veuillez préciser)

Déclaration relative aux attentes liées à l'environnement

Couverture du portefeuille de la politique

100

Disponibilité de la politique

Accessible au public

Joignez les documents pertinents liés à votre politique

 expectations_for_environmental_practices_fr.pdf

Critères requis pour les clients et les entités émettrices

Autre (veuillez préciser)

Éliminer la déforestation et la dégradation des terres, réhabiliter les terres dégradées et protéger les sols; Maintenir ou améliorer les fonctions de soutien écologique et de biodiversité des ressources en air, en terre et en eau;

Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

Échéancier pour le respect des critères de la politique

Aucun échéancier

Secteurs d'activité couverts par la politique

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base

Aliments, boissons et tabac

Produits ménagers et d'hygiène personnelle

Équipement et services de soins de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

Logiciels et services informatiques

Matériel informatique et équipement technologique

Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs

Services de télécommunications

Médias et divertissement

Services publics

Immobilier

Produits de base présentant un risque lié aux forêts couverts par la politique

Tous les produits de base agricoles

Étape de la chaîne d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts couverte par la politique

Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées

Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

Enjeux couverts par la politique

Eau

Type de politique

Autre (veuillez préciser)

Déclaration relative aux attentes liées à l'environnement

Couverture du portefeuille de la politique

100

Disponibilité de la politique

Accessible au public

Joignez les documents pertinents liés à votre politique

 expectations_for_environmental_practices_fr.pdf

Critères requis pour les clients et les entités émettrices

Autre (veuillez préciser)

: Éliminer la déforestation et la dégradation des terres, réhabiliter les terres dégradées et protéger les sols; Maintenir ou améliorer les fonctions de soutien écologique et de biodiversité des ressources en air, en terre et en eau;

Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

Échéancier pour le respect des critères de la politique

Aucun échéancier

Secteurs d'activité couverts par la politique

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base

Aliments, boissons et tabac

Produits ménagers et d'hygiène personnelle

Équipement et services de soins de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

- Logiciels et services informatiques
- Matériel informatique et équipement technologique
- Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs
- Services de télécommunications
- Médias et divertissement
- Services publics
- Immobilier

Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées

FW-FS3.5

(FW-FS3.5) Votre organisation inclut-elle des engagements dans ses ententes de financement pour tenir compte de ses politiques relatives aux forêts ou à l'eau et les faire respecter?

	Des engagements sont inclus dans les ententes de financement pour tenir compte des politiques relatives à ces enjeux et les faire respecter	Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas d'engagements relatifs à ces enjeux dans ses ententes de financement et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.
Forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises dont les activités ont des répercussions sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les forêts de haute valeur pour la conservation.
Eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Nous avons établi des directives de financement sectorielles pour nous aider à cerner et à gérer les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé (comme les secteurs qui utilisent beaucoup d'eau et de ressources) et à déterminer comment en tenir compte dans notre prise de décision. Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises dont les activités ont des répercussions sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les forêts de haute valeur pour la conservation.

FW-FS4.1

(FW-FS4.1) Abordez-vous avec vos clients et entités émettrices les enjeux relatifs aux forêts ou à l'eau?

	Nous intervenons auprès de nos clients et entités émettrices à ce sujet
Clients – Forêts	Oui
Clients – Eau	Oui
Sociétés émettrices – Forêts	Oui
Sociétés émettrices – Eau	Oui

FW-FS4.1a

(FW-FS4.1a) Donnez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation de vos clients relativement aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau

Type de clients

Clients des banques

Enjeu de mobilisation

Forêts

Type de mobilisation

Mobilisation et éléments d'incitation (changement du comportement des clients)

Détails de la mobilisation

Offrir des incitatifs financiers aux clients qui gèrent des enjeux liés aux forêts.
Encourager de meilleures pratiques de divulgation de l'information en ce qui a trait aux forêts.
Encourager les clients à obtenir des certifications de tiers pour vérifier les répercussions positives sur les forêts.
Encourager les clients à communiquer avec des fournisseurs pour améliorer leur capacité à se conformer aux politiques de l'entreprise relatives aux forêts.

Portion du portefeuille couverte par la mobilisation**Justification de la portée de votre mobilisation****Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

BMO célèbre le Jour de la Terre chaque année grâce au programme Des transactions qui font pousser des arbres de Marchés des capitaux, dans le cadre duquel une partie des revenus de la journée tirés des frais de négociation de titres à revenu fixe est versée pour planter des milliers d'arbres. Le programme Des transactions qui font pousser des arbres constitue une approche novatrice en matière de collecte de fonds et permet de recueillir des fonds correspondants à un pourcentage des commissions sur actions institutionnelles sur une journée. BMO Marchés des capitaux s'est engagé à planter des arbres chaque année lors du Jour de la Terre selon les titres à revenu fixe qui seront négociés dans le monde entier, y compris 10 arbres pour chaque million de dollars d'obligations ESG négociées (obligations dont le produit est amassé spécifiquement à des fins environnementales, sociales et de gouvernance ou dont les prix sont liés aux progrès réalisés à l'égard d'objectifs de durabilité).

Type de clients

Clients des banques

Enjeu de mobilisation

Eau

Type de mobilisation

Mobilisation et éléments d'incitation (changement du comportement des clients)

Détails de la mobilisation

- Offrir des incitatifs financiers aux clients qui gèrent des enjeux liés à l'eau.
- Encourager de meilleures pratiques de divulgation de l'information en ce qui a trait à l'eau.
- Encourager les clients à obtenir des certifications de tiers pour vérifier les répercussions positives sur la sécurité de l'eau.
- Encourager les clients à communiquer avec des fournisseurs pour améliorer leur capacité à se conformer aux politiques de l'entreprise relatives à l'eau.

Portion du portefeuille couverte par la mobilisation

Justification de la portée de votre mobilisation

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Nous intervenons auprès de nos clients en fonction des enjeux ESG importants pour le secteur et de certaines normes, comme celles définies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). La gestion de l'eau et des eaux usées constitue l'un des enjeux ESG importants relevés par le SASB pour certains secteurs. Lorsque nous structurons des prêts liés à la durabilité ou des cadres de financement durable (p. ex., des cadres d'obligations vertes), nous tenons compte des indicateurs clés de performance et des initiatives liées à une meilleure gestion de l'eau et des eaux usées.

Type de clients

Clients des gestionnaires d'actifs (propriétaires d'actifs)

Enjeu de mobilisation

Forêts

Type de mobilisation

Collaboration et innovation

Détails de la mobilisation

Autre, veuillez préciser.

Les activités de mobilisation relatives aux enjeux liés aux forêts sont le résultat de notre stratégie de mobilisation globale, qui accorde la priorité aux controverses et aux risques dans l'ensemble du spectre des facteurs ESG.

Portion du portefeuille couverte par la mobilisation

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblant les clients présentant des risques accrus liés aux forêts.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Notre stratégie de mobilisation est axée sur deux piliers clés : la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Parmi les cinq sous-thèmes de la lutte contre les changements climatiques, nous nous concentrerons sur Protéger le capital naturel. Cela comprend la protection de la biodiversité et l'utilisation des terres et de

l'eau. En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs a fait de la biodiversité une priorité clé. Notre fournisseur de services de mobilisation pour les marchés internationaux poursuivra cette année le travail en augmentant les interventions auprès d'entreprises des secteurs les plus importants, notamment les aliments et les boissons, l'extraction, les matières premières, les transports et les finances pour établir des stratégies, une gouvernance, des cibles et des mesures visant à atténuer les risques liés à la biodiversité. En 2021, nous avons mené 62 activités de mobilisation axées sur la forêt, l'eau ou les deux auprès de différentes entreprises.

Type de clients

Clients des gestionnaires d'actifs (propriétaires d'actifs)

Enjeu de mobilisation

Eau

Type de mobilisation

Collaboration et innovation

Détails de la mobilisation

Autre, veuillez préciser.

Les activités de mobilisation relatives aux enjeux liés à l'eau sont le résultat de notre stratégie de mobilisation globale, qui accorde la priorité aux controverses et aux risques dans l'ensemble du spectre des facteurs ESG.

Portion du portefeuille couverte par la mobilisation

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblant les clients présentant des risques accrus liés à l'eau.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Notre stratégie de mobilisation est axée sur deux piliers clés : la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Parmi les cinq sous-thèmes de la lutte contre les changements climatiques, nous nous concentrerons sur Protéger le capital naturel. Cela comprend la protection de la biodiversité et l'utilisation des terres et de l'eau. En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs a fait de la biodiversité une priorité clé. Notre fournisseur de services de mobilisation pour les marchés internationaux poursuivra cette année le travail en augmentant les interventions auprès d'entreprises des secteurs les plus importants, notamment les aliments et les boissons, l'extraction, les matières premières, les transports et les finances pour établir des stratégies, une gouvernance, des cibles et des mesures visant à atténuer les risques liés à la biodiversité. En 2021, nous avons mené 62 activités de mobilisation axées sur la forêt, l'eau ou les deux auprès de différentes entreprises.

FW-FS4.1b

(FW-FS4.1b) Donnez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation de vos entités émettrices relativement aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau.

Enjeu de mobilisation

Forêts

Type de mobilisation

Collaboration et innovation

Détails de la mobilisation

Autre, veuillez préciser.

Les activités de mobilisation relatives aux enjeux liés aux forêts sont le résultat de notre stratégie de mobilisation globale, qui accorde la priorité aux controverses et aux risques dans l'ensemble du spectre des facteurs ESG.

Portion du portefeuille de placements (gestion d'actifs) couverte par la mobilisation

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblant les entités émettrices présentant des risques accrus liés aux forêts.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Notre stratégie de mobilisation est axée sur deux piliers clés : la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Parmi les cinq sous-thèmes de la lutte contre les changements climatiques, nous nous concentrerons sur Protéger le capital naturel. Cela comprend la protection de la biodiversité et l'utilisation des terres et de l'eau. En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs a fait de la biodiversité une priorité clé. Notre fournisseur de services de mobilisation pour les marchés internationaux poursuivra cette année le travail en augmentant les interventions auprès d'entreprises des secteurs les plus importants, notamment les aliments et les boissons, l'extraction, les matières premières, les transports et les finances pour établir des stratégies, une gouvernance, des cibles et des mesures visant à atténuer les risques liés à la biodiversité. En 2021, nous avons mené 62 activités de mobilisation axées sur la forêt, l'eau ou les deux auprès de différentes entreprises.

Enjeu de mobilisation

Eau

Type de mobilisation

Collaboration et innovation

Détails de la mobilisation

Autre, veuillez préciser.

Les activités de mobilisation relatives aux enjeux liés à l'eau sont le résultat de notre stratégie de mobilisation globale, qui accorde la priorité aux controverses et aux risques dans l'ensemble du spectre des facteurs ESG.

Portion du portefeuille de placements (gestion d'actifs) couverte par la mobilisation

Justification de la portée de votre mobilisation

Mobilisation ciblant les entités émettrices présentant des risques accrus liés à l'eau.

Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite

Notre stratégie de mobilisation est axée sur deux piliers clés : la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Parmi les cinq sous-thèmes de la lutte contre les changements climatiques, nous nous concentrons sur Protéger le capital naturel. Cela comprend la protection de la biodiversité et l'utilisation des terres et de l'eau. En 2021, BMO Gestion mondiale d'actifs a fait de la biodiversité une priorité clé. Notre fournisseur de services de mobilisation pour les marchés internationaux poursuivra cette année le travail en augmentant les interventions auprès d'entreprises des secteurs les plus importants, notamment les aliments et les boissons, l'extraction, les matières premières, les transports et les finances pour établir des stratégies, une gouvernance, des cibles et des mesures visant à atténuer les risques liés à la biodiversité. En 2021, nous avons mené 62 activités de mobilisation axées sur la forêt, l'eau ou les deux auprès de différentes entreprises.

FW-FS4.2

(FW-FS4.2) Votre organisation exerce-t-elle ses droits de vote en tant qu'actionnaire sur des enjeux liés aux forêts et à l'eau?

	Nous exerçons nos droits de vote en tant qu'actionnaires par rapport à ces enjeux	Enjeux appuyés par les résolutions des actionnaires	Expliquez quelles sont les répercussions de votre vote sur cet enjeu
Forêts	Oui	Stopper la déforestation	
Eau	Oui	Réduire la pollution de l'eau	

FW-FS4.3

(FW-FS4.3) Votre organisation fournit-elle du financement ou des assurances à de petits exploitants de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles?

	Fournir du financement ou des assurances à de petits exploitants de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles
Ligne 1	

FW-FS4.4

(FW-FS4) Votre organisation mène-t-elle des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur les forêts ou la sécurité de l'eau?

	Intervention directe ou indirecte pouvant influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur ces enjeux	Raison principale pour laquelle votre organisation ne mène pas d'activités pouvant influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation ne mène pas d'activités pouvant influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur ces enjeux
Forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers.
Eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	La sécurité de l'eau constitue un enjeu émergent dans le secteur des services financiers.

FW-FS5.1

(FW-FS5.1) Votre organisation mesure-t-elle les répercussions de son portefeuille sur les forêts et la sécurité de l'eau?

	Nous mesurons les répercussions de notre portefeuille sur ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.
Services bancaires – Répercussions sur les forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.
Services bancaires – Répercussions sur l'eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	La sécurité de l'eau constitue un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse des stratégies de gestion du risque de crédit lié aux inondations, au stress hydrique et à la perte de biodiversité.
Placements (gestion d'actifs) – Répercussions sur les forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	Notre stratégie de lutte contre les changements climatiques comprend un volet Protéger le capital naturel, qui englobe les biomes terrestres et aquatiques. Nous mesurons actuellement nos activités d'intendance par rapport à ces enjeux, y compris la mobilisation des entités émettrices et les votes par procuration.

	Nous mesurons les répercussions de notre portefeuille sur ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.
			Il n'existe toutefois aucune méthode raisonnable pour mesurer les répercussions de notre portefeuille sur les forêts ou la sécurité de l'eau.
Placements (gestion d'actifs) – Répercussions sur l'eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	<p>Notre stratégie de lutte contre les changements climatiques comprend un volet Protéger le capital naturel, qui englobe les biomes terrestres et aquatiques. Nous mesurons actuellement nos activités d'intendance par rapport à ces enjeux, y compris la mobilisation des entités émettrices et les votes par procuration.</p> <p>Il n'existe toutefois aucune méthode raisonnable pour mesurer les répercussions de notre portefeuille sur les forêts ou la sécurité de l'eau.</p>

FW-FS5.2

(FW-FS5.2) Votre organisation fournit-elle du financement ou des assurances à des entreprises qui exercent leurs activités dans l'une des étapes des chaînes d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts ci-dessous, et êtes-vous en mesure de fournir le montant du financement ou de l'assurance fourni?

	Financement ou assurances fournis à des entreprises de la chaîne d'approvisionnement
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de l'huile de palme	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits bovins	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de l'huile de palme	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités	

	Financement ou assurances fournis à des entreprises de la chaîne d'approvisionnement
dans la chaîne d'approvisionnement des produits bovins	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	

FW-FS6.1

(FW-FS6) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux enjeux liés aux forêts et à l'eau pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.

Publication

Dans un rapport volontaire de développement durable

État

Terminé

Documents joints

 [BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf](#)

Pages ou sections

18,23

Éléments du contenu

Commentaires

Publication

Dans un rapport volontaire de développement durable

État

Terminé

Documents joints

 BMO_2021_Sustainability-Report-and-PAS_FR_FINAL.pdf

Pages ou sections

40,43,47,51,52

Éléments du contenu

Commentaires

Soumettez vos réponses

Dans quelle langue soumettez-vous vos réponses ?

Veuillez préciser de quelle façon CDP doit traiter vos réponses.

	<p>Je comprends que mes réponses seront transmises à toutes les parties prenantes qui en font la demande.</p>	Autorisation relative aux réponses
Veuillez sélectionner vos options de soumission		Publique

Ce document comprend des divulgations volontaires qui peuvent ne pas être, et qui ne sont pas obligatoirement, incorporées dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce document comprend des divulgations volontaires qui peuvent ne pas être, et qui ne sont pas obligatoirement, incorporées dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent document (y compris les documents joints) constituent des déclarations prospectives au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, aux cibles en matière de prêts et de prises fermes durables, aux cibles de carboneutralité des émissions financées, à la réduction des émissions de GES opérationnelles et à l'inclusion et la diversité. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots tels que « cible », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif », et de verbes tels que « cibler », « s'attendre à », « planifier », « viser » et « pouvoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent document (y compris les documents joints) reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps.

Certains énoncés du présent document (y compris les documents joints) sont fondés sur des hypothèses et des scénarios mettant en jeu des situations très graves, et ces énoncés ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs du risque actuel ou réel ou des prévisions du risque prévu. Bien que les événements futurs abordés dans le présent document (y compris les documents joints) puissent être importants, leur importance ne doit pas être interprétée comme atteignant nécessairement le niveau d'importance relative des renseignements requis en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent document (y compris les documents joints) soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodes continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les hypothèses sous-jacentes pourraient se révéler inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non

gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, la coopération internationale, l'élaboration de règlements à l'échelle internationale, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques ainsi que les autres facteurs énoncés à la page 19 du Rapport annuel 2021 de BMO et à la page 7 du Rapport du deuxième trimestre 2022 de BMO. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.